

CONTRAT DE
PROXIMITÉ



CHARENTE-MARITIME

CONTRAT DE PROXIMITÉ 2022-2026

TERRITOIRE VALS DE SAINTONGE

AU CŒUR DE LA CHARENTE- MARITIME



CONTRAT DE PROXIMITÉ 2022-2026

TERRITOIRE VALS DE SAINTONGE

ANNEPONT	COURANT	MIGRÉ	SAINT-OUEN-LA-THÈNE
ANNEZAY	COURCELLES	MONS	SAINT-PARDOULT
ANTEZANT-LA-CHAPELLE	COURCERAC	LE MUNG	SAINT-PIERRE-DE-
ARCHINGEAY	CRESSÉ	NACHAMPS	JUILLERS
ASNIÈRES-LA-GIRAUD	LA CROIX-COMTESSE	NANTILLÉ	SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE
AUJAC	DAMPIERRE-SUR-	NÉRÉ	SAINT-SAVINIEN-SUR-
AULNAY-DE-SAINTONGE	BOUTONNE	NEUVICQ-LE-CHÂTEAU	CHARENTE
AUMAGNE	DŒUIL-SUR-LE-MIGNON	LES NOUILLERS	SAINT-SÉVERIN-SUR-
AUTHON-ÉBÉON	ESSOVERT	NUAILLÉ-SUR-BOUTONNE	BOUTONNE
BAGNIZEAU	LES ÉDUTS	PAILLÉ	SALEIGNES
BALLANS	LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL	POURSAY-GARNAUD	SEIGNÉ
BAZAUGES	FENIOUX	PRIGNAC	SIECQ
BEAUVAIS-SUR-MATHA	FONTAINE-CHALENDRAY	PUY-DU-LAC	SONNAC
BERCLOUX	FONTENET	PUYROLLAND	TAILLANT
BERNAY-SAINT-MARTIN	GIBOURNE	ROMAZIÈRES	TAILLEBOURG
BIGNAY	LE GICQ	SAINT-FÉLIX	TERNANT
BLANZAC-LÈS-MATHA	GOURVILLETTE	SAINT-GEORGES-DE-	THORS
BLANZAY-SUR-BOUTONNE	GRANDJEAN	LONGUEPIERRE	TONNAY-BOUTONNE
BORDS	HAIMPS	SAINT-HILAIRE-DE-	TORXÉ
BRESDON	LA JARRIE-AUDOUIN	VILLEFRANCHE	LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY
BRIE-SOUS-MATHA	JUICQ	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	VARAIZE
BRIZAMBOURG	LANDES	SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP	VERGNÉ
LA BROUSSE	LOIRÉ-SUR-NIE	SAINT-LOUP-DE-	LA VERGNE
CHAMPDOLENT	LOULAY	SAINTONGE	VERVANT
CHANTEMERLE-SUR-LA-	LOUZIGNAC	SAINT-MANDÉ-SUR-	LA VILLEDIEU
SOIE	LOZAY	BRÉDOIRE	VILLEMORIN
CHERBONNIÈRES	MACQUEVILLE	SAINT-MARTIAL-DE-LOULAY	VILLENEUVE-LA-COMTESSE
CHIVES	MASSAC	SAINT-MARTIN-DE-	VILLIERS-COUTURE
COIVERT	MATHA	JUILLERS	VINAX
CONTRÉ	MAZERAY	SAINTE-MÊME	VOISSAY

ENTRE

Le Département de la Charente-Maritime, représenté par Sylvie MARCILLY, Présidente du Département de la Charente-Maritime, en application de la délibération n° 101 de l'Assemblée départementale du 1er juillet 2021 portant élection de la Présidente, et en application de la délibération du 24 mars 2023,

- d'une part, désigné ci-après : Le Département,

ET

L'Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE, représentée par son Président Jean-Claude GODINEAU, autorisé par délibération en date du 15 Juillet 2020, et en application de la délibération du

- d'autre part, désignée ci-après : l'Intercommunalité,

ET

La Commune de ANNEPONT, représentée par Monsieur Francis BOIZUMAULT, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de ANNEZAY, représentée par Monsieur Fabien BRODU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de ANTEZANT LA CHAPELLE, représentée par Monsieur Eric POISBELAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de ARCHINGEAY, représentée par Monsieur Rémi LAMARE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de ASNIÈRES LA GIRAUD, représentée par Monsieur Christian FERRU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de AUJAC, représentée par Monsieur Bruno SOGUES, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de AULNAY DE SAINTONGE, représentée par Monsieur Stéphane CHEDOUTEAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de AUMAGNE, représentée par Monsieur René ESCLOUPIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de AUTHON EBEON, représentée par Monsieur Jean-Claude CAILLAULT, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BAGNIZEAU, représentée par Monsieur Gilles VENNER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BALLANS, représentée par Madame Marie-Agnès BEGEY, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 03/07/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BAZAUGES, représentée par Monsieur Jacques BARON, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BEAUVAIS SUR MATHA, représentée par Monsieur Hubert COUPEZ, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BERCLOUX, représentée par Monsieur Philippe LACLIE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BERNAY SAINT MARTIN, représentée par Madame Annie POINOT-RIVIERE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BIGNAY, représentée par Monsieur Alain MEGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BLANZAC LÈS MATHA, représentée par Monsieur Pierre ARNAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BLANZAY SUR BOUTONNE, représentée par Monsieur Jean-Luc DUGUY, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BORDS, représentée par _____, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du _____ portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BRESDON, représentée par Madame Béatrice GEAY, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BRIE SOUS MATHA, représentée par Monsieur Bernard GOURSAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de BRIZAMBOURG, représentée par Monsieur Didier COSSET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de CHAMPDOLENT, représentée par Madame Valérie BOUILLAGUET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de CHANTEMERLE SUR LA SOIE, représentée par Madame Danièle PERAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LA BROUSSE, représentée par Monsieur Serge BERNET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 24/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de CHERBONNIÈRES, représentée par Madame Marie-Claude GIOVANNINI, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de CHIVES, représentée par Madame Stéphanie GRIMAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de COIVERT, représentée par Madame Marie-Noëlle GIRAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de COURANT, représentée par Monsieur Roland NAZET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de CONTRÉ, représentée par Monsieur Jean-François PANIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de COURCELLES, représentée par Monsieur Philippe HARMEGNIES, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de COURCERAC, représentée par Monsieur Gérard LAMIRAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 24/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de CRESSÉ, représentée par Madame Odile MEGRIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LA CROIX COMTESSE, représentée par Monsieur Jacques ROUX, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 17/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de DAMPIERRE SUR BOUTONNE, représentée par Monsieur Jean-Michel GAUTIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de DOEUIL SUR LE MIGNON, représentée par Monsieur Jacques TROUVAT, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 13/12/2022 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LES ÉDUTS, représentée par Madame Françoise GUERET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LES ÉGLISES D'ARGENTEUIL, représentée par Madame Roseline GICQUEL, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de ESSOUVERT, représentée par Monsieur Henri AUGER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de FENIOUX, représentée par Monsieur Régis DUTHILLE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de FONTAINE CHALENDRAY, représentée par Monsieur Didier BOREL, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de FONTENET, représentée par Monsieur Pascal SAGY, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de GIBOURNE, représentée par Madame Emmanuelle CAIVEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LE GICQ, représentée par Monsieur Jean-Mary BOISNIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de GOURVILLETTE, représentée par Monsieur Jean-Paul AUGUSTIN, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de GRANDJEAN, représentée par Monsieur Alain FOUCHER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de HAIMPS, représentée par Monsieur Thierry GOUJEAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de JUICQ, représentée par Monsieur Olivier FOUCHÉ, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LA JARRIE AUDOUIN, représentée par Monsieur Jacky RAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LANDES, représentée par Monsieur Michel PELLETIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LOIRÉ SUR NIE, représentée par Monsieur Jean-Michel HENRI, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LOULAY, représentée par Monsieur Maurice PERRIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LOUZIGNAC, représentée par Monsieur Daniel DARDILLAT, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LOZAY, représentée par Monsieur Jean-Michel CHARPENTIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de MACQUEVILLE, représentée par Monsieur Christian GRATEREAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de MASSAC, représentée par Monsieur Michel FILLEUL, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de MATHA, représentée par Monsieur Wilfrid HAIRIE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de MAZERAY, représentée par Monsieur Sylvain MARCHAL, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de MIGRÉ, représentée par Monsieur Gérard BIELKA, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de MONS, représentée par Monsieur Jean-Michel MANCEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LE MUNG, représentée par Monsieur Frédéric BRUNETEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de NACHAMPS, représentée par Madame Corinne LAFFOND, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de NANTILLÉ, représentée par Monsieur Frédéric MICHEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de NÉRÉ, représentée par Madame Sylvie SABOUREAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 10/02/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de NEUVICQ LE CHÂTEAU, représentée par Monsieur Pierre DENECHERE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LES NOUILLERS, représentée par Monsieur Stéphane ARDOIN, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de NUAILLÉ SUR BOUTONNE, représentée par Monsieur Bruno POMMIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 03/07/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de PAILLÉ, représentée par Monsieur Ornella TACHE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de POURSAY GARNAUD, représentée par Monsieur Dominique BOUIN, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de PRIGNAC, représentée par _____, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du _____ portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de PUY DU LAC, représentée par Madame Valérie FLOCH-RUJU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de PUYROLLAND, représentée par Monsieur Thierry GIRAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2023 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de ROMAZIÈRES, représentée par Monsieur André LECLERE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT FÉLIX, représentée par Monsieur Dominique SEYFRIED, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 03/07/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINTE HILAIRE DE VILLEFRANCE, représentée par Monsieur Didier BASCLE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 08/09/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT JEAN D'ANGELY, représentée par Madame Françoise MESNARD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT GEORGES DE LONGUEPIERRE, représentée par Monsieur Maurice PINEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT JULIEN DE L'ESCAP, représentée par Monsieur Frédéric EMARD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT LOUP DE SAINTONGE, représentée par Madame Renée BONNEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT MANDÉ SUR BRÉDOIRE, représentée par Madame Annie PEROCHON, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT MARTIAL DE LOULAY, représentée par Monsieur Francis GUAY, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 04/07/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT MARTIN DE JUILLERS, représentée par Madame Sylvie POUILLET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 03/07/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINTE MÈME, représentée par Madame Danielle PERTUS, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 03/07/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT OUEN LA THÈNE, représentée par Monsieur Jean-Michel PIOLOT, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT PARDOULT, représentée par Monsieur Dominique GUILLON, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT PIERRE DE JUILLERS, représentée par Monsieur François PINEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT PIERRE DE L'ISLE, représentée par Monsieur Michel LALAIZON, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 24/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT SÉVERIN SUR BOUTONNE, représentée par Monsieur Jacques GOGUET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SALEIGNES, représentée par Madame Christelle MARCHET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 28/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SEIGNÉ, représentée par Monsieur Patrick REVEILLAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SIECQ, représentée par Madame Suzanne FAVREAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SONNAC, représentée par Monsieur Laurent BOUILLÉ, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE, représentée par Monsieur Jean-Claude GODINEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de TAILLANT, représentée par Monsieur François BOURGEOIS, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de TAILLEBOURG, représentée par Monsieur Pierre TEXIER, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de TERNANT, représentée par Monsieur Didier DAUNIZEAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de THORS, représentée par Monsieur Fabrice RENAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de TONNAY BOUTONNE, représentée par Monsieur Julien GOURRAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 15/03/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LES TOUCHES DE PÉRIGNY, représentée par Monsieur Joël WICIAK, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VARAIZE, représentée par Monsieur Alain BERTIN, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de TORXÉ, représentée par Madame Suzette MOREAU, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VERGNÉ, représentée par Madame Brigitte DAVID, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 03/07/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LA VERGNE, représentée par Monsieur Alain INGRAND, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VERVANT, représentée par Madame Marie-José TRICHET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de LA VILLEDIEU, représentée par Monsieur Alain VILLENEUVE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VILLEMORIN, représentée par Monsieur Bernard CAILLAUD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VILLENEUVE LA COMTESSE, représentée par Madame Simone ROY, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 25/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VILLIERS COUTURE, représentée par Madame Florence BARBE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 03/03/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VINAX, représentée par Madame Nadège GUILLET, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

ET

La Commune de VOISSAY, représentée par Madame Marina GALLOIS, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27/05/2020 portant élection du Maire et en application de la délibération du.....,

- d'autre part, désignées ci-après : Les Communes.

Préambule

Le Département de la Charente-Maritime est un acteur historique de l'aménagement et du développement du territoire au service de l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des Charentais-Maritimes.

Au-delà de ses compétences, c'est une vision et un programme d'accompagnement qu'il partage avec les autres Collectivités dans une action de proximité qui est la marque de fabrique de son identité et de son engagement.

Le Département doit répondre aux grands enjeux qui se posent dans les territoires charentais-maritimes, dans le respect de l'intégrité de leurs caractéristiques géographiques éminentes.

Fidèle à sa vocation solidaire et à son dynamisme social, le Département se projette dans l'avenir avec une volonté de créer des nouveaux ressorts d'action publique applicables aux parcours de vie de chacune et de chacun de ses habitants.

Un véritable bloc d'actions au service des territoires est donc mobilisé pour amener la puissance reconnue des compétences du Département, relayée, par les Conseillers départementaux, à être la plus efficace possible.

Cette nouvelle ambition se concrétise par le lancement de Contrats de Proximité qui intègrent les grands axes de la politique départementale conjugués à ceux des Communes et leurs groupements.

En termes financiers, cela se traduit par la mobilisation des dispositifs départementaux (revitalisation, logement, tourisme, plan santé, défense extérieure contre l'incendie...) au profit des projets communaux et des projets structurants des Intercommunalités. Ainsi, dans l'optique d'une convergence des politiques communes formalisée dans le Contrat de Proximité, le seuil réglementaire de 5 000 habitants des aides départementales peut être dépassé notamment pour les Petites Villes de Demain.

Ces contrats passés entre le Département, les Intercommunalités et les Communes d'un territoire, ont vocation à faire la déclinaison des politiques départementales en dynamisant les projets des différents territoires, dans les configurations qui leur sont propres, en matière d'insertion et d'accompagnement des personnes les plus fragiles, de mobilités, de santé, de logements, d'accès aux services publics, d'équipements culturels et sportifs, de la place des aînés et de la jeunesse dans la société, de soutien des personnes en situation de handicap, du droit à l'enfance, de la politique de l'eau, de la protection de l'environnement, de l'inclusion numérique et tout autre défi d'importance pour la cohésion sociale et territoriale.

La Communauté de Communes des Vals de Saintonge et le Département partagent déjà la même ambition forte d'aménager ce territoire de manière cohérente et solidaire pour une action publique équitable, en menant le programme « Plan départemental Vals de Saintonge » (cf. **FA N°13-01-01-Plan Vals de Saintonge**).

Capitaliser sur une dynamique rurale et durable au service des nouvelles attentes des habitants et des entreprises est la ligne directrice du Projet de Territoire 2021/2026 de Vals de Saintonge Communauté.

Le défi pour les Vals de Saintonge se décline ainsi autour de quatre enjeux thématiques :

- renforcer les services au public et l'égalité des chances,
- créer des richesses par une dynamique économique et touristique durable,

- renforcer l'attractivité du territoire notamment à travers l'offre culturelle, sportive et de loisirs,
- valoriser le cadre de vie et relever les défis énergétiques et sociétaux.

Ces lignes directrices du projet de territoire des Vals de Saintonge convergent vers les politiques menées par le Département.

Vals de Saintonge Communauté entend ainsi conduire une politique structurée, mener des actions transversales mais ciblées, nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des habitants et au renforcement de l'attractivité du territoire.

Le développement économique des Vals de Saintonge repose sur de véritables dynamiques de filières. Le renforcement de l'écosystème d'acteurs et d'équipements permettra de le rendre durable et profitable pour l'ensemble du territoire et des habitants.

Le Département et Vals de Saintonge Communauté œuvrent déjà ensemble pour soutenir les projets immobiliers des entreprises relevant des filières stratégiques à travers la délégation de l'octroi de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise (cf. [FA N°13-01-01-Plan Vals de Saintonge](#)).

L'étendue du territoire, les tensions en matière d'habitat et de mobilités, les fragilités sociales accentuent les besoins en termes de cohésion sociale, d'insertion des habitants, en particulier de la jeunesse, et de mobilités. A ce titre, la Convention Territoriale Globale, démarche menée par Vals de Saintonge Communauté en partenariat avec la CAF, vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services auprès des habitants dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique, du logement... Les actions menées dans ce cadre et le maillage de l'offre de services à travers le déploiement de France Services contribuent ainsi à répondre aux besoins de la jeunesse, des personnes en difficultés sociales et de nos aînés dans la société.

Ces enjeux sont partagés avec le Département.

L'objectif de rendre les services publics accessibles pour l'ensemble des habitants est appréhendé de façon à tendre vers l'équité et à adapter les services aux besoins et aux moyens des habitants. L'amélioration et le maintien de la qualité d'accueil des usagers sont conditionnés à la réhabilitation des bâtiments et équipements dédiés au Service Public et s'inscrivent dans une démarche de sobriété énergétique.

Dans le domaine de l'habitat, la rénovation énergétique des logements, leur adaptation nécessaire liée au vieillissement de la population et aux besoins des habitants et la lutte contre la vacance sont des enjeux essentiels. Dans ce cadre, Vals de Saintonge Communauté conduit une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et gère la plateforme partagée « Rénov'Info Service » avec les intercommunalités d'Aunis Sud et d'Aunis Atlantique.

La coopération avec le Département sur la prise en charge des publics très modestes est fondamentale pour accompagner les foyers qui en ont le plus besoin.

Les Vals de Saintonge bénéficient d'atouts pour conforter leur attractivité. Favoriser l'accès équitable à l'offre culturelle, sportive et de loisirs, développer les services sur les lieux de patrimoine et favoriser l'épanouissement et les liens sociaux entre les habitants sont les objectifs poursuivis et partagés avec le Département.

Le projet de territoire vise ainsi à inscrire la réponse aux enjeux posés en Vals de Saintonge dans une démarche globale de transition écologique.

Le défi pour les Vals de Saintonge est donc de poursuivre un aménagement cohérent, fondé sur une solidarité territoriale et des espaces vécus.

La révision en cours du Schéma de Cohérence Territoriale Climat-Air-Énergie et la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial, en partenariat avec l'ADEME, traduiront les ambitions stratégiques de Vals de Saintonge Communauté en matière de développement durable.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, l'adaptation indispensable aux évolutions du climat seront ainsi déclinées en termes d'objectifs et de plans d'actions.

Ces grandes orientations représentent également un socle d'objectifs communs entre le Département et Vals de Saintonge Communauté.

La mise en œuvre rapide des engagements réciproques, inscrits dans le présent Contrat de Proximité, sera le gage de la réussite de ce nouvel élan fondateur en faveur du territoire des Vals de Saintonge.

D'autres projets, non-inscrits lors de la signature de ces Contrats, pourront être étudiés et ajoutés en accord avec les élus départementaux, l'EPCI et en lien avec les Maires du territoire concerné.

Article 1 – Objectif du Contrat

Le Contrat de Proximité a pour objectif de mobiliser, pour Vals de Saintonge Communauté et ses Communes, les politiques départementales dans leurs dimensions humaines, géographiques, sociales et économiques afin que, ainsi préservé, le territoire des Vals de Saintonge et ses habitants vivent pleinement leur dynamisme et leur épanouissement.

Il se décline en « fiches objectifs » (annexe 1) et en « fiches actions » (annexe 2) selon le degré de maturité des actions. Les actions matures détaillent la participation des différents partenaires. Par ailleurs, seront également joints au présent Contrat :

- une liste provisoire des projets communaux portés à la connaissance du Conseil Départemental (sous réserve de réception d'un dossier et d'éligibilité) (annexe 3),
- la programmation des aménagements routiers (annexe 4),
- la programmation des travaux dans les collèges 2023-2025 (annexe 5),
- la programmation des travaux dans les Centres d'Incendie et de Secours (annexe 6),
- un récapitulatif des demandes d'aides reçues par le Département de la part des Communes de la Communauté de Communes, au 31 décembre 2022 (annexe 7),
- une liste des projets énergie du territoire (annexe 8)

Article 2 – Autonomie et Grand âge

Les évolutions démographiques du Département nécessitent de faire toute la place aux aînés en inventant une articulation pertinente des solidarités citoyennes de proximité pour anticiper des situations d'isolement et répondre au sentiment de solitude.

La crise sanitaire nous a rappelé que le maintien à domicile est privilégié par les séniors et leurs familles.

L'accompagnement des adultes en situation de handicap vers une société plus inclusive est également une priorité départementale, en adaptant l'évolution de l'offre d'établissements et de services, en proposant des parcours personnalisés, en mobilisant l'ensemble des acteurs autour de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le Département souhaite intensifier ses dispositifs pour faciliter ces choix de vie :

- en s'appuyant sur l'habitat inclusif et les liens intergénérationnels,
 - *2 projets sont d'ores et déjà lauréats de l'appel à projets départemental lancé en 2022 : ils offrent 10 places destinées aux personnes en situation de handicap à Saint-Jean-d'Angély et 10 places destinées aux personnes âgées à Beauvais-sur-Matha. Le soutien financier départemental sera mobilisé par les porteurs de ces structures pour la mise en œuvre de « l'Aide à la Vie Partagée ».*
- en mobilisant la mission Citoyenneté sur l'aide aux personnes âgées et en faveur des aidants,
 - *3 Communes des Vals de Saintonge sont engagées dans « l'heure civique » et 152 volontaires ont adhéré au programme.*
- en développant l'accueil familial pour les séniors et les personnes en situation de handicap,
 - *en Vals de Saintonge, on recense 19 accueillants familiaux proposant 33 places pour des personnes âgées et 36 accueillants familiaux pour 77 personnes en situation de handicap.*
- en dynamisant la communication sur toutes les aides et actions financées par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie,

- en soutenant les services d'aide à domicile (aides à la professionnalisation et à la modernisation, aides à la mobilité des personnels par la contribution à l'achat ou à la location de véhicules, revalorisations salariales),
- en faisant découvrir les potentiels métiers et emplois de la filière du grand âge (domaines de la prévention, des activités physiques adaptées, des aidants, etc.),
- en incitant les jeunes à s'orienter vers les filières du médico-social et en favorisant l'accès à la formation sur tout le territoire.

L'Intercommunalité et les Communes s'engagent à :

- communiquer sur les dispositifs existants pour favoriser le maintien à domicile, contribuer à l'amélioration de l'attractivité des métiers du grand âge et retisser des liens intergénérationnels, et en particulier, relayer autant que faire se peut, toutes les démarches d'animation et de promotion que le Département initie dans sa politique de recrutement d'accueillants familiaux.

Les Communes s'engagent à :

- investir du mieux possible les modèles de solidarité de proximité concourant à la lutte contre la solitude des aînés, à l'instar de « l'heure civique ». Elles pourront favoriser ce dispositif initié par l'association « Voisins Solidaires » et aujourd'hui accompagné par le Département et l'Association des Maires 17. Cette initiative encourage les Charentais-Maritimes à offrir une heure de leur temps par mois pour une action de solidarité en faveur d'un voisin de la commune signataire.

Références :

- **FO-13-02-01 : Maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,**
- **FA-13-02-01 : Habitat Inclusif Beauvais-sur-Matha et Saint-Jean-d'Angély.**

Article 3 – Plan Santé

Le Département développe un Plan Santé ambitieux en faveur des collectivités pour améliorer l'accès aux soins des populations : aide à la création de logements pour les internes et/ou remplaçants, aide au fonctionnement des centres de santé, aide à l'investissement des maisons de santé pluri professionnelles, aide au rachat de cabinets médicaux, aide à la formation des infirmières en pratique avancée, aide au développement de la téléconsultation.

L'engagement du Département, en faveur d'une médecine générale de proximité dans les Vals de Saintonge, s'est notamment manifesté par la mobilisation de son Plan Santé.

- *Il a pu apporter son soutien à différents projets répartis sur l'ensemble du territoire et bénéficiant à différents acteurs :*
 - *3 médecins généralistes ont bénéficié de l'aide à l'installation, pour un montant total de 90 000 € (Aulnay-de-Saintonge, Brizambourg et Matha),*
 - *1 commune a bénéficié de l'aide à la création de logements, pour un montant total de 50 000 € (Loulay),*
 - *2 communes ont bénéficié de l'aide à l'investissement pour la création d'une maison de santé pluri professionnelle, pour un montant total de 140 774 € (Beauvais-sur-Matha et Brizambourg),*
 - *2 communes ont bénéficié de l'aide au rachat d'un cabinet médical, pour un montant total de 100 000 € (Saint-Hilaire-de-Villefranche et Loulay),*

- 1 interne a bénéficié d'une prime de déplacement pour un stage en zone sous-dense, pour un montant total de 1 200 €.

Des projets ont déjà été portés à la connaissance du Département et devraient permettre d'accroître l'offre de santé dans les Vals de Saintonge (une création de maison de santé pluri-professionnelle, une réhabilitation d'un logement destiné à un interne en médecine...).

La réussite du Plan Santé est possible grâce aux collectivités qui deviennent actrices de ce Plan. Le Département et les collectivités collaborent ensemble sur les projets de santé du territoire.

Même si Vals de Saintonge Communauté n'intervient pas directement sur la médecine générale, elle mène plusieurs actions visant à agir sur les enjeux de santé.

Elle s'est engagée dans une démarche de Contrat Local de Santé. Une signature est prévue courant 2023. Les 4 axes prioritaires qui semblent se dégager sont :

- santé mentale / addictions,
- parcours de vie et de santé des personnes en perte d'autonomie,
- santé environnementale,
- accès et offre de soins.

Des groupes de travail vont être réactivés pour flécher les actions prioritaires et animer ce contrat en transversalité.

Par ailleurs, Vals de Saintonge Communauté gère 3 Maisons de santé (Aulnay-de-Saintonge, Tonnay-Boutonne et Bords) et facilite, au travers de sa politique tarifaire, l'accueil de professionnels de santé ainsi que d'infirmières ASALEE (Action de Santé Libérale En Équipe) attendu que ces nouvelles pratiques améliorent la prise en charge des patients.

La prévention est au centre des enjeux de la collectivité, considérant notamment qu'une action en amont peut contribuer à réduire les prises en charges, dans un contexte de forte tension des professionnels de santé.

Référence :

- **FO-13-03-01 : Plan Santé**

Article 4 – Logement et Habitat

Le Département entend mettre l'accent sur l'exigence d'équilibre et d'équité territoriale dans sa politique du logement en aidant les Communes à reconquérir les centres-bourgs et en accompagnant les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique, en complément du soutien de l'Intercommunalité en accord avec les dispositions du Plan Départemental de l'Habitat (PDH).

LOGEMENT A LOYER LIBRE

Depuis 1995, le Département accompagne financièrement les Communes dans leurs projets de réhabilitation de leur patrimoine bâti lorsqu'elles créent ou remettent en état des logements locatifs à loyer libre. Ces opérations contribuent à la revitalisation de leurs centres-bourgs. Certains de ces logements, dépendant d'un commerce, permettent de favoriser l'installation d'un artisan.

- *En Vals de Saintonge, le dispositif départemental a permis d'accompagner, ces*

deux dernières années, une vingtaine de Communes dans le cadre de travaux de rénovation, d'économie d'énergie, voire de création de logements.

AMELIORATION DE L'HABITAT/LOGEMENT SOCIAL

Dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général, le Département a adopté des mécanismes de soutien financier à destination des Charentais-Maritimes dans leurs projets de rénovation énergétique. Ce dispositif conventionnel, construit en relation étroite avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), a permis l'amélioration de l'habitat privé des propriétaires occupants.

- *Depuis 2018, ce sont 269 ménages propriétaires occupants qui ont bénéficié de subventions départementales directes pour un montant de 400 000 € sur le Territoire de la Communauté de Communes.*

Les habitants du territoire ont également accès à une Plateforme de la Rénovation Energétique (Rénov' Info Service Aunis Vals de Saintonge), portée par l'Intercommunalité et chargée de renseigner, d'accompagner et de rediriger l'ensemble de la population sur les dispositifs mobilisables dans le cadre de travaux d'économies d'énergie.

L'échelon intercommunal est de plus en plus considéré comme l'échelle pertinente de mise en œuvre des politiques de l'habitat. Cette évolution a contribué à un accroissement des dispositifs d'aides portés par les collectivités territoriales en Charente-Maritime.

A ce titre, il peut être souligné l'impulsion donnée à la politique de l'habitat par la Communauté de Communes, matérialisée par l'adoption d'un programme d'aides (subventions directes aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs), afin de favoriser la rénovation et l'adaptation des logements. Ce programme prend la forme d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) contractualisée avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour la période 2019-2024.

L'objectif est d'accompagner et de financer 222 logements de propriétaires occupants et bailleurs pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique et de travaux lourds dans des logements dégradés.

En 2023, la Communauté de Communes s'engage plus fortement dans l'aide aux particuliers sur la rénovation de leur logement, en intégrant les publics très modestes et en bonifiant l'aide existante apportée par Vals de Saintonge au public modeste.

La Communauté de Communes est également compétente en matière de Programme Local d'Habitat (PLH).

En complément, la Communauté de Communes dispose d'une labellisation « Petites Villes de Demain » sur les Communes de Saint-Jean-d'Angély, Saint-Savinien-sur-Charente, Matha et Aulnay-de-Saintonge. Elle assure le suivi de ces dispositifs, notamment dans leurs actions dans le domaine de l'habitat, et est signataire des conventions d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) liées. Le Département, également signataire de cette ORT, accompagne financièrement la réalisation des études portées par ces Communes et liées au programme d'actions inclus dans le contrat.

Enfin, le sujet de l'habitat est intégré aux documents de planification élaborés par la Communauté de Communes : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Pour soutenir les initiatives locales et inscrire les aides départementales dans un cadre de complémentarité avec les actions conduites par les intercommunalités, le Département et l'Etat ont décidé d'élaborer un Plan Départemental de l'Habitat (PDH), qui succédera au Schéma Départemental de l'Habitat. L'objectif est de fixer un cadre stratégique prenant en compte les spécificités territoriales afin d'apporter des réponses opérationnelles construites en cohérence

avec les programmes d'actions locales. En effet, ce document-cadre, qui sera voté en juin 2023 pour la période 2023-2028, vise à mettre en cohérence les politiques locales de l'Habitat à l'échelle départementale et à produire un effet synergique des différentes aides attribuées.

Concrètement, ce plan se traduira par :

- une analyse des besoins des territoires,
- la définition d'une stratégie départementale en coopération étroite avec l'échelon intercommunal et la plate-forme territoriale de rénovation énergétique,
- une feuille de route opérationnelle, partagée avec Vals de Saintonge Communauté.

L'objectif est de rendre visible et de rapprocher l'ensemble des actions et politiques menées par les différents acteurs dans le cadre des multiples dispositifs.

Le PDH proposera une mise à jour du cadre des aides destinées à accompagner la construction de logements sociaux, tournées en priorité vers les zones « tendues ».

Peu d'opérations sont réalisées sur ce territoire qui comptabilise 689 logements sociaux, les bailleurs privilégiant les zones carencées en logement social. Néanmoins, afin de répondre au besoin existant sur le territoire, des mécanismes de soutien financier seront à l'étude pour aider à la concrétisation d'opérations sur les zones dites « détendues ».

- *En 2019, le Département a participé au financement d'une opération de construction de logements sociaux publics permettant la réalisation de 4 logements.*

Le Département poursuivra son appui financier pour soutenir la production locative sociale et travaillera à ajuster sa stratégie et ses programmes d'actions de manière à répondre aux enjeux du Territoire.

Enfin, un certain nombre de biens immobiliers, notamment les maisons situées en milieu rural, ne sont pas en règle au regard des obligations en matière d'assainissement collectif ou individuel. Cela constitue aussi un enjeu environnemental fort.

Le Département aide les ménages modestes se trouvant dans l'obligation de se mettre aux normes en matière d'assainissement.

- *Pour le Territoire des Vals de Saintonge, ce sont 25 ménages qui ont bénéficié depuis 2019 d'une subvention départementale, pour plus de 230 000 € de travaux générés.*

Le Département s'engage à renforcer ce dispositif en augmentant les moyens financiers affectés pour 2023.

Références :

- **FO-13-04-01 : Garantir la cohérence et la complémentarité des politiques habitat**

Article 5 – Insertion et Action Sociale

INSERTION

L'offre d'insertion portée par le Département couvre l'ensemble des champs de l'insertion allant de la prise en compte des problématiques de santé, d'isolement social et de mobilité, à l'aide à la définition du projet professionnel et au positionnement sur le marché de l'emploi.

Dans le champ de l'insertion sociale et de l'action sociale, Vals de Saintonge Communauté intervient aux côtés du Département pour tenter d'infléchir la déprise des services en milieu rural et de favoriser l'insertion par l'emploi.

Les élus de Vals de Saintonge soutiennent indirectement les chantiers d'insertion en sollicitant des prestations de services, particulièrement au niveau des espaces verts et de petits travaux du bâtiment. Le Département assure un financement direct aux chantiers d'insertion du Territoire pour favoriser le recrutement des bénéficiaires du revenu de solidarité active, leur encadrement technique et leur accompagnement socio-professionnel.

Conscient de la nécessité de développer et diversifier l'offre des chantiers d'insertion, Vals de Saintonge Communauté facilite, lorsque cela est possible, le développement des projets associatifs.

- *C'est notamment le cas à Asnière-la-Giraud, où Vals de Saintonge Communauté a rénové, avec un cofinancement départemental, le bâtiment du siège des « Restaurants du cœur ».*
Ce bâtiment est loué à l'association qui a un agrément pour un chantier d'insertion soutenu par le Département pour 11 salariés bénéficiaires du rSa en 2022.
- *Vals de Saintonge Communauté accompagne également le Service Insertion par l'Environnement Vals de Saintonge (SIE) dans son projet de maraîchage sur la commune d'Aujac. Elle a construit, avec un cofinancement départemental, un bâtiment dédié à la transformation de la production maraîchère du chantier d'insertion soutenu par le Département pour 41 salariés bénéficiaires du rSa en 2022. Elle propose également l'accès aux outils à d'autres exploitants.*

Vals de Saintonge Communauté est ainsi particulièrement mobilisée sur la question de l'emploi en travaillant à maintenir un tissu économique fort et diversifié et en encourageant le potentiel d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. La situation de l'emploi s'est améliorée de manière significative en Charente-Maritime, le Territoire Vals de Saintonge ne fait pas exception. Selon les données de l'Observatoire Régional de l'Emploi, le territoire comptabilisait 4 292 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues (-9,1% en un an) en décembre 2022, dont 572 bénéficiaires du revenu de solidarité active (en recul de 22,2%). Par ailleurs, sur la période de février 2022 à janvier 2023, 1 809 offres d'emploi ont été déposées auprès de Pôle Emploi. Si les demandeurs d'emploi de longue durée ont vu leur nombre diminuer de manière significative (-15,3%) sur la même période, ils représentent encore une cohorte importante puisqu'ils étaient 2 135 à être inscrits depuis au moins un an fin 2022.

Vals de Saintonge Communauté et le Département travailleront à établir et enrichir un cadre collaboratif en recherchant la mise en commun des savoir-faire et des outils, pour progresser et conduire ensemble des actions individuelles et collectives.

L'enjeu consiste à provoquer la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les recruteurs, à mettre en place de nouvelles modalités de rencontres. Vals de Saintonge Communauté et le Département ont un rôle clé de coordination, d'ingénierie et de portage du projet. Ils devront agir en collaboration privilégiée avec Pôle Emploi.

ACTION SOCIALE

La réussite de la stratégie en matière d'insertion professionnelle est par ailleurs très liée à la bonne articulation des acteurs de l'accueil social de proximité. Les Centres Communaux d'Action Sociale, les France services du Territoire assurent un premier accueil social, en coordination avec le service départemental d'action sociale et mènent des accompagnements spécialisés et adaptés aux publics qui relèvent de leurs compétences. Pour répondre aux enjeux d'amélioration de l'accessibilité aux droits sociaux dans les territoires, le Département souhaite organiser et consolider avec ces acteurs locaux les actions mises en place, afin de garantir l'accueil social

inconditionnel et généraliste de proximité et développer la concertation entre les partenaires, l'aller-vers et l'information des usagers.

Vals de Saintonge Communauté porte 2 France Services :

- l'une directement à Matha,
- l'autre indirectement à Saint-Jean-d'Angély, via le financement du centre intercommunal d'action sociale.

La Poste porte les France Services :

- d'Aulnay-de-Saintonge,
- de Tonnay-Boutonne/Saint-Savinien-sur-Charente.

Ces 4 France Services participent à maintenir un 1^{er} niveau d'accompagnement dans le cadre de l'accès aux droits.

Le recrutement, par Vals de Saintonge Communauté, d'un Intervenant Social en Gendarmerie (ISG) a également permis l'accueil des personnes en situation de détresse sociale. Il intervient dans l'évaluation des besoins sociaux. Il a un rôle de conseil et d'orientation vers les services dédiés et de relai vers les partenaires (accès au droit, police, gendarmerie, justice, services sociaux, sanitaires...).

Les bilans des 3 dernières années démontrent que cela permet de détecter et traiter des situations majoritairement inconnues des travailleurs sociaux du Département.

Cette mission permet également un accompagnement des élus pour la mise en œuvre de médiations dans des situations complexes, particulièrement en matière de violences intra familiales, de santé mentale et de fugues de mineurs, et de personnes sans résidence stable, conformément à la convention ISCG.

INCLUSION NUMERIQUE

Dans le cadre du « plan d'actions départemental pour un numérique inclusif », le Département et Vals de Saintonge Communauté s'engagent à :

- mettre en place des outils mutualisés pour favoriser les échanges (cartographie de l'offre d'inclusion numérique, annuaire des acteurs, portail internet...),
- assurer une veille des dispositifs et appels à projets supra départementaux,
- contribuer à l'ingénierie de projet suivant les priorisations conjointement définies.

Le Département déploiera l'intervention des conseillers numériques départementaux sur le territoire des Vals de Saintonge en concertation avec Vals de Saintonge Communauté.

Vals de Saintonge Communauté, en lien avec les objectifs de sa Convention Territoriale Globale, s'engage à relayer la communication départementale sur l'offre numérique et à décliner une communication locale complémentaire et adaptée. Elle favorisera et coordonnera le déploiement d'un parc numérique à disposition du grand public en veillant à un maillage efficace du territoire.

Les France Services implantées sur le territoire des Vals de Saintonge accompagnent les usagers dans toutes leurs démarches administratives, lors de permanences régulières.

A ce titre, Vals de Saintonge Communauté s'engage à faciliter la complémentarité des actions des Conseillers Numériques avec les 4 France Services.

Afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique, le territoire a également répondu favorablement au déploiement de 2 Conseillers Numérique en Vals de Saintonge sur la période 2021-2023.

Références :

- **Fiche-objectif FO-13-05-01 : Relation aux entreprises et placement en emploi**

- **Fiche-objectif FO-13-05-02 : Formaliser l'engagement des acteurs locaux au service de l'accueil social de proximité**
- **Fiche-objectif FO-13-05-03 : Inclusion numérique**

Article 6 – Enfance et Petite enfance

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) remplit un rôle de prévention médicale et médico-sociale auprès des enfants de 0 à 6 ans et de leurs parents : suivis de grossesse, consultations médico-infantiles, vaccinations obligatoires, visites à domicile, bilans de santé en école maternelle (bilans de santé des 4 ans obligatoires).

- *En Vals de Saintonge, 4 lieux de consultation sont accessibles aux familles : Aulnay-de-Saintonge, Matha, Saint-Savinien-sur-Charente, Saint-Jean-d'Angély et Tonnay-Boutonne.*

La PMI garantit également le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants en réponse aux besoins (enfants en situation de handicap, horaires atypiques, couverture territoriale).

Outre la délivrance des agréments et la formation des assistants maternels, le service de PMI soutient la création de Maisons d'Assistants Maternels.

Il joue également un rôle de conseil technique auprès des porteurs de projets d'Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE : crèches, micro-crèches, ...).

PROTECTION DE L'ENFANCE

La hausse des signalements et des informations préoccupantes est un signal d'alerte de l'enfance en danger. Face à cette problématique, le Département est engagé dans un renforcement de la prévention et des mesures alternatives au placement :

- en soutenant des mesures complémentaires au placement institutionnel grâce, par exemple, au Placement Educatif à Domicile,
- en menant des actions éducatives à domicile et en milieu ouvert, des actions collectives via les services de la Protection Maternelle Infantile et les Délégations territoriales.

Le Département décline cette politique dans le territoire des Vals de Saintonge, notamment par un renforcement des moyens (financement d'une équipe mobile de prévention spécialisée, à Saint-Jean-d'Angély, portée par l'Association Accompagner Développer Eduquer Insérer –ADEI- qui intervient également sur l'île d'Oléron).

Vals de Saintonge Communauté est un acteur de première ligne du fait de sa compétence petite enfance, enfance, jeunesse et éducation.

Dans le cadre du Contrat Local sur les Violences Sexistes et Sexuelles (CLVSS), un travail collectif a été mené sur les Informations Préoccupantes (IP) : détection, outils de repérage, orientation, faire une IP ...

Au sein du Service petite enfance de Vals de Saintonge Communauté, un protocole a été mis en place. Ce travail se poursuit avec pour objectif de disposer de protocoles au sein des accueils de loisirs et des écoles (qui fait quoi, comment et quand).

Le territoire s'est également doté d'un Intervenant Social en Gendarmerie (ISG) qui intervient particulièrement en matière de violences intra familiales, de santé mentale et de fugues de mineurs, en lien avec la gendarmerie, mais également en appui des services et des élus.

Enfin, le déploiement de nouveaux services relatifs aux droits de l'enfance est encouragé.

A titre d'exemple, à compter de janvier 2023, le Relais Petite Enfance de Saint-Jean-d'Angély hébergera l'Espace Rencontre Parents-Enfants porté par l'UDAF et retenu dans le cadre d'un appel à projet de la CAF. A l'occasion de crises ou de ruptures familiales graves, les espaces de rencontre ont pour fonction d'aider au maintien ou au rétablissement des liens entre enfants et parents.

PROMOTION DU METIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Une campagne de promotion du métier d'assistant familial, en vue de l'agrément et du recrutement des assistants familiaux, sera lancée par le Département pour faire face à la diminution progressive des effectifs dans ce métier.

L'appui de la Communauté de Communes et des Communes sera recherché pour relayer le programme départemental de recrutement d'assistants familiaux.

BATIMENTS COMMUNAUX DEDIES A L'ACCUEIL DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE

Présent aux côtés des Communes réalisant des investissements importants concernant leur patrimoine et en particulier les bâtiments d'accueil des publics, le Département accompagne la construction, la transformation, la réhabilitation des bâtiments scolaires du 1er degré et des crèches.

- *En Vals de Saintonge, les dispositifs départementaux ont permis d'accompagner ces deux dernières années une vingtaine de Communes dans le cadre de travaux de réhabilitation/rénovation, d'économie d'énergie portant sur des bâtiments scolaires du 1er degré.*

Références :

- **FO-13-06-01 : Créer ou réhabiliter les structures d'accueil dédiées à l'enfance (CDC)**

Article 7 – Jeunesse

Cette force vive charentaise-maritime est attachée à son territoire qu'elle est amenée trop souvent à quitter pour poursuivre ses études et s'engager dans la vie active. Cependant une partie des jeunes se sent éloignée des dispositifs d'excellence et du fonctionnement des institutions qui encadrent leurs parcours d'étudiant et leur vie sociale. En ce sens, le Département compte insuffler une nouvelle dynamique avec une politique jeunesse de proximité, relevant d'une approche transversale avec les acteurs du territoire tant associatifs qu'institutionnels. Cette politique fera l'objet d'un Plan dédié, le « Plan Jeunesse pour la Charente-Maritime », approuvé au cours de l'année 2023.

Faciliter leurs démarches, lever les obstacles, en simplifiant l'accès aux dispositifs d'aides qui leurs sont dédiés, en lien avec l'Etat et la Région, faire valoir la richesse de leurs initiatives en Charente-Maritime, tels sont les enjeux du Plan jeunesse dont l'ambition est de :

- soutenir l'engagement des jeunes et améliorer le mieux "vivre ensemble" avec le déploiement de dispositifs (cadets de la sécurité, cadets de la gendarmerie, services civiques, passeport citoyen, appels à projets "Jeunes Citoyens" dans les collèges...),
- favoriser le développement personnel par le sport et la culture (Horizon vacances jeunesse, passeport sport-culture...),
- accompagner progressivement et sereinement la jeunesse vers l'autonomie et la vie professionnelle, en valorisant l'exemplarité de toutes les filières professionnelles et la réussite des plus audacieux (stages de 3ème, stages étudiants, porter à connaissance du champ des possibles...),

- sensibiliser à la prévention santé avec des actions de terrain permettant de mettre en synergie toutes les forces vives du territoire.

Le Département rappelle le fonctionnement de ses dispositifs existants qui ont fait leur preuve : ainsi, il aide dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) les 18-25 ans qui rencontrent des difficultés particulières ponctuelles, qui s'engagent dans un projet de formation ou qui souhaitent améliorer leur mobilité pour un projet professionnel.

Au-delà des dispositifs d'aides très variés, le Département peut participer à un projet de territoire visant à l'autonomie professionnelle des jeunes dans le cadre de sa politique de prévention ou du Plan « Jeunesse ».

Vals de Saintonge Communauté et les Communes, toutes fortement investies en faveur de la jeunesse, alimenteront utilement le Plan départemental de leur retour d'expériences et de leurs recommandations. Elles seront pleinement mobilisées pour faire connaître les potentiels d'avenir à la portée des jeunes Charentais-Maritimes tout comme le bureau information jeunesse situé à Saint-Jean-d'Angély.

En effet, la politique jeunesse en Vals de Saintonge s'inscrit dans une volonté d'accompagnement des enjeux de société.

Au-delà de l'accueil de loisirs, des actions d'informations, de sensibilisations et de préventions sont menées au sein des différents services sur des sujets tels que la puberté, les questions liées au numérique, le harcèlement, les addictions.

Vals de Saintonge Communauté a notamment développé des expositions « Moi jeune citoyen » et « Questions de Justice ». Ces expositions sont des supports pédagogiques utilisés sur le territoire et adaptés selon les tranches d'âge. Au travers de ces supports, les élèves peuvent débattre et s'informer autour de nombreuses questions touchant leur vie quotidienne à l'école, dans la rue ou à la maison. Ils échangent sur l'utilisation des réseaux sociaux, sur les droits des enfants ou encore sur le rôle et le fonctionnement de la justice.

De plus, ces dernières années ont permis de partager, avec les différents partenaires du territoire, sur le défaut de structuration de la politique en faveur des jeunes dans les Vals de Saintonge.

Face à ce constat, Vals de Saintonge Communauté a missionné l'IFAID (Institut de formation professionnelle dans le champ du développement social et solidaire) pour réaliser un diagnostic sur les besoins, les attentes des jeunes (11/30 ans) et de leur famille sur le territoire des Vals de Saintonge, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs de la jeunesse et les jeunes eux-mêmes. L'objectif des élus de Vals de Saintonge Communauté est de partager cette démarche avec les acteurs du territoire et, à terme, construire une politique jeunesse qui répondra aux souhaits d'interconnaissance et de coordination des actions, formulés par les partenaires et la collectivité. Pour ce faire, le groupe d'étudiants de l'IFAID missionné, proposera des rencontres de janvier à juin 2023 pour partager un état des lieux, des pistes de travail et ainsi élaborer une stratégie commune, avec les acteurs locaux.

COLLEGES

Pour ce qui concerne les collèges, le Département investit pour les 51 collèges publics de son territoire, dans le cadre d'opérations de restructurations, de grosses réparations, de nouvelles constructions ainsi que d'optimisations énergétiques. En ajoutant les équipements, le total des crédits prévisionnels pour l'année 2023 est estimé à 24 M€. Par ailleurs, le Département soutient les 10 Collèges privés du territoire en application de la loi Falloux pour un montant d'investissement de 591 184 € au titre de 2023.

Le Territoire des Vals de Saintonge comprend 7 collèges publics à Aulnay-de-Saintonge, Loulay, Matha, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Savinien-sur-Charente et Tonnay-Boutonne. Il comprend également le collège privé Sainte-Sophie à Saint-Jean-d'Angély. A la rentrée de septembre 2022, les sept collèges publics des Vals de Saintonge accueillent 96 classes et 2 332 élèves. 167 élèves sont inscrits au collège Sainte-Sophie et répartis dans 8 divisions.

A la rentrée 2022, le collège d'Aulnay de Saintonge a vu l'ouverture d'une formation professionnelle aux métiers de la maroquinerie en lien avec le CFA de Saintes. Cette ouverture a nécessité des travaux portés par le Département pour un montant de 161 700 €.

Le Département poursuivra son engagement pour l'équipement des établissements et plus largement l'amélioration continue des conditions d'accueil des élèves. A ce titre les opérations les plus importantes concernent les collèges (cf. annexe 5) :

- d'Aulnay-de-Saintonge pour la construction d'ateliers de maintenance d'un montant de 540 000 € (livré à la rentrée 2022) et la rénovation du système de chauffage pour 365 000€,
- de Matha avec la pose de panneaux solaires et la rénovation des installations de chauffage,
- de Loulay avec la substitution du chauffage et la rénovation d'une façade pour 200 000 €,
- de Tonnay-Boutonne avec la construction d'un atelier de maintenance pour 250 000 €.

Le Département continuera également d'accompagner les projets pédagogiques concourant à l'épanouissement culturel et sportif des collégiens ou à leur éducation citoyenne ou écologique. On peut par exemple relever les initiatives des collèges en matière d'actions en faveur de la biodiversité (ruches, nichoirs...).

Des synergies pourront s'opérer avec les Communes et Vals de Saintonge Communauté, elles seront de nature à développer et pérenniser ce type d'action.

En parallèle, en 2023, le Département va subventionner au profit du collège Sainte-Sophie :

- la mise aux normes de la plonge et la pose d'une laverie à la demi-pension pour 21 179 €,
- l'acquisition de 11 micro-ordinateurs pour un montant de 8 657€.

Références :

- [FO-13-07-01 : Créer ou réhabiliter les structures d'accueil dédiées à la jeunesse \(CDC\)](#)

Article 8 – Exemplarité énergétique

Le Département engage une nouvelle impulsion dans ses politiques de lutte contre le réchauffement climatique par le biais du développement des énergies renouvelables locales et de la promotion de l'innovation énergétique (cf. annexe 8) :

- en se positionnant en rôle d'animateur du Fonds Chaleur de l'ADEME afin d'en faire profiter toutes les Communes et les entreprises privées afin de massifier la production de chaleur renouvelable et ce, à compter de 2023,
- en soutenant l'innovation technologique.

Le Département accompagne les Collectivités et Vals de Saintonge Communauté avec son expertise technique en matière d'énergie. Les interventions départementales en ce sens peuvent être multiples :

- soit pour apporter des recommandations techniques pour améliorer les performances thermiques des bâtiments et tendre vers l'efficacité énergétique,
 - *comme ce qui a été fait pour les Communes de Nachamps pour l'amélioration énergétique d'un logement communal ou Saint-Julien-de-l'Escap pour l'amélioration énergétique de la mairie,*
- soit dans le cadre d'études d'aide à la décision comparative pour substituer les énergies fossiles et recourir à des sources d'énergies renouvelables,
 - *à l'instar de ce qui a été réalisé en faveur de la Commune d'Archingeay sur une chaufferie collective granulée bois ou de la Commune de Bernay-Saint-Martin pour une boucle d'eau tempérée géothermique,*
- soit pour fournir un appui logistique dans le suivi et l'exploitation des installations existantes,
 - *comme c'est le cas pour la Commune de Tonnay-Boutonne pour une chaufferie bois déchiqueté et le réseau de chaleur pour les bâtiments publics.*

Vals de Saintonge Communauté a souhaité inscrire dans son Contrat d'Objectifs Territorial un objectif complémentaire relatif à la sobriété énergétique et au confort thermique des bâtiments.

Cet objectif complémentaire vise, à terme, à la réalisation d'un Schéma directeur immobilier énergétique permettant d'initier des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments publics et de les inscrire dans la programmation pluri annuelle de ses investissements.

Références :

- [FO-13-08-01 : Exemplarité énergétique](#)

Article 9 – Environnement et Territoires

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Au titre de sa politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département travaille en partenariat avec :

- Vals de Saintonge Communauté et certaines Communes pour des opérations de gestion, d'aménagement et de valorisation des ENS définis au Schéma Départemental des ENS,
- des associations et Etablissements Publics pour des actions de préservation sur ces sites.

Ces opérations concernent notamment :

- 5 sites ENS bénéficiant de financements du Département pour leur préservation via les Associations de protection de la Nature :
 - les Bois et Carrières de Saint-Savinien-sur-Charente,
 - l'Asinerie du Baudet du Poitou,
 - les Chaumes de Séchebec,
 - les Coteaux de Annepont et Château Gaillard,
 - la Vallée de la Trezence,
- l'Asinerie du Baudet du Poitou : site Echappées Nature du Département, géré en régie, pour l'accueil et la sensibilisation du public.

7 autres ENS sont inscrits en sites candidats dans le Schéma départemental dont notamment le Bois de La Bastière.

Le renforcement du partenariat entre le Département et Vals de Saintonge Communauté pourrait permettre à terme de les intégrer en tant qu'ENS en sites actifs et ainsi contribuer à la préservation de plus de 3 300 ha supplémentaires.

ARBRE, PAYSAGE, FORET ET AMENAGEMENT FONCIER

Qu'il s'agisse de la requalification des bourgs, du développement du maillage bocager dans l'espace rural, du confortement des projets routiers, de la création d'îlots de fraîcheur dans les collèges, de la requalification des Espaces Naturels Sensibles, de la gestion du réseau fluvial, de la valorisation touristique des sites emblématiques, le Département est un acteur majeur de la valorisation paysagère du territoire.

Au titre du soutien et de l'accompagnement techniques des Communes, le Département travaille en partenariat avec plusieurs d'entre-elles pour des opérations de gestion, d'aménagement et de valorisation du paysage communal.

L'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental (anciennement remembrement) est devenu, depuis le 1er janvier 2006, une compétence obligatoire des Départements. Les opérations d'aménagement foncier peuvent être engagées à la demande d'une Commune ou bien être exigées par l'Etat dans la Déclaration d'Utilité Publique pour compenser les effets déstructurants d'un ouvrage sur les exploitations agricoles (Ouvrage routier, par exemple).

Par ailleurs, le Département conduit une politique en faveur de l'aménagement durable des forêts, par l'appui à l'animation forestière auprès des propriétaires privés et des collectivités, via le Groupement de Développement Forestier de la Charente-Maritime.

- *Sur le territoire des Vals de Saintonge, l'animation forestière a permis la mobilisation de 2 658 tonnes de bois et le reboisement de 5 ha ces dernières années.*

TRANSITION ALIMENTAIRE ET CIRCUITS COURTS

Le Département a mis en place une politique en faveur des circuits courts et de proximité depuis 2016. Cette politique se traduit par des dispositifs d'aides financières pour soutenir et faciliter les initiatives locales, permettre aux producteurs de vivre dignement de leur métier, sensibiliser les consommateurs aux enjeux du « manger local » et faciliter l'accès aux produits locaux, pour tous les publics, du particulier à la restauration collective.

Le site internet « manger17.fr », la plateforme Agrilocal17 et la marque « + de 17 dans nos assiettes » sont trois outils complémentaires qui ont été mis en place à cet effet, associés à une démarche d'animation et d'accompagnement auprès des acteurs locaux.

- *De nombreux producteurs du territoire utilisent ces outils :*
 - *12 acheteurs et 29 fournisseurs inscrits sur la plateforme AGRILocal,*
 - *38 producteurs référencés sur le site Manger17 dont 11 producteurs utilisant la marque « + de 17 dans nos assiettes ».*

Les Vals de Saintonge sont caractérisés par une forte dynamique de développement des filières biologiques, avec la présence du pôle Val Bio Ouest et de la légumerie d'Aujac porteuse d'une activité d'insertion. L'élaboration par Vals de Saintonge Communauté d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est l'une des actions visées dans sa programmation des fonds européens 2021-2027 et est inscrit dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le Département mène une politique de lutte contre les moustiques sources de nuisances et intervient à ce titre dans les marais des 3 Communes des Vals de Saintonge, inscrites à l'arrêté préfectoral en vigueur.

Une action coordonnée des collectivités territoriales et du Département apparaît également pleinement nécessaire pour contenir la nuisance du « moustique tigre » en phase d'installation définitive dans plusieurs communes.

Références :

- **FO-13-09-01 : Plan de gestion de la Trézence**
- **FO-13-09-02 : Lutte contre le changement climatique et Plan arbre et paysage**
- **FO-13-09-03 : Alimentation durable et Circuits Courts**
- **FO-13-09-04 : Lutte contre le « moustique tigre »**

Article 10 – Infrastructures et Mobilités

Les projets structurants engagés par le Département sont la déclinaison d'une véritable vision du développement du territoire.

INFRASTRUCTURES ROUTIERES

L'ensemble des opérations en cours, déjà prévues ou à prévoir (lorsque la convention travaux ou études et travaux n'est pas encore signée avec les communes et/ou l'EPCI) est présenté dans un tableau (cf. annexe 4), accompagné d'une cartographie ainsi que des fiches actions pour les projets les plus importants.

Ces différents documents présentent l'état d'avancement des projets.

La somme de l'ensemble de ces projets témoigne de l'engagement du Département pour la mise en sécurité des axes routiers et la mise en valeur des villages du territoire.

DEPLACEMENTS ALTERNATIFS

L'essor des nouveaux modes de déplacements alternatifs et la nécessité de favoriser leurs usages incitent à porter une vision de l'aménagement du territoire moderne.

Ainsi, le Département intègre toutes les mobilités et s'engage à favoriser la mobilité, notamment dans le cadre d'un habitat rural dispersé.

Il conduit également des actions en faveur des personnes en insertion visant à favoriser leur mobilité dans une perspective de retour ou d'accès à l'emploi. Ainsi, pour lever leurs freins personnels, le Département oriente les allocataires du rSa vers un partenaire conventionné qui aborde la problématique mobilité dans son ensemble et apporte une expertise sur le type d'action individuelle à mettre en place (adapté aux besoins de la personne et à sa localisation).

Le Département y consacre environ 16 % de ses crédits d'insertion.

Pour le territoire des Vals de Saintonge, le Département s'appuie sur l'Association Vals de Saintonge Mobilité pour :

- *réaliser des diagnostics et des accompagnements personnalisés et proposer à la location des véhicules à tarif solidaire.*
- *proposer des nouveaux services financés dans le cadre du Plan Vals de Saintonge.*

AIRES DE COVOITURAGE

Le Département souhaite encourager la pratique croissante du covoiturage par une nouvelle programmation d'extensions ou de créations d'aires de covoiturage (notamment à Saint-Savinien-sur-Charente et Brizambourg).

- *Le territoire est doté de 7 aires soit 137 places dédiées situées dans les communes de Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Jean-d'Angély (2), La Vergne, Puy-du-Lac, Aulnay-de-Saintonge et de Matha.*

TRANSPORT A LA DEMANDE

Par un accompagnement en matière d'ingénierie, le Département entend soutenir l'émergence de services locaux de mobilité (transport à la demande, auto-stop encadré, auto-partage,...)

MOBILITES DOUCES

Le « Plan vélo » départemental a pour objectif d'identifier des itinéraires d'intérêt départemental, notamment pour la desserte des collèges, et d'en définir les conditions de réalisation.

Dès 2023, le lancement d'une expérimentation intra-communale à Saint-Savinien-sur-Charente, permettra de proposer un itinéraire cyclable vers le collège. Ce projet d'intérêt départemental réutilisera des voies existantes permettant de proposer une alternative à la voiture. Le Département se propose d'accompagner financièrement ce projet dans le cadre du Contrat de Proximité.

En parallèle, le Schéma départemental Véloroutes Voies Vertes et Randonnée est un outil d'attractivité et de développement touristique des territoires ruraux.

Il vise à valoriser :

- de grands itinéraires vélos,
- la randonnée pédestre,
- la randonnée équestre.

A ce titre, le Département met en place un partenariat constructif avec Vals de Saintonge Communauté en lien avec les Communes pour mener des projets de créations et de réhabilitations des grands itinéraires et boucles locales.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre :

- des projets de création et de réhabilitation de tronçons inscrits dans les grands itinéraires et les boucles locales : La Flow Vélo®, la véloroute N°41 "Saint-Jacques à vélo", l'axe Vendée/Surgères/Saint-Jean-d'Angély, les Rives de Boutonne, La Route européenne équestre d'Artagnan,
- du développement des aires de services,
- du déploiement du label Accueil Vélo®.

En juillet 2021, la Région Nouvelle-Aquitaine est devenue compétente en matière de mobilités pour le territoire des Vals de Saintonge. La Communauté de Communes s'engage depuis aux côtés de la Région sur les questions de mobilités au travers des Contrats Opérationnels de Mobilités (COM).

L'année 2023 marque pour la Vals de Saintonge Communauté le lancement de ce Contrat Opérationnel de Mobilités, avec l'objectif de réaliser dans un premier temps une étude mobilité. Ce travail préalable, est nécessaire pour déterminer les enjeux autour des mobilités du territoire. En Vals de Saintonge, la voiture est le principal moyen de déplacement, dans une aire où les transports en communs sont quasi inexistantes. Il s'agit d'interroger tous les moyens de déplacements et d'adapter ensuite la politique communautaire.

Les résultats attendus devraient permettre à la collectivité d'orienter ses actions en matière de mobilités et ainsi inclure de nouvelles actions au sein du Contrat Opérationnel de Mobilités.

INFRASTRUCTURE DE COMMUNICATION TRES HAUT DEBIT

Le Département a lancé dès 2018 son programme de développement du Très Haut Débit avec la volonté d'apporter la fibre optique à tous les logements avant fin 2023.

Grâce à cette technologie pérenne et évolutive l'ensemble des foyers des Vals de Saintonge pourra bénéficier d'une connexion aussi performante que celle des grandes métropoles permettant de multiplier les usages numériques simultanés sans ralentissement (téléchargements, télévision 4k, navigation, streaming, informatique en nuage, télétravail...).

Toutes les entreprises sont également prises en compte dans le cadre de ce projet. Elles pourront en outre opter pour des connexions proposant une stabilité et une sécurité renforcées (connexions de type FttE) afin de garantir la continuité de leur activité.

En décembre 2022, le Département tient ses engagements avec près de 90 % des 36 092 logements et entreprises de Vals de Saintonge raccordables à la fibre optique. Ce maillage numérique contribue d'ores et déjà à renforcer l'attractivité du territoire, en développant l'accès aux usages numériques pour les habitants, en renforçant la réactivité des entreprises et en améliorant les services des locations de tourisme.

Le financement du déploiement est intégralement pris en charge par le Département et ses partenaires : Charente-Maritime Très Haut Débit, l'Etat et la Région. Aucune participation n'est demandée aux Communes ou à leurs groupements. Si toutefois elles souhaitent enfouir certaines sections du réseau, cela reste à leur charge.

Références :

- **FO-13-10-01 : Plan vélo du quotidien**
- **FO-13-10-02 : Schéma Véloroutes Voies Vertes et Randonnée**
- **FA-13-10-01 : Plan vélo du quotidien Expérimentation**
- **FA-13-10-02 : Création de boucles cyclables**
- **FA-13-10-03 : Création de circuits pédestres**
- **FA-13-10-04 : Réhabilitation de circuits cyclables**
- **FA-13-10-05 : Création de services autour des parcours de randonnées**
- **FA-13-10-06 : Contournement Ouest Saint-Jean d'Angély – RD939-150**
- **FA-13-10-07 : Giratoire Arcadys à Saint-Jean-d'Angély – RDE939e2**

Article 11 – Politique de l'eau

L'eau est omniprésente dans le Département et constitue un élément de son identité en même temps qu'un bien commun inestimable. La quantité et la qualité de la ressource sont des enjeux de société majeurs. Une réflexion sur ses différents usages relève non seulement de la nécessité de la préservation de la ressource mais de l'anticipation de conflits d'usage.

A cet égard, les Communes des Vals de Saintonge pourraient, à titre d'exemple, mettre en place des zones de préemption, afin de permettre au Département d'acquérir des parcelles nécessaires à la préservation de la ressource en eau.

Par ailleurs, une politique ambitieuse en faveur de la protection des milieux aquatiques est mise en œuvre au travers des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques. Ils permettent notamment la réalisation d'études et de travaux nécessaires au bon fonctionnement hydraulique des marais, milieux essentiels à la biodiversité notamment des vallées de la Charente et de la Boutonne.

Au-delà, le Département est particulièrement investi en la matière.

En décembre 2022, il a souhaité réaffirmer sa stratégie à travers une feuille de route et un programme d'actions partagés avec les acteurs locaux, tenant compte des impacts du changement climatique et de la nécessaire préservation de l'eau pour le futur.

En ce sens, le Contrat de Proximité permettra aux collectivités signataires de conjuguer leurs actions pour répondre aux enjeux qualitatifs et quantitatifs de la gestion de la ressource. Ces pistes pourront faire l'objet de réalisation en lien avec les Communes et le Département. Le site de la Trézence, propriété du Département, présente à ce titre une opportunité d'expérimentation en matière de restauration de zone humide.

Vals de Saintonge Communauté a transféré sa compétence en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI) aux 5 syndicats existants sur chacun des bassins versants qui composent le territoire :

- SYMBO (Boutonne),
- SYMBA (Antenne),
- SMABACAB (Aume Couture),
- SMCA (Charente Aval),
- SMBVSN (Sèvre Niortaise).

Elle assure le suivi et la coordination des actions des Syndicats ainsi que le financement de la GEMAPI dans le cadre de la Taxe GEMAPI qu'elle prélève.

Enfin, la politique de l'eau est également intégrée aux documents de planification du territoire, élaborés par Vals de Saintonge Communauté et ses Communes : Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Références :

- **FO-13-11-01 : Protection et gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques**

Article 12- Sécurité

Le Département est un acteur de la sécurité et de la protection des personnes et des biens en Charente-Maritime.

LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Le PAPI décliné sur le fleuve Charente confie au Département l'opération de dévasement en amont du complexe hydraulique de Saint-Savinien-sur-Charente. Ces travaux, estimés à 7 M€ et cofinancés avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale riverains du fleuve, l'Etat et la Région, doivent permettre d'extraire 600.000 m³ de sédiments et ainsi réduire l'impact des inondations de la Charente notamment sur l'Agglomération de Saintes.

LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) contribue à assurer une protection et une sécurité dans tout le territoire.

En 2022, le Département a voté une enveloppe de 500 000 € pour poursuivre l'accompagnement du renouvellement de la flotte départementale des véhicules du SDIS et garantir ainsi une efficacité accrue du service à la population.

CENTRES DE SECOURS

Le département de la Charente-Maritime compte 67 Centres d'Incendie et de Secours (CIS) sur son territoire.

Le Département est engagé auprès du SDIS et des Communes pour organiser un service public optimal contribuant à assurer une protection et une sécurité de la population dans tout le territoire.

A ce titre, les projets de construction, d'extension et d'amélioration des casernements doivent permettre aux sapeurs-pompiers de disposer de locaux et de matériels adaptés aux contraintes opérationnelles, techniques, technologiques, d'hygiène et de sécurité.

Le Département finance ces travaux immobiliers dans le cadre d'une programmation pluriannuelle ambitieuse.

- *Depuis 2011, ce sont 62,8 M€ qui ont été votés par l'Assemblée départementale.*

A échéance de l'année 2034, une enveloppe globale de près de 106 M€ sera consacrée au programme bâtementaire des CIS.

La liste des centres d'incendie et de secours concernant les Vals de Saintonge est présentée en (cf. annexe 6).

POMPIERS VOLONTAIRES

Le développement du volontariat doit être appuyé par les employeurs publics que sont le Département, les Communes et les EPCI.

A ce jour, ce sont 186 sapeurs-pompiers volontaires agents publics départementaux, communaux ou intercommunaux qui bénéficient d'un contrat d'engagement et de disponibilité auprès du SDIS.

- *En Vals de Saintonge, ce sont 29 sapeurs-pompiers volontaires agents publics qui sont engagés.*

Afin d'assurer une couverture opérationnelle qui réponde aux besoins de la population, dans un contexte de désertification médicale de nos territoires ruraux, il est important que les Communes et EPCI appuient la politique de développement du volontariat aux côtés du Département et du SDIS.

LES CADETS DE LA SECURITE : initié en 2016, ce dispositif permet à des collégiens issus de classes de 4^{ème} et volontaires, de disposer d'une formation à la prévention et aux gestes de sécurité en lien avec des référents sapeurs-pompiers. 9 collèges charentais-maritimes sont inscrits dans cette démarche,

- *dont ceux de Aulnay-de-Saintonge, Matha, Saint-Hilaire-de-Villefranche et Saint-Jean-d'Angély. En Vals de Saintonge, 48 collégiens sont mobilisés.*

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI) :

En application du règlement départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), les Maires sont juridiquement responsables du service public de la défense incendie sur leur territoire. A ce titre, ils sont chargés de l'installation, la signalisation, du contrôle et de l'entretien des points d'eau publics et peuvent bénéficier de financements de l'Etat.

Depuis juin 2019, le Département accompagne financièrement les investissements DECI des Communes de moins de 5 000 habitants (schémas communaux / acquisitions des terrains / achats d'équipements).

Concernant le Territoire des Vals de Saintonge, le Département s'est engagé à renforcer son aide aux Communes en votant une bonification de 10 % de ses subventions portant la participation financière globale du Département à hauteur de 30 % du coût HT des projets.

- *Au 31 décembre 2022, 45 Communes ont bénéficié de 580 000 € d'aides départementales.*

Le déploiement des équipements DECI est en cours sur tout le territoire.
Plus d'une vingtaine de projets sont d'ores et déjà recensés par les Communes qui devraient solliciter le Département pour les accompagner.

GENDARMERIES

Les bâtiments hébergeant des gendarmeries sont le plus souvent propriétés des Communes, intercommunalités, voire du Département. Leur construction ou leur rénovation constituent des opérations coûteuses pour lesquelles les maîtres d'ouvrages communaux ou intercommunaux ont recherché l'appui financier du Département.

Depuis de nombreuses années le Département :

- apporte son soutien aux opérations de constructions, d'extensions ou de rénovations des casernements de gendarmeries dans le but d'atténuer la charge financière résiduelle incombant aux Communes et intercommunalités maîtres d'ouvrages,
 - est devenu propriétaire d'une dizaine de gendarmeries qu'il a confié en bail emphytéotique à la Société Nationale Immobilière (SNI) qui en assure la gestion et l'entretien.
- *En Vals de Saintonge :*
- *ces dernières années, le Département a accompagné la construction des gendarmeries de Saint-Savinien-sur-Charente et de Matha,*
 - *les gendarmeries d'Aulnay-de-Saintonge et de Tonnay-Boutonne sont propriétés du Département et confiées à la SNI.*

Dans les prochaines années, des investissements pourraient être réalisés à Aulnay-de-Saintonge et Loulay.

Un projet est également en cours de réflexion sur le secteur de Saint-Hilaire-de-Villefranche dans le cadre de l'appel à projet « 200 brigades ».

Référence :

- **FO- 13-12-01 : Défense Extérieure Contre l'Incendie**
- **FO- 13-12-02 : Favoriser la présence et l'action de la gendarmerie sur le territoire (CDC)**
- **FA-13-12-01 : Dévasement de la Charente**

Article 13 – Tourisme

Avec ses 16 600 lits touristiques dont 2 700 lits marchands, le territoire des Vals de Saintonge représente environ 2,5 % de la capacité d'accueil de la Charente-Maritime.

Compte-tenu de l'importance stratégique de l'économie touristique, le Département a souhaité refonder sa politique en la matière, dans le cadre d'un schéma en cours d'élaboration qui reposera sur trois grands principes :

- la consolidation du positionnement de son Comité Départemental, Charentes-Tourisme, en tant qu'Agence Départementale porteuse de la mise en œuvre de la politique touristique départementale,
- la mission de Charentes-Tourisme d'être un accélérateur d'une ingénierie touristique globale au service des acteurs publics et parapublics ainsi que socio-professionnels de la filière,
- une coopération sur mesure adaptée aux spécificités de chaque territoire.

Dans ces conditions, le Département et Vals de Saintonge Communauté conviennent d'ores et déjà :

- que Charentes-Tourisme soit mobilisé au service des Collectivités et des acteurs touristiques de la destination en tant qu'Agence Départementale de Développement Touristique mais également d'opérateur de la mission Office de Tourisme (OT) des Vals de Saintonge,
- que le Plan Patrimoine du Département soit mobilisé afin de soutenir les stratégies de valorisation patrimoniale portées par l'OT, Vals de Saintonge Communauté et l'ensemble des Communes du territoire. Il s'agit ainsi de faire émerger des projets qui pourront concourir à la mise en valeur du patrimoine du territoire.

L'offre touristique des Vals de Saintonge est marquée par son patrimoine, son lien avec l'eau avec la Charente et la Boutonne et ses activités œnotouristiques, notamment à Aulnay-de-Saintonge, Saint-Jean-d'Angély et Saint-Savinien-sur-Charente, ou encore à l'est du territoire.

Dans ce contexte, le développement des différentes formes de mobilités douces, l'accueil des camping-caristes et le renforcement d'une offre fluvestre de loisirs et d'animation sur les cours d'eau sont des axes pour lesquels le Département pourra accompagner Vals de Saintonge Communauté et les Communes porteuses d'aménagements et de projets.

L'ouverture d'un nouveau centre thermal à l'horizon de 2025 à Saint-Jean-d'Angély constitue pour la Ville, les Vals de Saintonge et la Charente-Maritime un projet stratégique. Dans ce contexte, l'adaptation du parc d'hébergement et des services proposés par l'Office de Tourisme seront essentiels à la réussite du centre.

Dans le même temps, faire vivre l'expérience historique médiévale et jacquaire, diversifier l'offre ludique sur le territoire, capitaliser sur la filière œnotouristique permettraient d'affirmer la proposition touristique du territoire.

Références :

- [FO-13-13-01 : Déployer la stratégie touristique Enfance-Familles \(CDC\)](#)
- [FO-13-13-02 : Station thermale à Saint-Jean-d'Angély \(développement économique et touristique du territoire\)](#)
- [FA-13-01 : Valorisation du Fleuve Charente](#)

Article 14 – Sport, Culture et Patrimoine

Avec ses équipements, son tissu associatif et la volonté des Communes et de Vals de Saintonge Communauté d'animer leur territoire, les Vals de Saintonge sont une place forte de la Culture et du Sport en Charente-Maritime.

- *Le Département accompagne ce dynamisme avec plus de 125 projets soutenus chaque année.*

POLITIQUE SPORTIVE

Le Département déploie sa politique en appui des projets portés par les associations, les Communes et Vals de Saintonge Communauté afin de :

- aménager le territoire d'équipements offrant des conditions optimales pour tous les publics et pour tous types d'activités
 - *en moyenne 10 projets par an dont la mise aux normes des bâtiments du stade de la Communes de Landes, la rénovation de l'éclairage de la piste de BMX et de l'anneau cycliste du pôle sportif de l'Aumônerie à Saint-Jean-d'Angély, l'aménagement de vestiaires à destination des arbitres au stade de football de la Commune de Doeuil-sur-le-Mignon,*
- favoriser la pratique des personnes en situation de handicap,
- favoriser la pratique des jeunes,
- accompagner le mouvement sportif local vers le Haut Niveau (15 athlètes boursiers),
- développer les sports nautiques
 - *en soutenant le Kayak Club angérien pour l'acquisition du matériel nautique,*
- accompagner les clubs de sport collectif Haut Niveau
 - *le club de rugby Union Cognac Saint-Jean-d'Angély et le Nautic Club Angérien Piscine,*
- organiser des compétitions et événements sportifs fédérateurs
 - *en moyenne 10 manifestations soutenues par an, dont le championnat du monde « Grand Prix Charente-Maritime » du moto club angérien, la coupe de Nouvelle Aquitaine de BMX, le Natural trophée à Aulnay-de-Saintonge, le Cyclo-Cross à Matha.*

POLITIQUE CULTURELLE

Le Département accompagne les initiatives portées par les associations, les Communes et Vals de Saintonge Communauté afin de :

- proposer une programmation de saison culturelle dans des salles de spectacle
 - *« La Motte des Fées » à Matha et « L'Eden » à Saint-Jean-d'Angély,*
- favoriser la pratique artistique des jeunes
 - *1 école municipale de musique de Saint-Jean-d'Angély,*
 - *3 écoles associatives de musique et de danse : « l'AIDEM » à Matha, l'association pour le développement musical en Saintonge de Saint Hilaire de Villefranche, l'association rurale « ARIDEM » de Saint-Savinien-sur-Charente,*
 - *6 orchestres et groupes vocaux associatifs : « L'Echo de l'Antenne » et « les Baladins de l'Antenne » à Matha, « l'Orchestre philharmonique Hilairois » de Saint Hilaire de Villefranche, « le cercle philharmonique de Saint-Jean-d'Angély », « le cercle Musical » à Saint-Savinien-sur-Charente, et « l'orchestre Symphonique des Vals de Saintonge » à Saint-Savinien-sur-Charente,*
- accompagner les événements culturels
 - *environ 30 projets soutenus chaque année, dont :*
 - *le festival « La Motte en scène » à Matha,*
 - *la reprogrammation musicale de l'Eden,*
 - *le festival nocturne en « Vals de Saintonge »,*
 - *le spectacle des Baladins au château de Taillebourg,*
 - *le soutien à la programmation de spectacles labellisés dans le cadre du Fonds d'Aide à la Diffusion Culturelle,*
- mettre en valeur le patrimoine par l'opération Sites en Scène
 - *avec le soutien de 3 événements : le festival « Chambre et Jardin », le « Site en Scène en Vals de Saintonge » à Saint-Jean-d'Angély et le festival « le quart d'écu raconte Puy du Lac »,*
- favoriser la lecture publique en accompagnant le développement des bibliothèques municipales. La Médiathèque départementale travaille avec un réseau de 23 bibliothèques qui ne fonctionnent pas en réseau. Les structures principales sont Saint-Jean-d'Angély, Mazeray, Bords, Tonnay Boutonne, Aulnay-de-Saintonge et Saint-Savinien-sur-Charente qui apportent une bonne qualité de service grâce à leur équipe professionnelle. Les bibliothèques relais et les points lecture offrent également un service aux habitants qui aiment lire.

Les bibliothèques des Vals de Saintonge utilisent les services de desserte de la Médiathèque de manière très régulière. Ces services leur permettent de renouveler régulièrement leur fonds et de répondre aux demandes de leurs usagers. Le prêt de supports d'animation (expositions, tapis de lecture, kamishibais, pack vidéo, etc.) est régulièrement utilisé par les bibliothèques les plus dynamiques et les plus adaptées à l'accueil de public dans leurs locaux. Les bibliothèques répondent régulièrement aux propositions d'animation faites par la Médiathèque départementale.

POLITIQUE PATRIMONIALE

Le Département participe à la mise en valeur du patrimoine de la Charente-Maritime. Le service d'archéologie départemental, habilité à réaliser les diagnostics archéologiques, représente un interlocuteur privilégié sur ce territoire.

Le Département accompagne les projets communaux et intercommunaux en matière de patrimoine.

- *En 2022, 12 projets soutenus dont les plus significatifs sont : la restauration de l'église Saint Pierre de la Tour d'Aulnay-de-Saintonge, les travaux de la toiture et des façades de l'église Saint Georges à Paillé ou encore la mission de diagnostic architectural du parc du château de Taillebourg.*

Références :

- **FO- 13-14-01 : Développer l'offre culturelle et sportive (CDC)**

Article 15 – Gouvernance

Elle est constituée d'un Comité de Suivi présidé par la Présidente du Département et composée des élus suivants :

- le Président de la Communauté de Communes de Vals de Saintonge Communauté,
- des représentants de chaque Commune membre
- la 1^{ère} Vice-Présidente du Département,
- les Vice-Présidents du Département,
- les Conseillers Départementaux des cantons de Saint-Jean-d'Angély, Matha et Chaniers.

Ce Comité de Suivi sera chargé d'assurer un suivi collégial du Contrat de Proximité, d'en faciliter sa mise en œuvre et d'effectuer les revues de projets annuelles et de proposer, le cas échéant, des évolutions aux différentes assemblées délibérantes.

Article 16 – Engagements

Le Département, la Communauté de Communes et les Communes s'engagent à :

- assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat,
- partager l'information relative à toutes les étapes de la vie du contrat, depuis sa conception jusqu'à la fin de sa mise en œuvre,
- mobiliser les moyens, tant humains que financiers nécessaires au bon déroulement du Contrat de Proximité, ainsi qu'à son évaluation.

Vals de Saintonge Communauté et ses Communes s'engagent pour chacune des orientations à :

- communiquer sur la programmation pluriannuelle des projets,

- associer les Conseillers Départementaux à la mise en œuvre du contrat, notamment en les mobilisant le cas échéant, en amont des projets souvenus par le Département et pendant leur réalisation,
- rechercher des cofinancements,
- prioriser les projets,
- contribuer à la mise en œuvre des politiques départementales déployées au profit du territoire,
- déployer la marque Charente-Maritime,
- associer le Département aux événements financés.

Article 17 – Entrée en vigueur et durée du Contrat de Proximité

L'entrée en vigueur du Contrat de Proximité est effective à la date de signature du présent contrat.

Le contrat prendra fin à l'échéance des mandats communaux.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 18 - Résiliation du Contrat de Proximité

D'un commun accord entre les parties signataires du Contrat de Proximité, il peut être mis fin au présent contrat.

Signatures

A.....,

Le

Sylvie MARCILLY Présidente du Département de la Charente-Maritime	Jean-Claude GODINEAU Président de la Communauté de Communes de Vals de Saintonge Communauté
Francis BOIZUMAULT Maire de ANNEPONT	Fabien BRODU Maire de ANNEZAY
Eric POISBELAUD Maire de ANTEZANT LA CHAPELLE	Rémi LAMARE Maire de ARCHINGEAY
Christian FERRU Maire de ASNIÈRES LA GIRAUD	Bruno SOGUES Maire de AUJAC
Stéphane CHEDOUTEAUD Maire de AULNAY DE SAINTONGE	René ESCLOUPIER Maire de AUMAGNE
Jean-Claude CAILLAULT Maire de AUTHON EBEON	Gilles VENNÉR Maire de BAGNIZEAU
Marie-Agnès BEGEY Maire de BALLANS	Jacques BARON Maire de BAZAUGES
Hubert COUPEZ Maire de BEAUVAIS SUR MATHA	Philippe LACLIE Maire de BERCLOUX
Annie POINOT-RIVIERE Maire de BERNAY SAINT MARTIN	Alain MEGE Maire de BIGNAY

<p>Pierre ARNAUD</p> <p>Maire de BLANZAC LÈS MATHA</p>	<p>Jean-Luc DUGUY</p> <p>Maire de BLANZAY SUR BOUTONNE</p>
<p>Maire de BORDS</p>	<p>Béatrice GEAY</p> <p>Maire de BRESDON</p>
<p>Bernard GOURSAUD</p> <p>Maire de BRIE SOUS MATHA</p>	<p>Didier COSSET</p> <p>Maire de BRIZAMBOURG</p>
<p>Valérie BOUILLAGUET</p> <p>Maire de CHAMPDOLENT</p>	<p>Danièle PERAUD</p> <p>Maire de CHANTEMERLE SUR LA SOIE</p>
<p>Serge BERNET</p> <p>Maire de LA BROUSSE</p>	<p>Marie-Claude GIOVANNINI</p> <p>Maire de CHERBONNIÈRES</p>
<p>Stéphanie GRIMAUD</p> <p>Maire de CHIVES</p>	<p>Marie-Noëlle GIRAUD</p> <p>Maire de COIVERT</p>
<p>Roland NAZET</p> <p>Maire de COURANT</p>	<p>Jean-François PANIER</p> <p>Maire de CONTRÉ</p>
<p>Philippe HARMEGNIES</p> <p>Maire de COURCELLES</p>	<p>Gérard LAMIRAUD</p> <p>Maire de COURCERAC</p>
<p>Odile MEGRIER</p> <p>Maire de CRESSÉ</p>	<p>Jacques ROUX</p> <p>Maire de LA CROIX COMTESSE</p>
<p>Jean-Michel GAUTIER</p> <p>Maire de DAMPIERRE SUR BOUTONNE</p>	<p>Jacques TROUVAT</p> <p>Maire de DOEUIL SUR LE MIGNON</p>
<p>Françoise GUERET</p> <p>Maire de LES ÉDUTS</p>	<p>Roseline GICQUEL</p> <p>Maire de LES ÉGLISES D'ARGENTEUIL</p>

Régis DUTHILLE Maire de FENIOUX	Didier BOREL Maire de FONTAINE CHALENDRAY
Pascal SAGY Maire de FONTENET	Emmanuelle CAIVEAU Maire de GIBOURNE
Jean-Mary BOISNIER Maire de LE GICQ	Jean-Paul AUGUSTIN Maire de GOURVILLETTE
Alain FOUCHER Maire de GRANDJEAN	Thierry GOUJEAUD Maire de HAIMPS
Olivier FOCHE Maire de JUICQ	Jacky RAUD Maire de LA JARRIE AUDOUIN
Michel PELLETIER Maire de LANDES	Jean-Michel HENRI Maire de LOIRÉ SUR NIE
Maurice PERRIER Maire de LOULAY	Daniel DARDILLAT Maire de LOUZIGNAC
Jean-Michel CHARPENTIER Maire de LOZAY	Christian GRATEREAU Maire de MACQUEVILLE
Michel FILLEUL Maire de MASSAC	Wilfrid HAIRIE Maire de MATHA
Sylvain MARCHAL Maire de MAZERAY	Gérard BIELKA Maire de MIGRÉ
Jean-Michel MANCEAU Maire de MONS	Frédéric BRUNETEAU Maire de LE MUNG
Corinne LAFFOND Maire de NACHAMPS	Frédéric MICHEAU Maire de NANTILLÉ

<p>Sylvie SABOUREAU</p> <p>Maire de NÉRÉ</p>	<p>Pierre DENECHERE</p> <p>Maire de NEUVICQ LE CHÂTEAU</p>
<p>Stéphane ARDOIN</p> <p>Maire de LES NOUILLERS</p>	<p>Bruno POMMIER</p> <p>Maire de NUAILLÉ SUR BOUTONNE</p>
<p>Ornella TACHE</p> <p>Maire de PAILLÉ</p>	<p>Henri AUGER</p> <p>Maire de ESSOUVERT</p>
<p>Dominique BOUIN</p> <p>Maire de POURSAY GARNAUD</p>	<p>Maire de PRIGNAC</p>
<p>Valérie FLOCH-RUJU</p> <p>Maire de PUY DU LAC</p>	<p>Thierry GIRAUD</p> <p>Maire de PUYROLLAND</p>
<p>André LECLERE</p> <p>Maire de ROMAZIÈRES</p>	<p>Dominique SEYFRIED</p> <p>Maire de SAINT FÉLIX</p>
<p>Didier BASCLE</p> <p>Maire de SAINTE HILAIRE DE VILLEFRANCE</p>	<p>Françoise MESNARD</p> <p>Maire de SAINT JEAN D'ANGELY</p>
<p>Maurice PINEAU</p> <p>Maire de SAINT GEORGES DE LONGUEPIERRE</p>	<p>Frédéric EMARD</p> <p>Maire de SAINT JULIEN DE L'ESCAP</p>
<p>Renée BONNEAU</p> <p>Maire de SAINT LOUP DE SAINTONGE</p>	<p>Annie PEROCHON</p> <p>Maire de SAINT MANDÉ SUR BRÉDOIRE</p>
<p>Francis GUAY</p> <p>Maire de SAINT MARTIAL DE LOULAY</p>	<p>Sylvie POUILLET</p> <p>Maire de SAINT MARTIN DE JUILLERS</p>
<p>Danielle PERTUS</p> <p>Maire de SAINTE MÊME</p>	<p>Jean-Michel PIOLOT</p> <p>Maire de SAINT OUEN LA THÈNE</p>

Dominique GUILLON Maire de SAINT PARDOULT	François PINEAU Maire de SAINT PIERRE DE JUILERS
Michel LALAIZON Maire de SAINT PIERRE DE L'ISLE	Jacques GOGUET Maire de SAINT SÉVERIN SUR BOUTONNE
Christelle MARCHET Maire de SALEIGNES	Patrick REVEILLAUD Maire de SEIGNÉ
Suzanne FAVREAU Maire de SIECQ	Laurent BOUILLÉ Maire de SONNAC
Jean-Claude GODINEAU Maire de SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	François BOURGEOIS Maire de TAILLANT
Pierre TEXIER Maire de TAILLEBOURG	Didier DAUNIZEAU Maire de TERNANT
Fabrice RENAUD Maire de THORS	Julien GOURRAUD Maire de TONNAY BOUTONNE
Joël WICIAK Maire de LES TOUCHES DE PÉRIGNY	Alain BERTIN Maire de VARAIZE
Suzette MOREAU Maire de TORXÉ	Brigitte DAVID Maire de VERGNÉ
Alain INGRAND Maire de LA VERGNE	Marie-José TRICHET Maire de VERVANT
Alain VILLENEUVE Maire de LA VILLEDIEU	Bernard CAILLAUD Maire de VILLEMORIN

AR Prefecture

017-211703475-20230629-2023_06_D2-DE
Reçu le 30/06/2023

Simone ROY Maire de VILLENEUVE LA COMTESSE	Florence BARBE Maire de VILLIERS COUTURE
Nadège GUILLET Maire de VINAX	Marina GALLOIS Maire de VOISSAY

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 – Fiches objectif

ANNEXE 2 – Fiches action

ANNEXE 3 – Projets communaux

ANNEXE 4 – Aménagements routiers

ANNEXE 5 – Travaux des collèges

ANNEXE 6 – Travaux des centres de secours

ANNEXE 7 – Dossiers en cours

ANNEXE 8 – Liste des projets énergie du territoire

Fiche-objectif n°13-02-01 : Maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

CONTEXTE

Les évolutions démographiques nécessitent de mieux prendre en compte les besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, le développement d'une société inclusive est un enjeu fort s'inscrivant au cœur des politiques à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie.

La prise en compte du souhait des personnes âgées et des personnes handicapées de vivre autant que possible chez elles et de conserver des liens sociaux, est un axe majeur de la politique départementale d'accompagnement et de soutien financier, notamment en direction des services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) autorisés.

Le Département encourage le développement de nouvelles modalités d'accueil visant à répondre aux attentes des personnes âgées et handicapées dans les territoires à travers :

- * l'accueil familial, offre d'hébergement intermédiaire entre le domicile et l'établissement
- * le déploiement de l'habitat inclusif avec le financement de l'aide à la vie partagée (AVP) à compter de 2023.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Soutenir les services d'aide à domicile
- Objectif 2 : Développer l'accueil familial (55 accueillants et 110 places d'accueil au 31/12/2022)
- Objectif 3 : Favoriser la création de structures d'habitat inclusif (au 31/12/22 : deux projets)
- Objectif 4 : Valoriser les métiers de la filière médico-sociale
- Objectif 5 : Encourager la solidarité de proximité au profit des PA et PH.

DESCRIPTION DE L'ACTION

DESCRIPTION DE L'ACTION		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Soutenir la promotion du métier d'accueillant familial par la mise en place d'actions de communication (attractivité du métier lors de forums, campagnes d'affichage, flyers, rencontres avec les demandeurs d'emploi)	Département	D17 : Direction de l'Autonomie CDC/communes
2	Favoriser des actions et des animations en faveur des accueillants familiaux et des personnes accueillies (organisation d'ateliers, d'animations et de spectacles dans le cadre de la promotion et la valorisation de l'accueil familial)	Département	D17 : Direction de l'Autonomie CDC/communes
3	Soutenir l'animation du projet de vie sociale et partagée pour les deux habitats inclusifs à domicile à SAINT-JEAN-D'ANGELY (10 personnes en situation de handicap) et à BEAUVAIS-SUR-MATHA (10 personnes âgées)	Association ADEI Association ADMR	D17 : Direction de l'Autonomie CDC/communes
4	Contribuer à l'amélioration de l'attractivité des métiers de la filière médico-sociale, de l'aide à domicile en particulier, et favoriser la promotion de ces métiers (campagnes d'affichage, flyers, rencontres avec les demandeurs d'emploi)	Département	D17 : Direction de l'Autonomie/Direction de l'Action Sociale, du Logement et de l'Insertion CDC/communes
5	Promouvoir le dispositif "Heure Civique", mobiliser et accompagner les collectivités dans le déploiement de ce dispositif et animer le réseau avec pour objectif de cibler 100 communes partenaires et 3 000 bénévoles en 2023	Association Voisins Solidaires	D17 : Direction Autonomie / Direction de la Culture, du Sport et du Tourisme/ Direction Communication CDC/communes

FICHE OBJECTIF N° 13-03-01 : Plan santé

CONTEXTE

Le Département, garant des solidarités sociales et territoriales, est engagé dans la lutte contre la désertification médicale en Charente-Maritime. Le Plan Santé, adopté en 2020, propose 16 actions destinées à renforcer la présence des médecins dans les zones déficitaires.

OBJECTIFS

- 1- Inciter les médecins généralistes à s'installer en Charente-Maritime
- 2- Soutenir les projets immobiliers destinés à accueillir des médecins généralistes
- 3- Développer l'offre de logements destinés aux internes en médecine générale

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Accompagner les internes en médecine générale et les médecins généralistes (primes de déplacement pour les stages, indemnités de poursuite de période de professionnalisation, bourses d'études, aides à l'installation de médecins généralistes, aides à la formation et à l'agrément de nouveaux Maîtres de stages...)		D17/DG : Plan Santé
2	Acquérir, construire ou réhabiliter un bâtiment communal ou intercommunal afin d'y héberger une Maison de Santé Pluriprofessionnelles	Communes/EPCI	D17/DCDT : Plan Santé
3	Acquérir ou rénover un cabinet médical de médecine générale	Communes - 4 000 habitants	D17/DCDT: Plan Santé et/ou Mission Energie
4	Aménager des logements destinés aux internes en médecine générale ou médecins remplaçants	Communes/EPCI	D17/DCDT Plan Santé
5	Aide à la formation des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)		D17/DG : Plan Santé
6	Aide au fonctionnement des centre de santé	Communes/EPCI/Association	D17/DG : Plan Santé

FICHE OBJECTIF N° 13-04-01 : Garantir la cohérence et la complémentarité des politiques habitat

CONTEXTE

L'échelon intercommunal est de plus en plus considéré comme l'échelle pertinente de mise en œuvre des politiques de l'habitat.

Cette évolution a contribué à un accroissement des dispositifs d'aides portés par les collectivités locales en Charente-Maritime.

De ce fait, les aides servies par le Département ont pu perdre en efficacité et en lisibilité.

Le Département et l'Etat ont donc décidé d'élaborer un Plan Départemental de l'Habitat (PDH) pour fixer un cadre stratégique prenant en compte les spécificités territoriales afin d'apporter des réponses opérationnelles construites en cohérence avec les programmes d'actions locales.

Le PDH de Charente-Maritime sera adopté pour une durée de 6 ans, pour la période 2023-2028.

OBJECTIFS

- Inciter les habitants à s'engager dans une démarche de rénovation de l'habitat et les accompagner
- Formaliser une stratégie départementale en coopération étroite avec l'échelon intercommunal (PDH)

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Mise en oeuvre de l'Opération de Programmation d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : amélioration énergétique de 222 logements sur la période 2019 – 2024 (en lien avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah))	Vals de Saintonge Communauté	
	Renseigner, accompagner et rediriger l'ensemble de la population sur les dispositifs mobilisables dans le cadre de travaux d'économies d'énergie (Plateforme de la Rénovation Énergétique : Espace France Rénov' Aunis Vals de Saintonge)	Vals de Saintonge Communauté	
3	<p>Elaboration du PDH</p> <p>Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic territorialisé (entretiens individuels avec les acteurs du logement dont l'EPCI)</p> <p>Phase 2 : Séminaire partenarial (partage du diagnostic avec l'ensemble des partenaires du PDH/identification des enjeux et pistes d'actions)</p> <p>Phase 3 : Ateliers d'approfondissement du programme d'actions (affiner le programme d'actions territorialisé)</p>	Département de la Charente-Maritime et l'Etat, avec l'appui du Cabinet Habitat, Territoires et Conseil (HTC)	<p>D17 : Direction de l'action sociale, du logement et de l'insertion / Service Habitat-Logement</p> <p>CdC : Direction de l'Urbanisme et du Logement - Service Habitat/Info énergie/Politiques foncières</p>

FICHE OBJECTIF N° 13-05-01 : Relation aux entreprises et placement en emploi

CONTEXTE

L'offre d'insertion portée par le Département couvre l'ensemble des champs de l'insertion allant de la prise en compte des problématiques de santé, d'isolement social et de mobilité, à l'aide à la définition du projet professionnel et au positionnement sur le marché de l'emploi. L'objectif est d'activer en même temps tous les leviers à disposition pour surmonter les obstacles à l'inclusion des demandeurs d'emploi.

Les EPCI concourent pleinement aux politiques de l'emploi via leur compétence de développement économique.

Pour aider les entreprises à recruter et les demandeurs d'emploi à monter en compétences, des liens institutionnels privilégiés doivent être tissés autour d'actions structurantes et nouvelles :

- le Département et Pôle Emploi mettent en commun leurs savoir-faire et leurs compétences, au service d'une stratégie partagée, l'accès à l'emploi durable,
- le Département et Vals de Saintonge Communauté accompagnent l'évolution des acteurs de l'insertion et aident les ateliers et chantiers d'insertion à se structurer et à développer des projets innovants.
- les acheteurs publics disposent de divers instruments juridiques leur permettant d'intégrer des dispositions sociales dans les marchés, notamment les clauses sociales d'insertion. Ces clauses sont un outil de la commande publique auquel le Département et la CdC ont recours.

OBJECTIFS

- Mettre en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs
- Amplifier les actions d'insertion professionnelle au profit des demandeurs d'emploi du territoire
- Développer le lien avec les recruteurs potentiels du territoire
- Développer le recours aux clauses sociales

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1 Assurer l'animation de la plateforme Emploi17 (mise en relation directe des demandeurs d'emploi et des employeurs - géolocalisation -) Depuis 2020 : 10 000 postes proposés, 900 entreprises contributrices, 7 000 demandeurs d'emploi inscrits	Département	D17 : DASLI/MDES
2 Organiser des forums (saisonniers, thématiques...) en lien avec Pôle emploi	Département	D17 : DASLI/MDES VDSC : Service Economie
3 Batir un partenariat Département/EPCI (mise en commun des savoir-faire et des outils, conduite d'actions individuelles et collectives, lien avec les structures d'insertion par l'activité économique du territoire...)	Département Vals de Saintonge Communauté	D17 : DASLI VDSC : Service Economie
4 Promouvoir les clauses sociales (en s'appuyant sur les facilitateurs du territoire...)	Département Vals de Saintonge Communauté	D17 : DASLI VDSC : Service Economie

FICHE OBJECTIF N° 13-05-02 : Formaliser l'engagement des acteurs locaux au service de l'accueil social de proximité

CONTEXTE

L'accueil social s'appuie sur un réseau riche et diversifié d'acteurs ressources (le Service social départemental structuré autour de la Délégation territoriale et ses antennes sociales, le CIAS et les CCAS du Territoire, les Mairies, les Espaces France Services, les organismes de protection sociale, les structures d'hébergement, les structures d'insertion, ...).

Le premier accueil social inconditionnel garantit que toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social bénéficie d'une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée, dans le respect du principe de participation des personnes aux décisions qui les concernent.

L'étendue du territoire composé principalement de communes rurales, et les fragilités sociales d'une partie de la population imposent un maillage territorial équilibré des services pour faciliter l'accès aux services publics, aux droits, à la formation et à l'emploi. Les territoires vécus par les habitants se situent principalement autour des pôles extérieurs du fait de leur attractivité en termes d'emploi et de zone de chalandise.

La réaffirmation de la ville-centre et des pôles d'équilibre du territoire en matière d'implantation des services contribueront donc à une meilleure identification des lieux ressources, à leur fréquentation ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale.

OBJECTIFS

- Renforcer l'accès aux droits et aux services
- Structurer un réseau de lieux de premier accueil social inconditionnel de proximité. Rendre le service efficient en tous points du territoire
- Formaliser l'engagement des acteurs au service du développement social local
- Poser les bases d'une volonté et d'une culture communes
- Favoriser le déploiement d'outils permettant le travail en réseau, d'outils d'interconnaissance et organiser l'échange de données

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Coordination des points de premier accueil pour mailler le territoire en organisant une réponse sociale à l'échelle de l'intercommunalité (garantir l'accueil social inconditionnel et généraliste de proximité, coordonner les partenaires, s'inscrire dans une démarche d'aller-vers et d'information des usagers...)	Département	D17 : DASLI et DT VDSC : CIAS de Saint-Jean-d'Angély et CCAS du Territoire
2	Création d'un pôle des services regroupant la Mission Locale et le CIAS ainsi que leurs partenaires (CIDFF, Point justice, CAF, CPAM, CARSAT...) Le Centre d'Information et d'Orientation pourrait également intégrer ce pôle	Vals de Saintonge Communauté	VDSC : CIAS de Saint-Jean-d'Angély et CCAS du Territoire

FICHE OBJECTIF N° 13-05-03 : Inclusion Numérique

CONTEXTE

Au titre des solidarités sociales et territoriales, le Département doit agir pour accompagner au mieux les Charentais-Maritimes dans une société numérique innovante et inclusive. Nous sommes également en capacité d'assurer un rôle de coordination des actions départementales, en fédérant l'ensemble des acteurs concernés par l'inclusion numérique. Le Département déploie ainsi des dispositifs prévus dans le cadre du Plan d'Actions pour un Numérique Inclusif, adopté par délibération du 22 mars 2019.

OBJECTIFS

- Renseigner sur l'offre d'accompagnement numérique
- Permettre l'accès à Internet
- Faciliter les démarches auprès des services du Département
- Accompagner aux usages des outils numériques
- Coordonner les actions à l'échelle départementale

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Mettre à disposition du territoire une cartographie des informations relatives à l'offre numérique existante.	Département	Département Collectivités Structures de médiation numérique
2	Organiser, le cas échéant, des permanences d'une Conseillère Numérique du Département pour accompagner les Vals de Saintongeais aux usages des outils numériques et faire intervenir en Délégation Territoriale des Accompagnateurs Numériques pour faciliter l'accès aux droits.	Département	Département : SG et DT
3	Animer le réseau des Conseillers Numériques France Services et participer à la structuration du réseau de médiation numérique au niveau départemental	Département	Département Collectivités Structures de médiation numérique
4	Déployer des Pass Numériques	Département	Département
5	Lancer des appels à projets pour la mise à disposition de matériels informatiques reconditionnés	Département	Département Collectivités Structures de médiation numérique

FICHE OBJECTIF N° 13-06-01 : Créer ou réhabiliter les structures d'accueil dédiées à l'enfance

CONTEXTE

L'accueil des petits enfants et des enfants en Vals de Saintonge est un enjeu essentiel pour assurer un mode de garde adapté aux besoins des familles et répondant aux besoins de sociabilisation dès le plus âge.

L'accueil des petits enfants est insuffisant quantitativement et inadapté aux besoins des familles (professionnels, activités): 3,9 % des enfants sont accueillis en établissement d'Accueil du Jeune Enfant en Vals de Saintonge contre 10,6 % en Charente-Maritime.

Vals de Saintonge Communauté dispose néanmoins de 3 Multi-Accueils, 2 Maisons d'Assistantes Maternelles, 255 assistantes à domicile, 4 Relais d'Assistantes Maternelles et 5 Lieux d'Accueil Enfants Parents.

L'accueil périscolaire est assuré soit par les centres de loisirs, des garderies communautaires, communales ou gérées par un SIVOS.

Concernant l'éducation, la gestion des écoles pré-élémentaires et élémentaires est partagée à part quasi-égale entre les communes et l'intercommunalité, héritage de l'organisation ante-fusion intercommunale de 2014.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Assurer des conditions d'accueil qualitatives des petits enfants et des enfants pour répondre aux besoins des familles et de sociabilisation dès le plus jeune âge
- Objectif 2 : Assurer le bien être des petits enfants et des enfants par la mise en œuvre de projets éducatifs

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Développer une démarche environnementale dans les structures d'accueil enfance/jeunesse de Vals de Saintonge Communauté (produits d'entretien, qualité de l'air, conditions de travail, pénibilité) 5 accueils périscolaires, 2 multi-accueils, 3 relais petite enfance et les services communautaires enfance jeunesse situé à l'Espace Porte de Niort à Saint-Jean-d'Angély	Vals de Saintonge Communauté	
2	Rénover les établissements scolaires de Vals de Saintonge Communauté (25 écoles, sur 58 communes, 23 restaurants scolaires et 10 garderies) : - pérennité du bâtiment, - modernisation et d'adaptation à la pédagogie du XXIe siècle, - sécurité/mise aux normes - logique d'économie d'énergie et de développement durable	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction des Collectivités et Développement des Territoires
3	Création de structures d'accueil collective des enfants de moins de 3 ans (crèche à Aulnay-de-Saintonge, Maison d'Assistantes Maternelles à Bresdon...)	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction des Collectivités et Développement des Territoires / Direction de l'Enfance et de la Famille

FICHE OBJECTIF N° 13-07-01 : Créer ou réhabiliter les structures d'accueil dédiées à la jeunesse

CONTEXTE

En Vals de Saintonge :

- l'accueil des enfants de 3 à 12-14 ans, 6 centres de loisirs communautaires et un centre associatif assurent un accueil le mercredi et en période de vacances scolaires,
 - l'accueil des jeunes au-delà de 12 ans se structure autour des 4 « Local Jeunes » et du Bureau Information Jeunesse. Ces structures Enfance - Jeunesse portent un projet éducatif visant l'épanouissement des enfants et leur ouverture à l'autre via des actions de sensibilisation, de prévention (harcèlement, violence, réseaux sociaux) et de citoyenneté.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Assurer des conditions d'accueil qualitatives des jeunes
- Objectif 2 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

DESCRIPTION DE L'ACTION

DESCRIPTION DE L'ACTION		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Développer une démarche environnementale dans les structures d'accueil enfance/jeunesse de Vals de Saintonge Communauté (produits d'entretien, qualité de l'air, conditions de travail, pénibilité) 7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement	Vals de Saintonge Communauté	
2	Réhabiliter, mettre aux normes les centres de loisirs les plus vétustes sur le territoire (Loulay, Beaufief...)	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction des Collectivités et Développement des Territoires CdC
3	Création d'un centre de formation aux métiers du bâtiment	Vals de Saintonge Communauté	

FICHE OBJECTIF N° 13-08-01 : Exemplarité énergétique

CONTEXTE

La chaleur est le premier usage énergétique en France et représente 45% de l'énergie finale consommée. Actuellement près des deux tiers de cette chaleur est produite par des énergies fossiles. La production de la chaleur renouvelable constitue ainsi un enjeu majeur sur le plan national et local. C'est pourquoi le Département souhaite participer activement à la mise en oeuvre de projets (environ 30 GWh en 3 ans) via le nouveau Contrat de Développement Territorial (CDT) des énergies thermiques renouvelables et le fonds énergie.

OBJECTIFS

- Objectif 1
Accompagner au plus près les porteurs de projets publics dans la réalisation de projets énergétiques ambitieux.
- Objectif 2
Développer massivement la production de chaleur renouvelable sur tout le Département pour substituer toutes les énergies fossiles, en diversifiant les leviers financiers.

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Conseil et accompagnement aux Collectivités (ingénierie)	Département	D17 : DI / AT Jonzac / Energie CdC : Direction / Service
2	Fonds Energie (aide aux études et à l'investissement) <i>Aides aux installations de production de chaleur renouvelable et à la réalisation d'études préalables d'aide à la décision</i>	Département	D17 : DI / AT Jonzac / Energie CdC : Direction / Service
3	Contrat de Développement Territorial des Energies Thermiques Renouvelables (ingénierie et aide aux études et à l'investissement) > <i>Appui à la structuration des projets en vue de la massification de la production de chaleur renouvelable</i> > <i>Aides financières aux projets éligibles au Fonds Chaleur de l'ADEME (publics et privés)</i>	Département	D17 : DI / AT Jonzac / Energie CdC : Direction / Service

FICHE OBJECTIF N°13-09-01 : Plan de gestion de la Trézence

CONTEXTE

Le Département est propriétaire d'environ 1 000 ha sur le site de la Trézence dont 80 % sont loués à 62 agriculteurs. Les terrains ont été acquis il y a une trentaine d'années dans le cadre d'un projet de barrage. Ce projet a été abandonné définitivement après l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique en 2003 et après le classement du cours d'eau en liste 1 au titre du code de l'environnement en 2013.

Un Plan de gestion a été adopté par l'Assemblée départementale le 19 décembre 2019. Ce plan de gestion a abouti à la définition de 4 grands objectifs majeurs sur ce secteur de marais, de prairies et de cultures.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Préserver les richesses patrimoniales
- Objectif 2 : Restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau et des zones humides
- Objectif 3 : Maintenir les activités agricoles
- Objectif 4 : Aménager et valoriser le territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Aménager et valoriser : le bâti	Département 17	D17 : Direction de l'Immobilier et de la Logistique
2	Aménager et valoriser : l'assainissement routier	Département 17	D17 : Direction des Infrastructures
3	Aménager et valoriser : les animations	Département 17	D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité - Service des Espaces Naturels Sensibles
4	Aménager et valoriser : randonnées pédestres et circuits vélos	Département 17	D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité - Service des Modes Actifs de Déplacement
5	Eau	Département 17	D17 : Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral - Service gestion de l'eau et des milieux aquatiques
6	Agriculture et biodiversité	Département 17	D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité - Service de l'Agriculture et du Paysage
7	Usages et vie du site	Département 17	D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité - Service des Espaces Naturels Sensibles

FICHE OBJECTIF N° 13-09-02 : Lutte contre le changement climatique et plan arbre et paysage

CONTEXTE

Vals de Saintonge Communauté est particulièrement sensible aux effets du changement climatique.

Avec l'urbanisation des communes et l'extension des zones minérales et imperméables, ces changements engendrent :

- le phénomène d'îlots de chaleur,
- la perte des valeurs agronomiques des sols et de leur capacité à être des puits de carbone,
- l'aggravation des ruissellements pluviaux.

Cela a des conséquences sanitaires, sécuritaires, environnementales et économiques qui touchent les personnes et les biens.

C'est pourquoi les actions d'amélioration des espaces urbains et du paysage rural centrées sur la place de l'arbre et du végétal, apparaissent essentielles et figurent dans la stratégie départementale de lutte contre le changement climatique, de valorisation et d'amélioration du territoire.

OBJECTIFS

- Conforter le rôle du paysage sur la qualité de vie et de l'attractivité territoriale
- Développer, gérer et valoriser l'arbre et le végétal sous toutes ses formes, sur tout le territoire
- Optimiser le cycle de l'eau et la vie des sols
- Répondre aux enjeux de biodiversité, d'adaptation au changement climatique, de préservation des ressources naturelles etc...
- Accompagner le changement auprès des acteurs de l'aménagement du territoire
- Soutenir les professionnels de la filière du paysage

DESCRIPTION DE L'ACTION

Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
------------------	------------------------------

1	Constituer et animer un réseau d'acteurs locaux (élus, techniciens, institutions, pépiniéristes, paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, ...) : sensibilisation, formation, échanges et visites	Département	D17 : DEM / Mission Paysage CdC/communes : Direction / Service
2	Définir un cadre de référence et d'intention à l'échelle de l'intercommunalité associant Documents d'urbanisme et Plan Arbre et Paysage du Département	Département	D17 : DEM / Mission Paysage CdC/communes : Direction / Service
3	Réaliser des diagnostics et des études pré-opérationnelles pour le compte des Communes (jusqu'au niveau esquisse) : missions d'AMO et d'AMOE	Département	D17 : DEM / Mission Paysage
4	Conseiller et financer les plantations initiées par les porteurs de projets dans le cadre du programme EVA	Département	D17 : DEM / Mission Paysage
5	Développer des actions pour la promotion et la valorisation de l'arbre et du paysage (label Villes et Villages Fleuris, ...)	Département	D17 : DEM / Mission Paysage
6	Lutter contre les îlots de chaleur et dés-artificialisation des sols (dans l'espace public) tout en intégrant la gestion de l'eau	Communes / CdC	D17 : DEM / Mission Paysage CdC/communes : Direction / Service
7	Veiller à l'intégration du végétal et à la prise en compte du paysage dans les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale, intercommunale et communale	Communes / CdC	D17 : DEM / Mission Paysage CdC : Direction / Service
8	Développement forestier : Soutenir l'animation forestière auprès des propriétaires privés, et des collectivités Aide aux échanges amiables forestiers	GDF17	D17 : DEM / Service Agriculture Forêt Paysage

FICHE OBJECTIF N°13-09-03 : Alimentation Durable et Circuits Courts

CONTEXTE

Vals de Saintonge Communauté est caractérisée par une forte dynamique de développement des filières biologiques, avec la présence du pôle Val Bio Ouest.

L'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial, porté par Vals de Saintonge Communauté, est l'une des actions visées dans la candidature LEADER.

Le succès de la politique mise en place en faveur de l'alimentation durable et locale repose sur le travail partenarial avec les territoires et toutes les parties prenantes qui se mobilisent sur cette transition agricole et alimentaire.

L'objectif est de développer des synergies entre les actions mises en oeuvre à l'échelle locale et départementale.

OBJECTIFS

- Développer les synergies entre l'agriculture et l'alimentation locale
- Faciliter l'identification des producteurs locaux
- Développer l'approvisionnement en circuits courts de la restauration collective
- Développer l'offre locale

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	<p>Faciliter l'identification des producteurs locaux en lien avec le site MANGER17.fr et la marque "Plus de 17 dans nos assiettes"</p> <p>Organisation commune pour la valorisation des producteurs locaux sur le site manger17.fr et les outils locaux (guide des producteurs, sites web des collectivités et Offices du Tourisme, bulletins municipaux...) et l'information auprès des producteurs locaux et du grand public</p>	Département Collectivités Offices du Tourisme	D17 : Direction / Service Agriculture Forêt Paysage CdC : Direction / Service
2	<p>Développer l'approvisionnement en circuits courts de la restauration collective - en lien avec la plateforme AGRILocal17</p> <p>Travail collaboratif entre collectivités et Département - avec l'appui de la Chambre d'agriculture - pour : Sensibiliser les publics scolaires, les personnels et les élus, ainsi que les élèves à l'alimentation locale et durable (portes ouvertes, actions pédagogiques...) Favoriser les rencontres et les échanges entre producteurs et acheteurs Contribuer aux réflexions sur la logistique et la coordination entre acheteurs Mettre en oeuvre une politique de l'alimentation durable en lien avec les collègues (animation et aides financières pour les collègues) Assurer la coordination entre acheteurs et mise en place de solutions logistiques : mise en place d'une réflexion mutualisée avec l'EPCI</p>	Département Communes	D17 : Direction / Service Agriculture Forêt Paysage CdC : Direction / Service
3	<p>Poursuivre et développer l'achat de produits locaux dans les cantines scolaires sous compétences de Vals de Saintonge Communauté</p>	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction / Service Agriculture Forêt Paysage CdC : Direction / Service
4	<p>Développer l'offre locale par l'installation, la transmission des exploitations et le développement d'ateliers de transformation de produits agricoles par des aides financières (PCAE, LEADER, ou autres dans le cadre du PAT...)</p>	Département Communes	D17 : Direction / Service Agriculture Forêt Paysage CdC : Direction / Service Chambre d'agriculture
5	<p>Soutenir des solutions innovantes permettant la constitution d'une offre alimentaire de proximité saine et durable accessible pour tous, en facilitant les échanges de bonnes pratiques, les études et l'expérimentation Aides financières envisageables en contrepartie du LEADER ou autres dans le cadre du PAT</p>	D17 / Collectivités / Offices du Tourisme	D17 : Direction / Service Agriculture Forêt Paysage CdC : Direction / Service
6	<p>Elaborer et mettre en oeuvre un Projet Alimentaire Territorial</p>	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction / Service Agriculture Forêt Paysage CdC : Direction / Service

FICHE OBJECTIF N°13-09-04 : Lutte contre le « moustique tigre »

CONTEXTE

Depuis 2018, le Département est concerné par l'implantation du « moustique tigre » (*Aedes albopictus*). Cette espèce invasive génère une nuisance importante auprès de la population. C'est pourquoi le Département surveille activement sa prolifération (réseau de piège) et mobilise les particuliers pour signaler sa présence (application iMoustique[®]). Depuis le 1^{er} mai 2020, le Département est l'opérateur désigné par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine pour mettre en œuvre les actions de lutte sanitaire contre les moustiques vecteurs potentiels de maladies (dont le « moustique tigre »).

Détecté ponctuellement à Essouvert, Fenioux et Lozay, le « moustique tigre » est définitivement implanté à Saint-Savinien-sur-Charente et Le Mung. Sa présence est encore limitée à certains quartiers mais, par retour d'expériences, nous savons que l'implantation du « moustique tigre » est irréversible et tend à se généraliser.

Toutefois, un ensemble d'actions coordonnées a démontré son efficacité pour ralentir sa prolifération et contenir au mieux le niveau de nuisance. Fort de l'expertise de son service de démoustication, le Département pourra accompagner les Communes concernées, compétentes en matière d'hygiène et de salubrité, pour mettre en œuvre des plans de lutte adapté (Cf. Règlement Sanitaire Départemental).

OBJECTIFS

- ralentir la prolifération des moustiques en tenant compte des caractéristiques sociales et économiques (notamment pour le tourisme)
- limiter les impacts des interventions sur l'environnement (traitements biologiques)
- informer et sensibiliser les habitants et les acteurs économiques en vue d'une mobilisation partagée

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Communiquer sur les bons gestes de prévention pour limiter la prolifération des moustiques	Communes - CdC -D17	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
2	Élaborer des plans communaux de lutte contre le « moustique tigre »	Communes Département	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
3	Mettre en œuvre des opérations de piégeage ciblé, réunions publiques, diagnostic du domaine public	Communes - D17	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
4	Mettre en œuvre des opérations de mobilisation sociale en porte-à-porte	Communes	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
5	Former les agents communaux à la prise en compte des bonnes pratiques pour limiter la prolifération des moustiques	Communes - D17	Service communal d'hygiène et de salubrité - Service Départemental de Démoustication
6	Mettre à disposition à prix coûtant des modèles de pièges réellement efficaces	D17	Service Départemental de Démoustication

FICHE OBJECTIF N°13-10-01 : PLAN VELO DU QUOTIDIEN

CONTEXTE

La pratique du vélo est une solution répondant à de multiples enjeux sociétaux principalement liés au développement durable et à la santé. L'usage de ce mode de déplacement pour effectuer des trajets du quotidien (domicile / travail, études, courses, loisirs) est croissant, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu périurbain et rural. À ce titre, le Département a engagé l'élaboration d'un « Plan Vélo du Quotidien ». Ce plan complètera le Schéma Départemental des Véloroutes Voies Vertes et Randonnées et accompagnera les schémas locaux des EPCI.

Une première phase expérimentale sera déployée en 2024 proposant le partage ou la conversion de voies à très faible trafic.

OBJECTIFS

Objectif 1 : Créer un réseau cyclable de proximité dédié à la desserte des villes centres (chefs lieu de canton) à partir des communes situées à moins de 10 km

Objectif 2 : Favoriser la dessertes des sites d'intérêt départemental afin de faciliter en particulier l'accès des collèges et des services sociaux (délégations territoriales et lieux de permanence)

Objectif 3 : Etre en synergie avec les réseaux existants ("schémas vélo" des EPCI et schéma départemental de cyclotourisme) en priorisant la mutualisation et la complémentarité des réseaux entre eux

Objectifs 4 : Définir un règlement départemental unique fixant les modalités d'intervention financière (en maîtrise d'ouvrage et hors maîtrise d'ouvrage).

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Définir un réseau d'intérêt départemental d'aménagements cyclables de référence	Département	DEM - NMT CdC :
2	Programmer et accompagner la réalisation des itinéraires cyclables	Communes CdC Département	Département : DEM / DI COMMUNES
3	Développer les actions de sensibilisation à la pratique du vélo auprès des collégiens (Opération "Check ton vélo") et auprès du grand public (Opérations en partenariat avec les EPCI)	Département / EPCI	DEM (NMT) DICL Comité départemental de cyclotourisme et ses partenaires associatifs

13 - Vals de Saintonge
10 - Infrastructures et Mobilités

FICHE OBJECTIF N° 13-10-02 : Schéma Véloroutes Voies Vertes et Randonnée

CONTEXTE

Le Département a adopté en 2016 son Schéma Véloroutes Voies Vertes et Randonnée pour 10 ans. Déjà très engagé en matière de randonnée (cyclable, pédestre et équestre), ce schéma développe et finalise le maillage départemental d'itinéraires de Grande Randonnée GR® et de boucles locales.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Créer un réseau d'itinéraires (à vélo, pédestre, équestre,...)
- Objectif 2 : Développer une offre de services autour des parcours de randonnée
- Objectif 3 : Promouvoir le territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Construire un tronçon de la Véloroute nationale n°41 "Saint-Jacques à vélo"	Département Communes	D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité / Service Modes Actifs de Déplacement
2	Baliser la Route européenne d'Artagnan	Département Communes	D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité / Service Modes Actifs de Déplacement
3	Créer des aires de services et haltes de repos et mettre en place une signalétique de raboutement et des écompteurs	Département Communes	D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité / Service Modes Actifs de Déplacement
4	Promouvoir et animer les itinéraires et boucles locales inscrits au schéma (dépliants, topo-guides, évènements)	Vals de Saintonge Communauté	VDSC D17 : Direction de l'Environnement et de la Mobilité / Service Modes Actifs de Déplacement

Vals de Saintonge Communauté

Cyclable

Itinéraires

Ouverts

- La Vélodyssée®
- La Scandibérique®
- La Vélo Francette®
- Le Canal des 2 Mers à vélo®
- La Flow Vélo®
- Chemins de la Seudre
- Rives de Boutonne
- Falaises du Pertuis Breton
- Vallée du Coran

A réaliser

- Projet d'intérêt national
- Projet d'intérêt régional

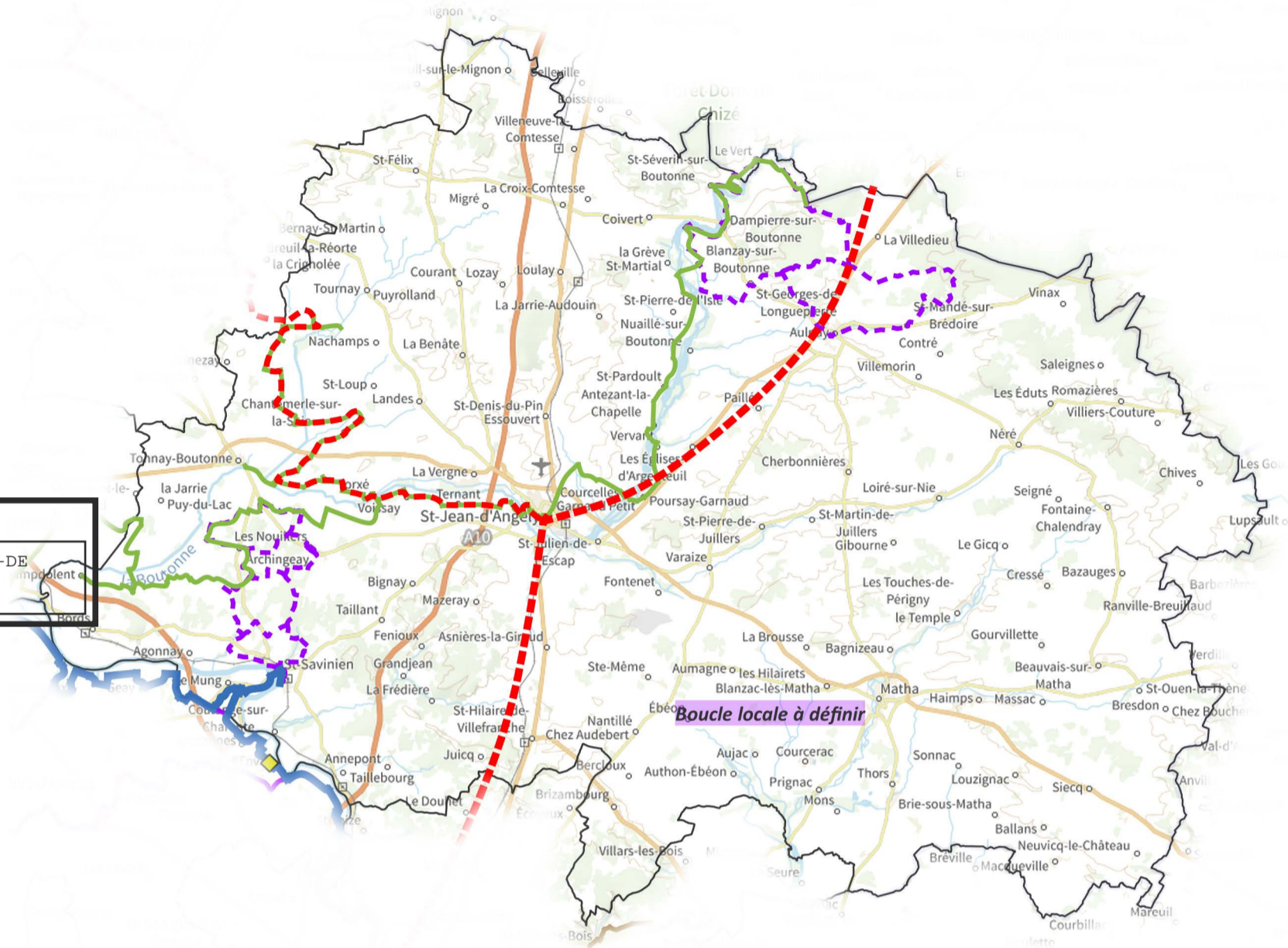
Boucles locales

- Ouvert
- A réaliser
- A définir

Equipements

- ◆ Ecocompteur

0 5 10 km



Pédestre - Equestre

Itinéraires pédestres

- GR®360
- GR®4
- Sentier littoral (GR®8)
- St-Jacques-de-Compostelle (GR®655)
- Liaison bretonne du St-Jacques
- Liaison maritime du St-Jacques
- GR®36

Itinéraires équestres

- Route D'Artagnan

Boucles locales pédestres

- A définir

Avancement

- Existant
- A réaliser

0 5 10 km



FICHE OBJECTIF N° 13-11-01 : Protection et gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques

CONTEXTE

La Charente-Maritime est un territoire façonné par l'eau. Nombre des activités humaines locales sont dépendantes de cette ressource : eau potable, agriculture, conchyliculture, pêche, tourisme, navigation, thermalisme, loisirs... Leur pérennité dépend directement de sa disponibilité tant en qualité qu'en quantité et de sa répartition sur le territoire et au cours des saisons.

La gestion de l'eau est un des défis prioritaires de ce siècle.

La question de la répartition des volumes disponibles tout au long de l'année, avec une eau de qualité, est donc au centre de la stratégie départementale.

L'objectif est de pouvoir ralentir et retenir en période excédentaire afin d'en disposer en période d'étiage. La gouvernance publique oblige à la solidarité entre les usages afin de satisfaire l'intérêt général.

OBJECTIFS

- Favoriser le stockage et l'infiltration naturels
- Protection et restauration des zones humides
- Préserver la qualité des eaux littorales
- Préserver la qualité des nappes et réduire les pollutions
- Développer des pratiques plus économes en eau

AXES D'INTERVENTION

		Dispositif	Direction / Service concerné
1	Entretien, restaurer et préserver les zones humides et les cours d'eau	PDER - Restauration de la Trézence	D17 : DEML-DEM CdC et Associations Syndicales
2	Ralentir les écoulements et préserver les zones d'expansion de crues	Outils fonciers	D17 : DEML - DEM CdC et Communes
3	Gérer de façon intégrée et valoriser les eaux pluviales	Gestion Quantitative	D17 : DEML CdC et Communes
4	Améliorer la qualité épurative des systèmes d'assainissement	Subventions d'investissements	D17 : DEML EAU 17
5	Préserver la qualité des nappes souterraines et réduire les pollutions	Programme Re-Sources	D17 : DEML EAU 17
6	Préserver les eaux de baignade	Suivi de la qualité des sites de baignade	D17 : DEML Communes

FICHE OBJECTIF N° 13-12-01 : Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

CONTEXTE

Les Maires, en tant que responsables du Service Public de la Défense Incendie, sont chargés de l'installation, de la signalisation, du contrôle et de l'entretien des points d'eau public dont les coûts financiers peuvent représenter des montants de dépenses importants pour les Communes.

OBJECTIFS

- Couverture DECI des Communes selon la réglementation

DESCRIPTION DE L'ACTION

Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
------------------	------------------------------

1	Elaboration des schémas communaux en matière de DECI	Communes	DCDT : Revitalisation DECI
2	Achats et installations d'équipements DECI	Communes	DCDT : Revitalisation DECI

FICHE OBJECTIF N° 13-12-02 : favoriser la présence et l'action de la gendarmerie sur le territoire

CONTEXTE

Vals de Saintonge Communauté est mobilisée sur la question de la sécurité des habitants de son territoire. Bien que n'ayant pas la compétence pour la construction et la gestion de nouvelles casernes de gendarmeries sur son territoire, les analyses de la délinquance imposent une réflexion sur le maillage territorial pour assurer la sécurité publique et l'ordre public. Vals de Saintonge Communauté étant déjà compétente pour la gestion des gendarmeries situées à Matha et Saint-Savinien, la question de l'harmonisation de cette compétence sur le territoire est à l'étude.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Assurer la sécurité publique et l'ordre public sur le territoire
- Objectif 2 : Mailler le territoire en terme de services publics de façon harmonisée et équitable

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Projet de création d'une nouvelle brigade de gendarmerie à Saint-Hilaire de Villefranche	non défini	
2	Réaménagement de la gendarmerie d'Aulnay de Saintonge	non défini	
3	Réaménagement de la gendarmerie de Loulay	non défini	
4	Assurer un accompagnement social en gendarmerie	Vals de Saintonge Communauté	CDC/ Services

13 - Vals de Saintonge Communauté
13 - Tourisme

FICHE OBJECTIF N° 13-13-01 : Déployer la stratégie touristique des Vals de Saintonge axée sur la cible enfants/familles

CONTEXTE

L'économie touristique est essentielle en Charente-Maritime. La structuration de la destination Vals de Saintonge et la délégation de gestion de l'Office de Tourisme (OT) à Charentes Tourisme visent à accroître la dépense touristique sur le territoire.

La stratégie touristique développée dans le cadre du projet Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques vise à adapter l'offre, les services et la communication afin de construire une destination enfants-familles et thermale. Les clientèles visées sont prioritairement les résidents du territoire et les excursionnistes. La feuille de route de l'Office de Tourisme a pour objectif principal de développer la consommation touristique de ces clientèles. L'enjeu est de renforcer la visibilité et l'attractivité des sites patrimoniaux reconnus (Art Roman, Patrimoine Mondial UNESCO, Guide Michelin, Détours en France) et liés à des axes porteurs (Saint-Jacques de Compostelle, Flow Vélo, vallées, vignoble de Cognac).

Les opportunités d'inscrire le tourisme des Vals de Saintonge dans les stratégies régionale et départementale sont à saisir :

- création d'un itinéraire Saint-Jacques de Compostelle à vélo,
- mise en œuvre expérimentale d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information dans et hors les murs de l'Office de Tourisme.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Améliorer l'accueil et la diffusion des informations touristiques dans et hors les murs de l'Office de tourisme

- Objectif 2 : Renforcer l'attractivité des sites patrimoniaux reconnus / Créer une nouvelle offre touristique durable et singulière

- Objectif 3 : Développer un hébergement touristique qualitatif

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Agencements des Bureaux d'Information de l'Office de Tourisme et développement d'un accueil hors les murs	Vals de Saintonge Communauté	D17 : DCDT et DCST CdC : Direction / Service Office du Tourisme
2	Aménagement d'un camping 3 ou 4 étoiles sur la base de loisirs de Thors	Vals de Saintonge Communauté / Groupe privé	
3	Aménagement de la cale de Torxé	Département	D17/ DEML
4	Développer les services touristiques jalonnant les grands itinéraires de randonnée	VDS OT Communes Privés	
5	Développer et réhabiliter l'offre locale de randonnée (boucles vélo,...)	Département : Trézence Communes : Loulay, St-Hilaire de Villefranche	D17 : DEM CDC : service tourisme / coordination

FICHE OBJECTIF N° 13-13-02 : Station thermale à Saint-Jean-d'Angély (développement économique et touristique du territoire)

CONTEXTE

Le groupe VALVITAL, spécialisé dans le thermalisme depuis plus de 30 ans, a le souhait de créer un complexe thermal à Saint-Jean-d'Angély pour un montant prévisionnel d'investissement de l'ordre de 17 M€. Ce projet, situé en cœur de ville, permet de réhabiliter une friche militaire, abandonnée depuis 1996, d'environ 2,1 ha. Cette initiative s'intègre parfaitement dans la politique de revitalisation du cœur de ville et dans le souhait de développer une économie locale axée sur le bien être et le bien vivre. Le thermalisme permet d'améliorer la prise en charge médicale, l'autonomie des personnes touchées par des maladies chroniques et s'inscrit également dans une démarche d'éducation à la santé.

Les Vals de Saintonge seront impactés par ce projet important qui contribuera au dynamisme économique et touristique du territoire et aura un impact favorable sur l'emploi local.

Il est rappelé que le Département n'est plus compétent en matière d'aide aux entreprises sauf dans le cas d'un transfert de la compétence de l'octroi de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise par l'intercommunalité.

Ainsi, grâce au transfert de cette compétence par Vals de Saintonge Communauté dans le cadre du Plan Vals de Saintonge, le Département pourrait mobiliser un budget de 400 000 € pour soutenir la construction d'une résidence hôtelière.

Cette opération devra toutefois s'inscrire dans la temporalité du Plan.

OBJECTIFS

• Objectif 1 : Ancrer le développement économique et touristique du territoire dans une stratégie territoriale axée sur le bien être et le bien vieillir

• Objectif 2 : Créer un écosystème répondant aux enjeux de la silver économie favorable à l'économie locale et à l'emploi

• Objectif 3 : Améliorer la prise en charge médicale des personnes souffrant de maladies chroniques, améliorer la santé physique des patients pour mieux vieillir

• Objectif 4 : Développer l'éducation à la santé

DESCRIPTION DE L'ACTION

Maître d'ouvrage

Direction / Service concerné

1	<p>Mettre en œuvre un partenariat public/public (Vals de Saintonge Communauté, la Ville de Saint-Jean-d'Angély et l'Université de Poitiers) pour conduire une étude prospective territoriale en Vals de Saintonge relative à l'impact de la création de la station thermale sur la ville-centre du territoire.</p> <p>Cette étude menée sur le principe d'une recherche-actions permettra d'identifier les enjeux, la stratégie à conduire et une liste d'actions prioritaires à mener pour favoriser le développement du territoire.</p> <p>Cette étude sera conduite de 2023 à 2026. Coût prévisionnel : 84 000 € HT.</p>	Vals de Saintonge Communauté	
2	<p>Créer une station thermale composée de :</p> <p>1- un Espace Thermal, dédié aux activités prescrites ou sous surveillance médicale et obéissant aux contraintes et critères d'un établissement de cures conventionnées. Activité saisonnière (8 mois minimum). Comprenant une zone « premium ».</p> <p>Cures thermales de 18 jours, prises en charge par le régime primaire d'assurance maladie.</p> <p>2 Accueil de patients ambulatoires ou en séjours pour le traitement des pathologies rhumatismales (demande d'agrément nécessaire).</p> <p>Cures Santé et Programmes de prévention et d'éducation pour la santé (cures courtes non conventionnées).</p> <p>2- un Espace Bien-être pour répondre aux attentes et aux besoins des curistes, de leurs accompagnants et d'une clientèle proximité.</p>	Groupe Privé Valvital	
3	<p>Créer une résidence concept Villa Thermae 3 étoiles.</p> <p>Ce projet comprend 50 appartements. Il vise à faciliter le développement des activités, enrichir l'offre globale en terme d'hébergement, proposer des formules « tout compris », positionner le complexe comme destination thermale, bien-être et touristique. Cette offre de logements est destinée à accueillir les curistes qui seront au plus près des soins. Cette offre locative couvrira environ 30 % des besoins en logements.</p>	Groupe Privé Valvital	
4	<p>Créer un hôtel 4 étoiles.</p> <p>Le projet en cours de réflexion par le groupe VALVITAL comprend 50 chambres. En effet, suite à une étude menée par Charentes Tourisme sur le besoin en hébergement relatif à l'arrivée de la station thermale, un besoin a été identifié pour de l'accueil haut de gamme en lien direct avec l'offre de soins « bien-être ».</p>	Groupe Privé Valvital	
5	<p>Créer une résidence séniors</p> <p>Le groupe Heraclide s'est rapproché de Valvital pour négocier une parcelle de 3 000 m² afin de créer cette résidence sénior d'environ 25 logements. Les travaux seront conduit en même temps que ceux de la station thermale et de la résidence Villae Thermae.</p>	Groupe Privé Groupe HERACLIDE	
6	<p>Soutenir la création d'hébergements adaptés en veillant à un juste équilibre entre les besoins d'habitat permanent pour les habitants et les besoins d'hébergements ponctuels des curistes</p>	Publics / privés	

13 - Vals de Saintonge Communauté
14 - Sport, Culture et Patrimoine

FICHE OBJECTIF N° 13-14-01 : Développer l'offre culturelle et sportive (équipements, manifestations,...)

CONTEXTE

Fort de ses équipements, de son tissu associatif et de la volonté des Communes d'animer leur territoire, Vals de Saintonge Communauté conduit une politique en faveur de la Culture et du Sport. Elle est compétente pour la construction, l'entretien et le fonctionnement de nombreux équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire dont : un centre aquatique couvert et 6 piscines d'été, 2 halles sportives, 1 dojo, 2 bases de loisirs, des pontons, une halte fluviale et des équipements dédiés au kayak et canoë, 1 ludothèque, 1 cinéma. Le Département accompagne ce dynamisme qui contribue à l'attractivité du territoire.

OBJECTIFS

- Objectif 1 : Proposer une offre sportive et culturelle diversifiée accessible au plus grand nombre
- Objectif 2 : Favoriser un accès équitable à l'offre culturelle, sportive et de loisirs sur le territoire
- Objectif 3 : Favoriser les liens sociaux, l'épanouissement de la jeunesse à travers les associations oeuvrant dans les domaines du sport et de la culture
- Objectif 4 : Valoriser l'attractivité du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION

		Maître d'ouvrage	Direction / Service concerné
1	Rénovation énergétique du centre aquatique Atlantys	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction de la Culture, du Sport et du Tourisme CdC : Direction / Service
2	Rénovation des piscines extérieures de Loulay, Tonny-Boutonne, Aulnay de Saintonge et Saint-Hilaire de Villefranche	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction de la Culture, du Sport et du Tourisme CdC : Direction / Service
3	Soutien à des manifestations culturelles ou sportives organisées par VDS (Nocturnes en VDS, Escapades en Vals de Saintonge,...)	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction de la Culture, du Sport et du Tourisme CdC : Direction / Service
4	Rénovation des gymnases ou équipements sportifs	Vals de Saintonge Communauté	D17 : Direction de la Culture, du Sport et du Tourisme CdC : Direction / Service

FICHE ACTION N° 13-01-01 : Plan départemental Vals de Saintonge

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement ou Fonctionnement	Mise en œuvre du Plan départemental Vals de Saintonge	7 M €	Département

Direction départementale concernée : toutes Directions

Description de l'action	Mise en œuvre du Plan départemental Vals de Saintonge qui poursuit les objectifs suivant : - inciter le développement des investissements communaux - investir fortement pour soutenir la relance du territoire - structurer une destination touristique famille - renforcer l'attractivité du territoire
--------------------------------	---

Localisation du projet	Territoire de Vals de Saintonge Communauté
-------------------------------	--

Bénéficiaires	Les maîtres d'ouvrages des actions peuvent être les Communes, la CDC, les Associations, les Crédits-Bailleurs, les Entreprises...
----------------------	---

Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la bonification de + 10 % des 17 dispositifs départementaux d'aides visés dans le Plan départemental Vals de Saintonge - Mise en œuvre par le Département de la compétence d'octroi de l'aide à l'immobilier d'entreprises - Affirmer un nouveau positionnement touristique - Valoriser le potentiel des vallées de la Trézence, de la Charente et de la Boutonne - Aménager et mailler les sites touristiques phares - Assurer un accueil de qualité des enfants et des jeunes - Valoriser le cadre de vie des habitants - Elaborer et conduire un plan sport santé - Développer une offre culturelle attractive et de loisirs <p>Ces actions sont soumises à l'avis du Comité de Pilotage du Plan Vals de Saintonge ou de la Commission Aide à l'Immobilier d'Entreprises (sauf bonification)</p>
------------------------------------	--

Calendrier de réalisation / Phasage	du 1er juillet 2019 jusqu'à la consommation de l'enveloppe de 7 M€ (les demandes de subvention arrivant au fil de l'eau)
--	--

Coût global de l'action (HT) (€)	7 000 000 €
Consommation au 31/12/2022	Montant
Bonification	1 227 209 €
AIE	691 411 €
Dossiers particuliers	1 248 713 €
Disponible pour les projets futurs	3 832 667 €

**FICHE ACTION N° 13-02-01 : Habitat Inclusif
Beauvais-sur-Matha et Saint-Jean-d'Angély**

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Fonctionnement	Financement de l'animation du projet de vie sociale et partagée des habitats inclusifs (personnes âgées et / ou handicapées)	1 037 500	Associations

Direction départementale concernée : Autonomie / Service : Prévention et Vie à Domicile

Description de l'action	Aide à la Vie Partagée
-------------------------	------------------------

Localisation du projet	2 communes : Beauvais-Sur-Matha et Saint-Jean-d'Angély
------------------------	--

Partenaires (financiers / autres)	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) à hauteur de 80 %
-----------------------------------	--

Modalités de mise en oeuvre	Signature d'une convention Etat / Département / CNSA
-----------------------------	--

Calendrier de réalisation / Phasage	Sur une période de 7 ans à compter de 2023 le coût global est indiqué pour l'ensemble de la période. Le coût annuel est de 175 000 €
-------------------------------------	---

Coût global de l'action (HT) (€)	1 037 500
----------------------------------	-----------

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Fonctionnement de l'animation	1 037 500	CNSA	830 000
		Département	207 500
TOTAL	1 037 500	TOTAL	1 037 500

FICHE ACTION N° 15-10-01 : Plan vélo du quotidien : Etape 1 (Expérimentation)

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements du quotidien	107 000 € HT	Département

Description de l'action	Le Département souhaite développer la pratique du vélo des Charentais-Maritimes dans le cadre de son plan "Vélo du quotidien", et s'engager, aux côtés des EPCI, dans la création d'itinéraires cyclables dont l'intérêt départemental aura été retenu. Un projet de liaison cyclable à Saint-Savinien répondant aux intérêts départementaux (desserte du collège et de la gare) a été étudié par le Département qui propose d'accompagner sa mise en oeuvre.
--------------------------------	--

Localisation du projet	Liaison cyclable reliant dans la Commune de Saint-Savinien, les hameaux au Nord-Est et le centre-bourg (3,42 km)
-------------------------------	--

Partenaires (financiers / autres)	Etat, Département, Vals de Saintonge Communauté
--	---

Modalités de mise en oeuvre	Département, Vals de Saintonge Communauté et la Commune de Saint-Savinien
------------------------------------	---

Calendrier de réalisation / Phasage	A définir
--	-----------

Coût global de l'action (HT) (€)	107 000
---	---------

Plan de financement prévisionnel			
Types de dépense	Montant estimatif (HT)	RECETTES	
		Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Tronçon 1 : Reprise de la surface Balisage et signalisation	5 000 €		A définir
Tronçon 2 : Reprise de la surface Balisage et signalisation	5 000 €		A définir
Tronçon 3 : Balisage et signalisation	5 000 €		A définir
Tronçon 4 : Reprise de la surface Balisage et signalisation Traversée RD en deux temps	60 000 €		A définir
Tronçon 5 : Création d'une chaucidou Balisage et signalisation	30 000 €		A définir
Tronçon 6 : Balisage et signalisation	2 000 €		A définir
TOTAL	107 000 €	TOTAL	

FICHE ACTION N°13-10-02 : Création de boucles cyclables

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Aménager des boucles locales cyclables sur le territoire	170 000 €	Communes

Direction départementale concernée :

Direction de l'Environnement et de la Mobilité / Service : Modes Actifs de Déplacement

Description de l'action	Créer 3 boucles cyclables
Localisation du projet	- Dampierre sur Boutonne, Blanzay, Aulnay, St-Georges de Longuepierre, La Villedieu, St-Mandé sur Brédoire, - Les Nouillers, Archingeay, St-Savinien - Boucle autour de Matha à définir
Partenaires (financiers / autres)	Etat et Département
Modalités de mise en oeuvre	Le programme annuel des opérations de travaux et de promotion est présenté au Département. Les linéaires et aménagements projetés font l'objet des autorisations et études règlementaires environnementales nécessaires et la maîtrise foncière doit être assurée. Les avis techniques des services concernés par les projets doivent être recueillis avant le dépôt des demandes d'autorisation, notamment la Direction des Infrastructures du Département pour les projets longeant ou interceptant les routes départementales. Des points techniques et administratifs seront régulièrement réalisés dans l'année avec le service Modes Actifs de Déplacement du Département.
Calendrier de réalisation / Phasage	Ouverture 1er trimestre 2023 boucles des Grands Chemins (Dampierre sur Boutonne...) Ouverture 2024 boucle St Savinien - Archingeay - Les Nouillers

Coût global de l'action (HT) (€)		170 000 €	
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Travaux	170 000 €	Etat	51 000 €
		Département	51 000 €
		Autofinancement Communes	68 000 €
TOTAL	170 000 €	TOTAL	170 000 €

FICHE ACTION N°13-10-03 : Création de circuits pédestres

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Créer de grands itinéraires inscrits au Schéma Départemental Véloroutes Voies Vertes et Randonnée	150 000 €	Département

Direction départementale concernée : Direction de l'Environnement et de la Mobilité /
Service : Modes Actifs de Déplacement

Description de l'action	Créer un circuit pédestre dans le site de La Trézence
Localisation du projet	Puyrolland et Saint-Loup
Partenaires (financiers / autres)	Etat pour la réhabilitation Communes pour l'entretien
Modalités de mise en oeuvre	Le programme annuel des opérations de travaux et de promotion est présenté au Département. Les linéaires et aménagements projetés font l'objet des autorisations et études règlementaires environnementales nécessaires et la maîtrise foncière doit être assurée. Les avis techniques des services concernés par les projets doivent être recueillis avant le dépôt des demandes d'autorisation, notamment la Direction des Infrastructures du Département pour les projets longeant ou interceptant les routes départementales. Des points techniques et administratifs seront régulièrement réalisés dans l'année avec le service Modes Actifs de Déplacement du Département.
Calendrier de réalisation / Phasage	Ouverture 2024

Coût global de l'action (HT) (€)	150 000 €		
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Travaux de réhabilitation	150 000 €	Etat	45 000 €
		Autofinancement CD17	105 000 €
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €

FICHE ACTION N°13-10-04 : Réhabilitation de circuits cyclables

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Entretien le réseau de grands itinéraires inscrits au Schéma Départemental Véloroutes Voies Vertes et Randonnée	75 000 €	Département

Direction départementale concernée : Direction de l'Environnement et de la Mobilité /
Service : Modes Actifs de Déplacement

Description de l'action	Entretien 6 circuits cyclables près de la Trézence
--------------------------------	--

Localisation du projet	Tonnay-Boutonne, Annezay, Saint-Crépin, Puyrolland, Nachamps, Saint-Loup
-------------------------------	--

Partenaires (financiers / autres)	Communes pour l'entretien
--	---------------------------

Modalités de mise en oeuvre	Le programme annuel des opérations de travaux et de promotion est présenté au Département. Les linéaires et aménagements projetés font l'objet des autorisations et études réglementaires environnementales nécessaires et la maîtrise foncière doit être assurée. Les avis techniques des services concernés par les projets doivent être recueillis avant le dépôt des demandes d'autorisation, notamment la Direction des Infrastructures du Département pour les projets longeant ou interceptant les routes départementales. Des points techniques et administratifs seront régulièrement réalisés dans l'année avec le service Modes Actifs de Déplacement du Département.
------------------------------------	--

Calendrier de réalisation / Phasage	6 circuits et 2 boucles route sur 3 ans
--	---

Coût global de l'action (HT) (€)	75 000 €
---	----------

Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Travaux de réhabilitation	75 000 €	Autofinancement CD17	75 000 €
TOTAL	75 000 €	TOTAL	75 000 €

FICHE ACTION N°13-10-05 : Création d'offre de services autour des parcours de randonnées

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Améliorer la qualité des itinéraires et boucles locales	300000 (estimation)	Département

Direction départementale concernée : Direction de l'Immobilier, des Collèges et de la Logistique

Description de l'action	Créer une halte jaquaire le long de la voie secondaire Nord du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
-------------------------	---

Localisation du projet	Puyrolland
------------------------	------------

Partenaires (financiers / autres)	
-----------------------------------	--

Modalités de mise en oeuvre	Programme annuel des opérations de travaux. Les aménagements projetés font l'objet des autorisations et études réglementaires environnementales nécessaires et la maîtrise foncière doit être assurée. Les avis techniques des services concernés par les projets doivent être recueillis avant le dépôt des demandes d'autorisation.
-----------------------------	---

Calendrier de réalisation	2023
---------------------------	------

Coût global de l'action (HT) (€)		Plan de financement prévisionnel	
		DEPENSES	RECETTES
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Travaux de réhabilitation	300 000 €	Autofinancement CD17	300 000 €
TOTAL	300 000 €	TOTAL	300 000 €

FICHE ACTION N° 15-10-06 : RD939-150 St-Jean-d'Angély Contournement Ouest

Section	Objectifs	Coût global estimé de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Réalisation d'un contournement routier Ouest de l'agglomération de Saint-Jean-d'Angély	à définir	Département

Direction départementale concernée : Direction des Infrastructures

Description de l'action	Réalisation d'un contournement routier de l'agglomérations de Saint-Jean-d'Angély afin de délester le centre bourg de la circulation de transit, PL et transports exceptionnels, et redonner aux habitants de la commune un cadre de vie apaisé (diminution des nuisances sonores, insécurité routière, pollution, etc) tout en conservant le dynamisme de cet axe routier nécessaire au développement économique des Vals de Saintonge.
--------------------------------	--

Localisation du projet	Communes de Saint-Jean-d'Angély, La Vergne, Ternant et Mazeray
-------------------------------	--

Partenaires financiers :	Commune de Saint-Jean-d'Angély et CDC Vals de Saintonge
---------------------------------	---

Modalités de mise en oeuvre	Projet réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département
------------------------------------	---

Calendrier de réalisation / Phasage	2023 : études de trafic et diagnostic > 2027 : travaux
--	---

Coût global de l'action (HT) (€)	à définir
---	-----------

Plan de financement prévisionnel

Types de dépense	DEPENSES		RECETTES	
	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)	
Etudes, acquisitions foncières et travaux	<i>à définir</i>	Commune	} <i>à déterminer</i>	
		CDC Vals de Saintonge		
		autres		
TOTAL	<i>à définir</i>	TOTAL	<i>à déterminer</i>	

FICHE ACTION N° 13-10-07 : RD939e2 St-Jean-d'Angély
Giratoire ZA Arcadys

Section	Objectifs	Coût global estimé de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Amélioration la desserte de la ZA Arcadys à Saint-Jean-d'Angély	1,5 M€	Département

Direction départementale concernée : Direction des Infrastructures

Description de l'action	Aménagement du carrefour en T existant en carrefour giratoire offrant les conditions maximales de sécurité et de lisibilité de la desserte des parcelles de la zone d'activité d'Arcadys de part et d'autre de la RD939e2. La configuration géométrique de l'aménagement doit permettre le raccordement ultérieur du contournement Ouest de la ville.
--------------------------------	---

Localisation du projet	Commune de Saint-Jean-d'Angély
-------------------------------	--------------------------------

Partenaires financiers :	Commune de Saint-Jean-d'Angély et CDC Vals de Saintonge
---------------------------------	---

Modalités de mise en oeuvre	Projet réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département
------------------------------------	---

Calendrier de réalisation / Phasage	2023 : AVP-PRO 2024 : DCE- Travaux
--	---------------------------------------

Coût global de l'action (HT) (€)	1,5 M€		
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Etudes, acquisitions foncières et travaux	1,5 M€	Commune	} à déterminer
		CDC Vals de Saintonge	
		autres	
TOTAL	1,5 M€	TOTAL	à déterminer

FICHE ACTION N° 13-12-01 : Dévasement de la Charente

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Travaux de dévasement du fleuve Charente en amont du complexe hydraulique de St-Savinien	7 M€	Département de la Charente-Maritime

Directions départementales concernées : DEML

Description de l'action	Travaux de dragage de 600 000 m ³ de sédiments dans le lit mineur du fleuve Charente de part et d'autre du barrage de St Savinien, soit sur 12 kms de linéaire, afin d'atténuer l'impact des inondations fluviales sur le secteur Saintes. Cette action est inscrite au PAPI Charente Estuaire. Les sédiments dragués sont majoritairement stockés à terre pour décantation avant réutilisation en reconstitution de sols agricoles.
--------------------------------	---

Localisation du projet	Fleuve Charente entre Port d'Envaux et le franchissement de l'A837
-------------------------------	--

Partenaires (financiers / autres)	Europe - Etat - Département de la Charente-Maritime - EPCI riverains du fleuves - Chambre d'Agriculture
--	---

Modalités de mise en oeuvre	Travaux réalisés en régie par le Département avec la drague aspiratrice "La Grande Mulette".
------------------------------------	--

Calendrier de réalisation / Phasage	Travaux (2019-2026) : campagnes hivernales de dragage suivies de périodes estivales de décantation avant export des sédiments.
--	--

Coût global de l'action (HT) (€)			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Travaux	7 000 000 €	Etat	2 800 000 €
		Département	3 350 400 €
		CdA Saintes	700 000 €
		Autres EPCI	149 600 €
TOTAL	7 000 000 €	TOTAL	7 000 000 €

FICHE ACTION N° 13-13-01 : Valorisation du fleuve Charente

Section	Objectifs	Coût global de l'action	Maître d'ouvrage
Investissement	Dynamiser le tourisme fluvestre sur la vallée de la Charente	90 K€	Département - Communes et EPCI

Directions départementales concernées : DEML - DEM - DCST

Description de l'action	Le cadre partenarial du fleuve Charente prévoit la mise en œuvre d'équipements fluviaux et de services terrestres associés afin de faciliter les interconnexions entre la navigation et les haltes propices aux déambulations touristiques. Les équipements fluviaux proposés doivent également permettre le développement des loisirs nautiques.
--------------------------------	---

Localisation du projet	Commune de Saint-Savinien-sur-Charente
-------------------------------	--

Partenaires (financiers / autres)	Région Nouvelle Aquitaine - Département de la Charente-Maritime - Vals de Saintonge Communauté
--	--

Modalités de mise en oeuvre	Le Département assure la maîtrise d'ouvrage des équipements fluviaux avec une participation financière de 30 % de l'agglomération, déduction faite de la subvention régionale. L'entretien des ouvrages est ensuite confié aux collectivités par convention de gestion.
------------------------------------	---

Calendrier de réalisation / Phasage	2023 : Saint-Savinien-sur-Charente
--	------------------------------------

Coût global de l'action (HT) (€)			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Types de dépense	Montant (HT)	Partenaires sollicités	Montants sollicités (HT)
Travaux	90 000 €	Département 17	50 000 €
		Vals de Saintonge Communauté	20 000 €
		Région Nouvelle Aquitaine	20 000 €
TOTAL	90 000 €	TOTAL	90 000 €

Contrat de Proximité CDC Vals de Saintonge

01/03/2023

Liste provisoire des projets communaux portés à la connaissance du Conseil Départemental
Sous réserve de réception du dossier et d'éligibilité aux dispositifs départementaux

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17011	ANNEPONT	398	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Construction du groupe scolaire avec le SIVOS Tranche 1	1 500 000,00 €	Prévu
17011	ANNEPONT	398	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Construction du groupe scolaire avec le SIVOS Tranche 2	1 500 000,00 €	A prévoir
17011	ANNEPONT	398	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Acquisition et rénovation : logement 65m2 (et atelier communal)	333 000,00 €	Prévu
17011	ANNEPONT	398	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Acquisition et rénovation : atelier communal (et logement de 65 m²)	333 000,00 €	Prévu
17011	ANNEPONT	398	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménagement du pourtour de la Mairie		A prévoir
17012	ANNEZAY	160	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Création d'un logement communal suite à une acquisition	100 000,00 €	A prévoir
17012	ANNEZAY	160	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	53 000,00 €	A prévoir
17012	ANNEZAY	160	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Rénovation énergétique de la mairie	60 000,00 €	A prévoir
17013	ANTEZANT LA CHAPELLE	348	MATHA	3-Logement/Habitat	Travaux au logement communal de la Chapelle Bâton		Prévu
17013	ANTEZANT LA CHAPELLE	348	MATHA	9-Infrastructures routières	Aménagement voirie dans le bourg	50 000,00 €	A prévoir
17013	ANTEZANT LA CHAPELLE	348	MATHA	13-Tourisme	Bancs, jeux, parcours fitness à l'aire de loisirs		Prévu
17013	ANTEZANT LA CHAPELLE	348	MATHA	14-Patrimoine	Eglise d'Antezant et Eglise de la Chapelle : travaux et rafraichissement		Prévu
17013	ANTEZANT LA CHAPELLE	348	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Enfouissement des réseaux aériens (Ripement et la Cabane)		A prévoir
17017	ARCHINGEAY	683	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Réhabiliter le four à pain	3 155,00 €	Prévu
17022	ASNIÈRES LA GIRAUD	1029	MATHA	3-Logement/Habitat	Rénovation d'un logement à loyer libre		
17022	ASNIÈRES LA GIRAUD	1029	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Remplacement des ampoules par des led dans les villages, et des projecteurs du stade par des led		
17022	ASNIÈRES LA GIRAUD	1029	MATHA	8-Environnement et Territoires	Mise en place d'arbres et de nichoirs		
17022	ASNIÈRES LA GIRAUD	1029	MATHA	9-Infrastructures routières	Gros remise en état à prévoir sur voirie suite aux travaux dans le bourg		
17022	ASNIÈRES LA GIRAUD	1029	MATHA	18-Commerces 1ère nécessité	Installation de climatisation dans la boucherie communale		
17022	ASNIÈRES LA GIRAUD	1029	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Aménagement du bourg (potelets, barrières)		
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Remplacement de l'aire de jeux		
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	15-Sport	Création d'un pumptrack		
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	12-Sécurité	Consolidation d'un muret de soutènement endommagé entre La Brédoire et la rue des Douves; risque d'éboulement	100 000,00 €	
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	9-Infrastructures routières	Parking Place Charles de Gaulle : réfection du revêtement, bordures et places	82 000,00 €	En cours
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	14-Patrimoine	Restauration de l'église St Pierre : Phase 2 - Tranche 1	465 000,00 €	En cours
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	14-Patrimoine	Restauration de l'église St Pierre : Phase 2 - Tranche 2	266 000,00 €	Prévu
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	17-Bâtiments communaux	Réhabilitation d'un bâtiment communal pour accueillir la DTAS (service PMI)	116 000,00 €	
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	17-Bâtiments communaux	Rendre accessibles les locaux de la Mairie et installer un ascenseur	138 000,00 €	
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	13-Tourisme	Refonte de la signalétique dans le centre-ville	30 000,00 €	
17024	AULNAY DE SAINTONGE	1358	MATHA	9-Infrastructures routières	Aménagement de la place Aristide Briand dans sa globalité	1 000 000,00 €	
17025	AUMAGNE	733	CHANIERS	9-Infrastructures routières	Remplacement des feux tricolores du carrefour de la sortie des écoles	35 115,00 €	Prévu
17025	AUMAGNE	733	CHANIERS	12-Sécurité	DECI 1ère tranche : installation de citernes et réserves d'eau	304 756,00 €	Prévu
17025	AUMAGNE	733	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Achat d'un bâtiment pour le service voirie		A prévoir
17026	AUTHON EBEON	390	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Remplacement de la porte de la salle des fêtes	12 000,00 €	

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17026	AUTHON EBEON	390	CHANIERS	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Réaménagement de la cour de l'école		
17026	AUTHON EBEON	390	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Réfection de la toiture d'un bâtiment de stockage		Prévu
17029	BAGNIZEAU	210	MATHA	10-Mobilités douces	Liaison Bagnizeau à Matha pour vélos et piétons. Passage par dessus l'Antenne		A prévoir
17029	BAGNIZEAU	210	MATHA	12-Sécurité	DECI : Citerne à prévoir		A prévoir
17029	BAGNIZEAU	210	MATHA	17-Bâtiments communaux	Aménagement d'une salle de lecture dans l'ancien logement de fonction avec mise aux normes des sanitaires pour les PMR		A prévoir
17035	BAZAUGES	114	MATHA	12-Sécurité	Contre l'inondation, ralentir le ruissellement par la modification de 2 ponts et la plantation		A prévoir
17035	BAZAUGES	114	MATHA	9-Infrastructures routières	Moyens à déterminer pour ralentir la vitesse dans le bourg		A prévoir
17035	BAZAUGES	114	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Isolation des fenêtres des bâtiments communaux et changement du mode de chauffage		A prévoir
17035	BAZAUGES	114	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Prévoir l'aménagement de l'accessibilité au cimetière		A prévoir
17037	BEAUVAIS SUR MATHA	659	MATHA	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Maison des Assistantes maternelles : accueil des moins de 3 ans		
17037	BEAUVAIS SUR MATHA	659	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Connexion des bâtiments communaux pour le chauffage		
17037	BEAUVAIS SUR MATHA	659	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Lampes LED pour l'éclairage public		
17037	BEAUVAIS SUR MATHA	659	MATHA	16-Culture	Création d'un centre culturel et médiathèque dans l'ancien dojo		
17037	BEAUVAIS SUR MATHA	659	MATHA	17-Bâtiments communaux	Refaction chauffage de la poste		
17037	BEAUVAIS SUR MATHA	659	MATHA	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Réfection toiture de l'école		
17037	BEAUVAIS SUR MATHA	659	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Extérieurs de la salle polyvalente		
17017	ARCHINGEAY	683	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Réhabilitation de la Mairie : Respect ADAP, énergie, sécuriser le bâtiment, espace repas pour le personnel, mise en valeur du patrimoine	206 520 € + coût architecte, SST, SPS	En cours
17017	ARCHINGEAY	683	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Place de l'Eglise : ADAP,sécuriser le passage, embellir la place		Prévu
17043	BERNAY SAINT MARTIN	759	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Finition de la rue du lotissement communal		A prévoir
17043	BERNAY SAINT MARTIN	759	SAINT JEAN D'ANGÉLY	13-Tourisme	Création d'un petit plan d'eau prévu au PLU, avec l'expertise technique de l'UNIMA	89 000,00 €	Prévu
17043	BERNAY SAINT MARTIN	759	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Mise aux normes des ateliers techniques (ensemble sanitaire et vestiaire)	20 000,00 €	A prévoir
17053	BORDS	1349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Réhabilitation/extension Centre de 1ère Intervention	669 225,00 €	
17053	BORDS	1349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Remplacement des chaudières au fioul à l'école, la mairie et la médiathèque		
17062	BRESDON	219	MATHA	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Réhabilitation d'un ancien logementpour faire une MAM		A prévoir
17062	BRESDON	219	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Installation d'une chaudière à granulés bois		
17070	BRIZAMBOURG	948	CHANIERS	7-Exemplarité énergétique	Remplacement des lampes candélabres par des leds		
17070	BRIZAMBOURG	948	CHANIERS	16-Culture	Animation : Au fil de l'eau : dispositif éducatif grand public et scolaire	1 000,00 €	En cours
17070	BRIZAMBOURG	948	CHANIERS	9-Infrastructures routières	Aire de covoiturage de Trudon : dossier en cours- passe en commission le 13/01)	95 000,00 €	En cours
17070	BRIZAMBOURG	948	CHANIERS	12-Sécurité	Mise en place de 3 spots de vidéosurveillance en partenariat avec la Gendarmerie	20 000,00 €	Prévu
17070	BRIZAMBOURG	948	CHANIERS	13-Tourisme	Opération Totem : mise en valeur du patrimoine de VDS CDC		Prévu
17070	BRIZAMBOURG	948	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Mise aux normes PMR de la Mairie et isolation de l'étage		A prévoir
17071	LA BROUSSE	520	MATHA	9-Infrastructures routières	Construction de ralentisseurs sur la RD 229E- Rue de Saintonge (Mairie/Ecole/Salle des fêtes)	46 969,50 €	Prévu
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Création de 2 logements inclusifs dans le futur lotissement		A prévoir
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Réhabilitation totale du logement communal situé au Bouteau	300 000,00 €	Prévu
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Remplacement des huisseries,menuiseries et amélioration de l'isolation du logement communal du bourg	3 000,00 €	En cours
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	DECI Sécurité incendie : implantation de bâches et citernes	70 000,00 €	En cours
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	13-Tourisme	Implantation d'une activité touristique à Bel Ebat Ecluse (snack avec soirées concerts - Point réparation vélo)	20 000,00 €	En cours
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Construction d'un boulodrome au jardin public	5 000,00 €	En cours

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Agrandissement de 40m2 des ateliers communaux		A prévoir
17085	CHAMPDOLENT	414	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Réaménagement et revégétalisation du parking de la mairie	50 000,00 €	Prévu
17087	CHANTEMERLE SUR LA SOIE	207	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Rénovation énergétique de la salle des fêtes		
17071	LA BROUSSE	520	MATHA	17-Bâtiments communaux	Mise aux normes PMR de la salle des fêtes		A prévoir
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	3-Logement/Habitat	Isolation des 2 logements locatifs de l'ancienne école		
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	17-Bâtiments communaux	Isolation des salles associatives de l'ancienne école		
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Installation d'un plateau multisports et jeux d'enfants dans le bourg		
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	11-Eau	deploiement de l'assainissement collectif dans le bourg		A prévoir
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	9-Infrastructures routières	Installation de 3 ralentisseurs sur la traverse du bourg		A prévoir
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	14-Patrimoine	Rénovation de la toiture de l'église St Saturnin	67 655,00 €	Prévu
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	15-Sport	Remise en état d'un boulodrome		A prévoir
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	17-Bâtiments communaux	Rénovation globale de la salle des fêtes		Prévu
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	18-Commerces 1ère nécessité	Rénovation ou déménagement de l'agence postale		
17101	CHERBONNIÈRES	332	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Tables de pique-niques à 3 endroits différents		Prévu
17105	CHIVES	332	MATHA	12-Sécurité	Installation de 3 citernes incendies	25 400,00 €	En cours
17114	COIVERT	214	MATHA	9-Infrastructures routières	Réfection voirie communale en mauvais état	37 000,00 €	Prévu
17114	COIVERT	214	MATHA	9-Infrastructures routières	Mise en place de zones 30-50-70 dans les lieux-dit	7 000,00 €	Prévu
17124	COURANT	431	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Mise en sécurité de la RD 120 : création d'une zone 30		A prévoir
17124	COURANT	431	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Rénovation de la toiture de l'atelier communal de 400m2	70 000,00 €	A prévoir
17124	COURANT	431	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménagement et mise en valeur de la place de Ligueuil	350 000,00 €	A prévoir
17117	CONTRÉ	140	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Implanter une borne de recharge électrique		A prévoir
17117	CONTRÉ	140	MATHA	9-Infrastructures routières	Réfection d'une route communale		A prévoir
17117	CONTRÉ	140	MATHA	9-Infrastructures routières	Elargir une route communale		A prévoir
17117	CONTRÉ	140	MATHA	14-Patrimoine	Rénover le monument aux morts (dorures)		A prévoir
17117	CONTRÉ	140	MATHA	17-Bâtiments communaux	Rafraichir les bâtiments communaux		A prévoir
17126	COURCERAC	305	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Remplacement de la chaudière au fioul de l'école et de la Mairie par une pompe à chaleur ou un poêle à granulés	50 000,00 €	A prévoir
17137	LA CROIX COMTESSE	226	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Travaux d'isolation et d'aménagement à la Mairie		En cours
17137	LA CROIX COMTESSE	226	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Accessibilité PMR à la Mairie et Salle Communale		En cours
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Réhabilitation de l'ancienne Mairie pour aménager un logement	178 410,00 €	Prévu
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Salle des fêtes : mise aux normes pour sobriété énergétique		A prévoir
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	8-Environnement et Territoires	Appel à projet nature et transition : création de mares et circuits pédagogiques, tours à hirondelles et chauve-souris	5 500,00 €	Prévu
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Entretien et réfection des voies communales et chemins ruraux	300 000,00 €	A prévoir
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Mise en place de LED pour l'éclairage public		A prévoir
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Mise en place de 4 réserves incendie	18 190,00 €	A prévoir
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Lancement de la 2ème tranche de rénovation des vitraux de l'église	18 557,84 €	Prévu
17139	DOEUIL SUR LE MIGNON	343	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Rénovation de bâtiments communaux (ancienne coop et mairie) pour aménagement d'une salle associative		Prévu
17149	LES ÉDUTS	61	MATHA	3-Logement/Habitat	Isolation, toiture et ouverture coté Ouest		
17150	LES ÉGLISES D'ARGENTEUIL	528	MATHA	3-Logement/Habitat	Rénovation du logement de l'ancienne école à Pouzou		A prévoir
17150	LES ÉGLISES D'ARGENTEUIL	528	MATHA	9-Infrastructures routières	Réfection de voies communales après travaux d'assainissement		A prévoir
17157	FENIOUX	165	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Passage de l'ensemble des villages de la commune à l'éclairage LED	4 907,00 €	Prévu
17157	FENIOUX	165	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Effacement des réseaux		

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17162	FONTAINE CHALENDRAY	199	MATHA	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Installation d'une aire de jeux, table et terrain de boules	120 000,00 €	Prévu
17162	FONTAINE CHALENDRAY	199	MATHA	9-Infrastructures routières	Réfection d'une voie communale à moitié avec Bazauges		
17177	LE GICQ	118	MATHA	10-Mobilités douces	Cheminement piéton Rue du Prébas / Impasse des Tisserands	7 500,00 €	Prévu
17177	LE GICQ	118	MATHA	9-Infrastructures routières	Mise en sécurité de la Rue du Prébas, dangereuse à la circulation	6 700,00 €	Prévu
17180	GOURVILLETTE	92	MATHA	9-Infrastructures routières	Refection des rues suite à l'enfouissement des réseaux	35 000,00 €	Prévu
17181	GRANDJEAN	316	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Réhabilitation du logement communal pour réduire la consommation énergétique	160 000,00 €	Prévu
17181	GRANDJEAN	316	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Réhabilitation des bâtiments scolaires	90 000,00 €	Prévu
17181	GRANDJEAN	316	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Aire de sport	170 000,00 €	En cours
17181	GRANDJEAN	316	SAINT JEAN D'ANGÉLY	18-Commerces 1ère nécessité	Réhabilitation d'un bâtiment pour créer un multiservice	350 000,00 €	
17188	HAIMPS	464	MATHA	3-Logement/Habitat	Entretien des logements sociaux		A prévoir
17188	HAIMPS	464	MATHA	8-Environnement et Territoires	Implantation d'une haie de 600m ^l en remplacement de peupliers		Prévu
17188	HAIMPS	464	MATHA	9-Infrastructures routières	Etude d'aménagement Route de la Gare		
17188	HAIMPS	464	MATHA	12-Sécurité	DECI : Mise en place du schéma communal		Prévu
17188	HAIMPS	464	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Effacement des réseaux : dernière tranche dans Fresneau		Prévu
17198	JUICQ	301	CHANIERS	19-Aménagements extérieurs	Réfection des allées du cimetière		A prévoir
17198	JUICQ	301	CHANIERS	14-Patrimoine	Rénovation de la toiture de l'église et de l'accès à la cloche		A prévoir
17195	LA JARRIE AUDOUIN	279	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Création d'un arboretum avec aire de jeux et de pique-nique	20 000,00 €	Prévu
17195	LA JARRIE AUDOUIN	279	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménagement de la place du 11 novembre	150 000,00 €	En cours
17206	LOIRÉ SUR NIE	286	MATHA	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Aire de jeux pour enfants	12 200,00 €	Prévu
17206	LOIRÉ SUR NIE	286	MATHA	12-Sécurité	Mise aux normes DECI : réserves géomembranes		A prévoir
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Réhabilitation d'un 3ème logement Rue St Jean pour location	180 000,00 €	A prévoir
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Installation de pompes à chaleur dans divers bâtiments communaux	63 416,32 €	Prévu
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Réfection des voiries après les travaux d'assainissement à prévoir		A prévoir
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Accessibilité au Centre-bourg	164 105,00 €	Prévu
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Arasement d'un habitat dangereux sur la RD210		Prévu
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Dernière tranche d'effacement des réseaux Télécom et électricité	60 000,00 €	A prévoir
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Réfection de la toiture de la bibliothèque	40 000,00 €	A prévoir
17211	LOULAY	760	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Réalisation d'un parking sous l'ombrière au stade de foot près du collège	40 000,00 €	A prévoir
17212	LOUZIGNAC	167	MATHA	3-Logement/Habitat	Refection d'une toiture et d'une façade d'un logement		
17212	LOUZIGNAC	167	MATHA	9-Infrastructures routières	SDV 17 : pose de panneaux de police pour réduction de la vitesse	3 208,00 €	Prévu
17212	LOUZIGNAC	167	MATHA	17-Bâtiments communaux	Accessibilité PMR à la Mairie		A prévoir
17217	MACQUEVILLE	298	MATHA	3-Logement/Habitat	Changement des huisseries et volets du logement communal	13 000,00 €	Prévu
17224	MATHA	2240	MATHA	18-Commerces 1ère nécessité	Requalification de la Coop Atlantique (commerce)		Prévu
17224	MATHA	2240	MATHA	3-Logement/Habitat	Requalification de la Coop Atlantique (logements)		Prévu
17224	MATHA	2240	MATHA	18-Commerces 1ère nécessité	Requalification de la Maison Mornaud (commerce)		En cours
17224	MATHA	2240	MATHA	3-Logement/Habitat	Requalification de la Maison Mornaud (logements)		En cours
17224	MATHA	2240	MATHA	20-Autres	Acquisition et requalification de la Coop Agricole		En cours
17224	MATHA	2240	MATHA	4-Insertion/Action sociale	Création d'une matériauthèque		Prévu
17224	MATHA	2240	MATHA	18-Commerces 1ère nécessité	Aide au Commerce	6 000,00 €	En cours
17224	MATHA	2240	MATHA	20-Autres	Etude de programmation urbaine et mobilité	66 216,00 €	En cours
17224	MATHA	2240	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Aménagement de la place du Chateau d'eau	6 460,00 €	Prévu
17224	MATHA	2240	MATHA	10-Mobilités douces	Plan local de Mobilité		Prévu
17224	MATHA	2240	MATHA	15-Sport	Requalification de la Plaine des Sports		Prévu
17224	MATHA	2240	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Requalification de la Place Samson		Prévu

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17226	MAZERAY	987	SAINT JEAN D'ANGÉLY	13-Tourisme	Aménagement de plusieurs bâtiments pour accueillir les touristes	180 000,00 €	Prévu
17226	MAZERAY	987	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Voirie : Entretien et enrobage	5 000,00 €	Prévu
17226	MAZERAY	987	SAINT JEAN D'ANGÉLY	11-Eau	Réalisation de l'assainissement collectif		A prévoir
17226	MAZERAY	987	SAINT JEAN D'ANGÉLY	20-Autres	Affichage numérique des informations communales	17 200,00 €	A prévoir
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Résidence en habitat inclusif pour séniors dans l'ancienne école à réhabiliter (attente réponse habitat 17)	2 000 000,00 €	A prévoir
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Réhabilitation des anciens bâtiments des services techniques pour créer une salle de jeux et de rencontre pour la jeunesse	500 000,00 €	
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Isolation de la Mairie, de la Salle des Fêtes, de la Salle Municipale et réfection du chauffage	100 000,00 €	
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Plantations dans la commune et aménagement de l'allée du Cimetière	20 000,00 €	
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Remplacement de l'éclairage public par des LED	10 000,00 €	
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Refection de la traverse La Cavaterie et réfection des trottoirs du Centre-bourg en béton lavé	550 000,00 €	
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Inscription de la Commune aux Nocturnes Romanes : Concert et illumination de l'église		
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Réfection de la toiture de l'école	20 000,00 €	
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Réfection du bâtiment destiné à héberger les services techniques	30 000,00 €	
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	18-Commerces 1ère nécessité	Création d'un commerce dédié aux productions bio et à la vente avec dépôt de pain et café		
17234	MIGRÉ	349	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménagement de la place de la Mairie suite au déménagement des services techniques		
17239	MONS	450	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Chauffage/Isolation/Volets Mairie, salle des Fêtes et Cantine	70 000,00 €	Prévu
17239	MONS	450	MATHA	9-Infrastructures routières	Voirie communale		Prévu
17239	MONS	450	MATHA	12-Sécurité	DECI Tranche 2 : 2 bâches incendie	25 000,00 €	Prévu
17252	LE MUNG	311	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Création d'un city park et son stationnement	110 000,00 €	En cours
17252	LE MUNG	311	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Réduction EP : Mise en place d'horloges astronomiques avec application AS4 : pilotage à distance de l'éclairage public pour réduire les coûts (extinction entre 22h et 6h du matin)	11 000,00 €	En cours
17252	LE MUNG	311	SAINT JEAN D'ANGÉLY	10-Mobilités douces	Création d'une piste cyclable reliant Le Mung à St Savinien et aménagements divers de voies		Prévu
17252	LE MUNG	311	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Travaux à l'église, restauration de la chaire	4 200,00 €	Prévu
17252	LE MUNG	311	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Festibiot : journée festive avec concert et feu d'artifice le 28/07/2023	5 000,00 €	
17252	LE MUNG	311	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Réalisation d'une sculpture dans un arbre	3 500,00 €	En cours
17252	LE MUNG	311	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Création d'un parc floral avec tables et carport. Rénovation d'anciennes bâtisses pour faire un préau pour la location		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Ateliers d'animation séniors : Projet d'animation sur 3 à 4 communes		Prévu
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Achat d'une parcelle d'un lotissement pour donner l'accès à l'ensemble du lotissement	10 000,00 €	Prévu
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Installation du CMJ (conseil Municipal Jeunes) dans un bâtiment communal en cours de rénovation- Projets en cours dédiés à l'écologie et l'économie des ressources		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Etude énergétique par géothermie pour la Mairie et le logement à loyer libre		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Sécurisation de la traverse de bourg et arrêt de bus		
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	10-Mobilités douces	Aménagement d'un voie interdite sauf aux riverains, destinée à relier le bourg au terrain de foot et au parc de jeux		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	11-Eau	Construction du futur lotissement en respect des normes en matière d'eau (assainissement, récupération,...)		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Schéma incendie		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Rénovation des vestiaires du club de foot		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Exposition sur les 50 ans du club de foot en juillet 2023		Prévu

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Isolation de la Mairie et du logement locatif- Agrandissement du parking	113 265,00 €	Prévu
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Mairie : réhabilitation du local technique, des archives, de la salle des associations	256 111,00 €	Prévu
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	18-Commerces 1ère nécessité	Dans la Halle ou sous le futur préau : accès pour les producteurs locaux de viande, fromage, légumes		A prévoir
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Préau dans le bourg Accès lotissement en face de l'ancienne Mairie	116 258,00 €	Prévu
17254	NACHAMPS	191	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Embellissement du village par des plantations autonomes en eau, plantation de haies		A prévoir
17256	NANTILLÉ	336	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Réhabilitation de la salle des fêtes (sanitaires et cuisine)		A prévoir
17257	NÉRÉ	689	MATHA	12-Sécurité	DECI : 4 bâches et 1 poteau incendie	168 050,00 €	Prévu
17257	NÉRÉ	689	MATHA	9-Infrastructures routières	Aménagement de l'entrée du bourg		Prévu
17257	NÉRÉ	689	MATHA	16-Culture	Nocturnes Vals de Saintonge : Jazz manouche Eglise st Pierre	1 160,00 €	Prévu
17257	NÉRÉ	689	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Refection du chauffage de la Mairie		A prévoir
17257	NÉRÉ	689	MATHA	15-Sport	Vestiaires arbitre de foot		A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Création de logements séniors		A prévoir
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Aménagement d'une aire de jeux et tables de pique-nique à côté de la Mairie		Prévu
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Changement du système de chauffage à la Mairie et à la Salle des fêtes - Pose de panneaux photovoltaïques à la Salle des Fêtes		A prévoir
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	10-Mobilités douces	Réfection de chemins blancs - Installation de borne de rechargement pour véhicules électriques	70 000,00 €	Prévu
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	12-Sécurité	DECI : 7 réserves d'eau à installer		A prévoir
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	9-Infrastructures routières	Mise en place d'un centre de circulation unique au centre bourg		A prévoir
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	9-Infrastructures routières	Mise en place de bandes rugueuses à l'entrée du village		A prévoir
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	13-Tourisme	Sentiers de randonnée balisés en bordure de la Boutonne avec créations de passerelles		A prévoir
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	17-Bâtiments communaux	Aménagement de la salle des fêtes, rénovation de l'ancienne école, installation de toilettes publiques	500 000,00 €	A prévoir
17268	NUAILLÉ SUR BOUTONNE	198	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Aménagements paysagers autour de l'église, devant la mairie, terrain à côté de la mairie et devant la salle des fêtes.		Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Réhabilitation du logement communal		A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Création d'une aire de jeux	25 000,00 €	A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Création d'une mini-crèche communale proche de l'école	50 000,00 €	Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Changement de la chaudière fioul de l'école pour un chauffage plus écologique		A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	8-Environnement et Territoires	Création d'une haie bocagère le long d'un chemin rural		A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	8-Environnement et Territoires	Plantation d'un jardin d'arbres fruitiers pédagogique dans le bourg		Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Sécurisation des virages dangereux dans le bourg : 20	20 000,00 €	Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Aménagement de voirie et caniveaux dans le bourg	100 000,00 €	A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	10-Mobilités douces	Cheminement doux autour de la Salle des Fêtes		A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Deci 1ère tranche : installation de bâches et citernes	157 000,00 €	Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Vidéoprotection : installation de 4 caméras	17 000,00 €	A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Installation d'un sanitaire public dans le bourg	15 000,00 €	Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Renouvellement du matériel informatique de la bibliothèque	5 000,00 €	Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Restauration des vestiaires du stade		A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Installation d'un parcours sportif adultes avec modules	12 000,00 €	Prévu
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Travaux de réfection de la couverture de la Mairie	50 000,00 €	A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Construction d'un nouveau restaurant scolaire	380 000,00 €	A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Construction d'une nouvelle classe pour libérer la classe de motricité occupée depuis sept 2021	200 000,00 €	A prévoir

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	18-Commerces 1ère nécessité	Travaux de réhabilitation de l'ancienne boulangerie en local commercial ou artisanal		A prévoir
17266	LES NOUILLERS	726	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménagement de la place de l'Eglise	175 000,00 €	A prévoir
17277	ESOUVERT	1178	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Mise en valeur de l'entrée de l'Eglise	50 000,00 €	A prévoir
17292	PUY DU LAC	517	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Création de 2 citernes souples conformément au schéma communal validé par le SDIS		Prévu
17292	PUY DU LAC	517	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Pose d'une pompe à chaleur dans la Salle des Fêtes		Prévu
17292	PUY DU LAC	517	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Changement des portes-fenêtres de la Salle des Fêtes		Prévu
17327	SAINT FÉLIX	314	SAINT JEAN D'ANGÉLY	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Création d'une aire de jeux	50 000,00 €	
17327	SAINT FÉLIX	314	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Installation de coussins berlinois pour canaliser la vitesse rue de la Fiole et rue de Bernay		Prévu
17327	SAINT FÉLIX	314	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Réfection et mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes		Prévu
17334	SAINT GEORGES DE LONGUEPIERRE	227	MATHA	13-Tourisme	Aménagement des sanitaires à la zone de loisirs, travaux effectués par l'agent communal		En cours
17334	SAINT GEORGES DE LONGUEPIERRE	227	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Installation de lampadaires solaires		Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	3-Logement/Habitat	Remplacement du radiateur au logement de la poste	2 000,00 €	
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	7-Exemplarité énergétique	Changement de chaudière au Club du 3ème âge	19 500,00 €	Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Isolation des murs et toiture au Club du 3ème âge	70 000,00 €	Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	7-Exemplarité énergétique	Changement de chaudière à la Mairie de La Frédière, et isolation de la toiture	21 100,00 €	Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Isolation de la toiture Salle Yves Duteil et Maison des Associations	5 400,00 €	A prévoir
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Remplacement de portes et fenêtres et isolation de la salle de réunion de la Mairie de St Hilaire	62 000,00 €	A prévoir
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Remplacement des jeux extérieurs et du portail de la cour de l'école	10 500,00 €	Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	14-Patrimoine	Remplacement de la porte de l'église	15 000,00 €	Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Réfection de la toiture de l'école maternelle	52 000,00 €	Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Mise aux normes PMR salle Yves Duteil	6 000,00 €	Prévu
17344	SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCE	1334	CHANIERS	9-Infrastructures routières	Création de 4 places PMR devant l'école primaire, le gymnase, le cimetière et la salle Yves Duteil	7 000,00 €	Prévu
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Habitat multigénérationnel pour l'Îlot Gambetta	1 400 000,00 €	A prévoir
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Habitat inclusif Rue des Maréchaux	1 200 000,00 €	Prévu
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	2-Accès à la médecine générale	Maison de santé pluridisciplinaire		En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Réhabilitation de 3 immeubles pour création de 7 logements Rue des Bancs	1 600 000,00 €	En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	OPAH en cours jusqu'en 2024 en hyper centre : opération à îlot - lotissement avec aide communale annuelle de 30 000 €	30 000,00 €	En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Création d'un lotissement communal avec 25% du foncier destinés à Atlantic Aménagement : 33 parcelles à aménager et 18 logements sociaux	1 700 000,00 €	En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Création d'un lotissement privé destiné à un bailleur social : 25 lots		En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Réhabilitation du patrimoine d'Atlantic Aménagement Porte de Niort : Passage de 122 logements collectifs à 40 maisons individuelles		En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Programme Graines d'Artistes : 3 artistes en résidence de 70h pour un projet de création au sein de 9 à 13 classes des VDS.	14 000,00 €	En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Locaux mis à disposition de l'association CLSH avec aménagement complet		
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Etude de faisabilité de la création d'un réseau de chaleur pour desservir l'hôpital, collège, lycée...		En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Création d'une boucle de chauffage sur géothermie dans le cadre d'un lotissement communal		En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	10-Mobilités douces	Projet PVD Pistes et itinéraires cyclables : trajet Gare-coeur de ville-plan d'eau de Benouet (150 000 € par an)	150 000,00 €	En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Restauration et réhabilitation de la maison Bonnet du 15ème siècle.		

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Adoption de l'application LEGENDR pour restituer au public l'Abbaye au 18ème siècle (parcours scénarisé, réalité augmentée, jeux interactifs)	37 848,00 €	Prévu
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Programme de conservation et restauration du musée des Cordeliers	10 000,00 €	Prévu
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Projet d'investissement pour la refonte du circuit permanent du musée des Cordeliers		A prévoir
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	18-Commerces 1ère nécessité	Bourse Esprit d'Entreprendre créée en 2019 pour soutenir le commerce en coeur de ville : 20 000 €/an	20 000,00 €	En cours
17347	SAINT JEAN D'ANGELY	7230	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Requalification et rénovation du coeur de ville et de la place du marché	1 085 000,00 €	Prévu
17334	SAINT GEORGES DE LONGUEPIERRE	227	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Enfouissement des réseaux		
17350	SAINT JULIEN DE L'ESCAP	889	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Réhabilitation de la Mairie avec des matériaux bio-sourcés		A prévoir
17350	SAINT JULIEN DE L'ESCAP	889	MATHA	9-Infrastructures routières	Aménagement Rue Basse Traverse routière-2 tranches	24 000,00 €	Prévu
17350	SAINT JULIEN DE L'ESCAP	889	MATHA	12-Sécurité	DECI - Installation de bâches incendie	90 000,00 €	Prévu
17356	SAINT LOUP DE SAINTONGE	310	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	2 Ateliers organisés en coopération avec le plan départemental en faveur des séniors : Sécurité routière et prévention des chutes		Prévu
17356	SAINT LOUP DE SAINTONGE	310	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Remplacement de la chaudière fuel de l'ancienne école pour un système plus vertueux		
17356	SAINT LOUP DE SAINTONGE	310	SAINT JEAN D'ANGÉLY	11-Eau	Assainissement des eaux pluviales RD 122 et RD 213	25 000,00 €	Prévu
17356	SAINT LOUP DE SAINTONGE	310	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Restauration de registres de l'état civil	4 000,00 €	Prévu
17356	SAINT LOUP DE SAINTONGE	310	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Remplacement des projecteurs du terrain de foot par des led		
17358	SAINT MANDÉ SUR BRÉDOIRE	317	MATHA	9-Infrastructures routières	Création de places de stationnement avec borne électrique	100 000,00 €	Prévu
17358	SAINT MANDÉ SUR BRÉDOIRE	317	MATHA	14-Patrimoine	1ère tranche des travaux de l'église	407 000,00 €	En cours
17358	SAINT MANDÉ SUR BRÉDOIRE	317	MATHA	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Aménagement d'une aire de jeu sur le site du Château d'eau		Prévu
17367	SAINT MARTIN DE JUILLERS	161	MATHA	3-Logement/Habitat	Rénovation total du logement communal	29 000,00 €	En cours
17367	SAINT MARTIN DE JUILLERS	161	MATHA	17-Bâtiments communaux	Accès PMR Mairie et 1, rue de la Mairie		A prévoir
17367	SAINT MARTIN DE JUILLERS	161	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Bâtiment 1 rue de la Mairie : Aménagement parking, place covoiturage, espaces verts		A prévoir
17374	SAINTE MÈME	245	CHANIERS	3-Logement/Habitat	Réhabilitation du logement communal	10 000,00 €	Prévu
17374	SAINTE MÈME	245	CHANIERS	9-Infrastructures routières	Panneau "50 rappel" pour réduire la vitesse	3 000,00 €	Prévu
17374	SAINTE MÈME	245	CHANIERS	9-Infrastructures routières	Aménagements sur 2 km pour réduire la vitesse	40 000,00 €	A prévoir
17374	SAINTE MÈME	245	CHANIERS	12-Sécurité	2 Bâches incendie	33 290,00 €	Prévu
17374	SAINTE MÈME	245	CHANIERS	17-Bâtiments communaux	Réhabilitation de l'annexe de l'atelier technique		Prévu
17374	SAINTE MÈME	245	CHANIERS	13-Tourisme	Panneaux d'affichages touristiques à remplacer	1 666,00 €	
17377	SAINT OUEN LA THÈNE	131	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Enfouissement des réseaux électriques EP et communication	80 810,00 €	Prévu
17381	SAINT PARDOULT	231	MATHA	3-Logement/Habitat	Ravalement logements communaux Impasse du puits		A prévoir
17381	SAINT PARDOULT	231	MATHA	12-Sécurité	DECI : installation de citernes souples		A prévoir
17381	SAINT PARDOULT	231	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Enfouissement des réseaux aériens au Petit Marais et à La Maison Neuve		A prévoir
17383	SAINT PIERRE DE JUILLERS	352	MATHA	15-Sport	Création d'un city parc	150 000,00 €	Prévu
17383	SAINT PIERRE DE JUILLERS	352	MATHA	12-Sécurité	DECI : Aménagement de réserves incendie	100 000,00 €	Prévu
17384	SAINT PIERRE DE L'ISLE	263	MATHA	12-Sécurité	Mise en place DECI		A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Réhabilitation de la Résidence Autonomie		Prévu
17428	SONNAC	503	MATHA	17-Bâtiments communaux	Toiture du Foyer		
17428	SONNAC	503	MATHA	12-Sécurité	DECI Sécurité incendie		
17428	SONNAC	503	MATHA	17-Bâtiments communaux	Salle des fêtes : Toiture / Mobilier de cuisine		
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	2-Accès à la médecine générale	Réhabilitation d'un logement pour un interne en médecine	70 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Réhabilitation d'un bâtiment pour les bureaux SAAD	80 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Réhabilitation d'un local pour faire une MAM	100 000,00 €	Prévu

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Construction de 3 pavillons de 500m² (Maisons d'Enfants à Caractère Social) à Montfort		A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Changement de la chaudière de la Mairie		A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	8-Environnement et Territoires	Aménagement paysager du terrain Gombert	150 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Réhabilitation chaussée, pluvial, trottoirs Route de St Jean d'Angély	800 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Chaussée de la rue du Champéroux	420 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	11-Eau	Pose d'un ponton au port fluvial	200 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Extension du réseau de vidéo protection		Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	20-Autres	Confortement des falaises	400 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	13-Tourisme	Visite des carrières souterraines	800 000,00 €	A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	13-Tourisme	Maison fluvestre : accueil des vélos, bateaux et piétons		A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	13-Tourisme	Maison de la collection : collections et vieux métiers	600 000,00 €	A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Rénovation lavoirs, fontaines (patrimoine vernaculaire)	100 000,00 €	A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	13-Tourisme	Signalétique Parcours Patrimonial	70 000,00 €	Prévu
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	16-Culture	Refection du cinéma (charpente,toiture,salle, entrée)	700 000,00 €	A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Réhabiliter le Temple en salle associative	245 390,00 €	A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	18-Commerces 1ère nécessité	Construction d'une petite superette en centre ville		A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	8-Environnement et Territoires	Faire un parc végétalisé à la friche ferroviaire	300 000,00 €	A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Réhabilitation de la cour de la Bourse aux Vêtements	70 000,00 €	A prévoir
17397	SAINT SAVINIEN SUR CHARENTE	2552	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménager un jardin à proximité du fleuve	80 000,00 €	Prévu
17435	TAILLANT	177	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Réfection des voies et effacement réseaux "Bonnefont" et "Chez Renard"		A prévoir
17435	TAILLANT	177	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Eglise : réfection murs + pose gouttière		A prévoir
17436	TAILLEBOURG	779	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Construction groupe scolaire Annepont/Taillebourg : voir budget Annepont	-	En cours
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Réaménagement de l'avenue de l'Océan		Prévu
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Aménagement d'une chicane et d'un passage piéton au milieu du lieu dit La Garrousserie"	15 000,00 €	Prévu
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	14-Patrimoine	Eglise : réalisation des peintures intérieures de l'église	28 088,00 €	Prévu
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Création d'un tiers lieu suite à l'achat d'une grange : rénovation de la toiture et réalisation d'une maçonnerie de sécurité	71 109,00 €	Prévu
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Création d'un lotissement de 31 parcelles	1 000 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	10-Mobilités douces	Création d'un chemin doux allant de la piscine à l'avenue de l'Océan	75 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	10-Mobilités douces	Intégration d'un chemin piéton et vélos dans le parcours vélo de St Jacques de Compostelle	60 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	1-Autonomie Grand âge	Intégration de places de foyer logement dans le nouveau lotissement : 1750m2 disponibles		A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Création d'une plaine de sports et de détente, mise en place d'un parcours de santé spécial jeunes	40 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Réalisation d'une boucle d'eau tempérée dans le nouveau lotissement	800 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Boisement d'un espace non constructible en bordure du nouveau lotissement	200 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	15-Sport	Création de parcours de santé adultes, mini stades basket x3, tennis padel, création de terrains de boules	150 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Aménagements des abords de l'église et réalisation de parkings	50 000,00 €	A prévoir
17440	TERNANT	382	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Création d'un tiers lieu suite à l'achat d'une grange : réalisation de la totalité de l'aménagement		A prévoir
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Jeux extérieurs pour la cour de l'école	23 909,00 €	Prévu
17451	LES TOUCHES DE PÉRIGNY	560	MATHA	9-Infrastructures routières	Réfection de la voirie	40 000,00 €	Prévu

CODE INSEE	Libellé Commune	Population	Canton	Thématique	Projet	Montant	Calendrier
17451	LES TOUCHES DE PÉRIGNY	560	MATHA	9-Infrastructures routières	Réfection de la signalisation horizontale	10 000,00 €	Prévu
17451	LES TOUCHES DE PÉRIGNY	560	MATHA	13-Tourisme	Parc de loisirs de Cachet : Sécurisation du parcours pédestre- Installation de mobilier urbain	3 239,00 €	Prévu
17451	LES TOUCHES DE PÉRIGNY	560	MATHA	13-Tourisme	Parc de loisirs de Cachet : Installation d'une table de ping-pong	3 021,00 €	Prévu
17451	LES TOUCHES DE PÉRIGNY	560	MATHA	14-Patrimoine	Rénovation de l'église	97 654,00 €	Prévu
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Acquisition de 6 tablettes numériques pour les classes élémentaires	1 340,00 €	Prévu
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	5-Enfance et petite enfance (Crèches et écoles)	Amélioration du confort anti chaleur du groupe scolaire : brises soleil, store, végétalisation		Prévu
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	10-Mobilités douces	Cheminement de randonnées pedestre en bordure de la Boutonne		A prévoir
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Rénovation de la toiture de la Mairie	72 894,00 €	Prévu
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	17-Bâtiments communaux	Acquisition bâtiment pour faire un atelier communal (et un logement)	333 000,00 €	A prévoir
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Acquisition bâtiment pour faire un logement (et un atelier communal)	333 000,00 €	A prévoir
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Rénovation façades et isolation du logement communal		
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménagement du pourtour de la Mairie		A prévoir
17448	TONNAY BOUTONNE	1184	SAINT JEAN D'ANGÉLY	9-Infrastructures routières	Sécurisation des abords du collège et aménagement avenue de la Garenne		
17450	TORXÉ	233	SAINT JEAN D'ANGÉLY	7-Exemplarité énergétique	Rénovation thermique et maîtrise énergétique des logements communaux		A prévoir
17464	VERGNÉ	157	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Rénovation du logement communal	123 143,00 €	
17467	VERVANT	237	MATHA	7-Exemplarité énergétique	Installation d'un insert dans un logement locatif		Prévu
17467	VERVANT	237	MATHA	9-Infrastructures routières	Remise en état du chemin des laitiers		Prévu
17467	VERVANT	237	MATHA	17-Bâtiments communaux	Mise en conformité PMR de la Mairie et de l'église		
17467	VERVANT	237	MATHA	17-Bâtiments communaux	Changement des everites (risque d'amiante) toit de l'atelier communal		
17467	VERVANT	237	MATHA	9-Infrastructures routières	Aménagement au centre-bourg de la D127 et la D218		
17467	VERVANT	237	MATHA	11-Eau	Assainissement pluvial sur la voirie communale		Prévu
17471	LA VILLEDIEU	213	MATHA	10-Mobilités douces	Réfection d'une partie de la voirie de la boucle vélo		Prévu
17474	VILLENEUVE LA COMTESSE	754	SAINT JEAN D'ANGÉLY	2-Accès à la médecine générale	Réhabilitation de l'ancienne école maternelle pour faire un cabinet de médecine générale		A prévoir
17474	VILLENEUVE LA COMTESSE	754	SAINT JEAN D'ANGÉLY	3-Logement/Habitat	Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en 4 logements locatifs	587 245,00 €	A prévoir
17474	VILLENEUVE LA COMTESSE	754	SAINT JEAN D'ANGÉLY	12-Sécurité	Installation d'une caméra visionnant l'église, la salle des fêtes, la bibliothèque et l'aire de jeux	2 443,00 €	Prévu
17474	VILLENEUVE LA COMTESSE	754	SAINT JEAN D'ANGÉLY	19-Aménagements extérieurs	Aménagements paysagers de la place de Gaulle		Prévu
17477	VILLIERS COUTURE	111	MATHA	6-Jeunesse (centre de loisirs, jeux)	Installation d'une aire de jeux	14 980,00 €	Prévu
17477	VILLIERS COUTURE	111	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Création d'un parvis devant l'église	45 127,50 €	Prévu
17477	VILLIERS COUTURE	111	MATHA	19-Aménagements extérieurs	Effacement des réseaux chez d'Aigre	20 800,00 €	Prévu
TOTAL						34 969 886,16 €	

Projets d'aménagement de voirie en cours d'étude par le Département

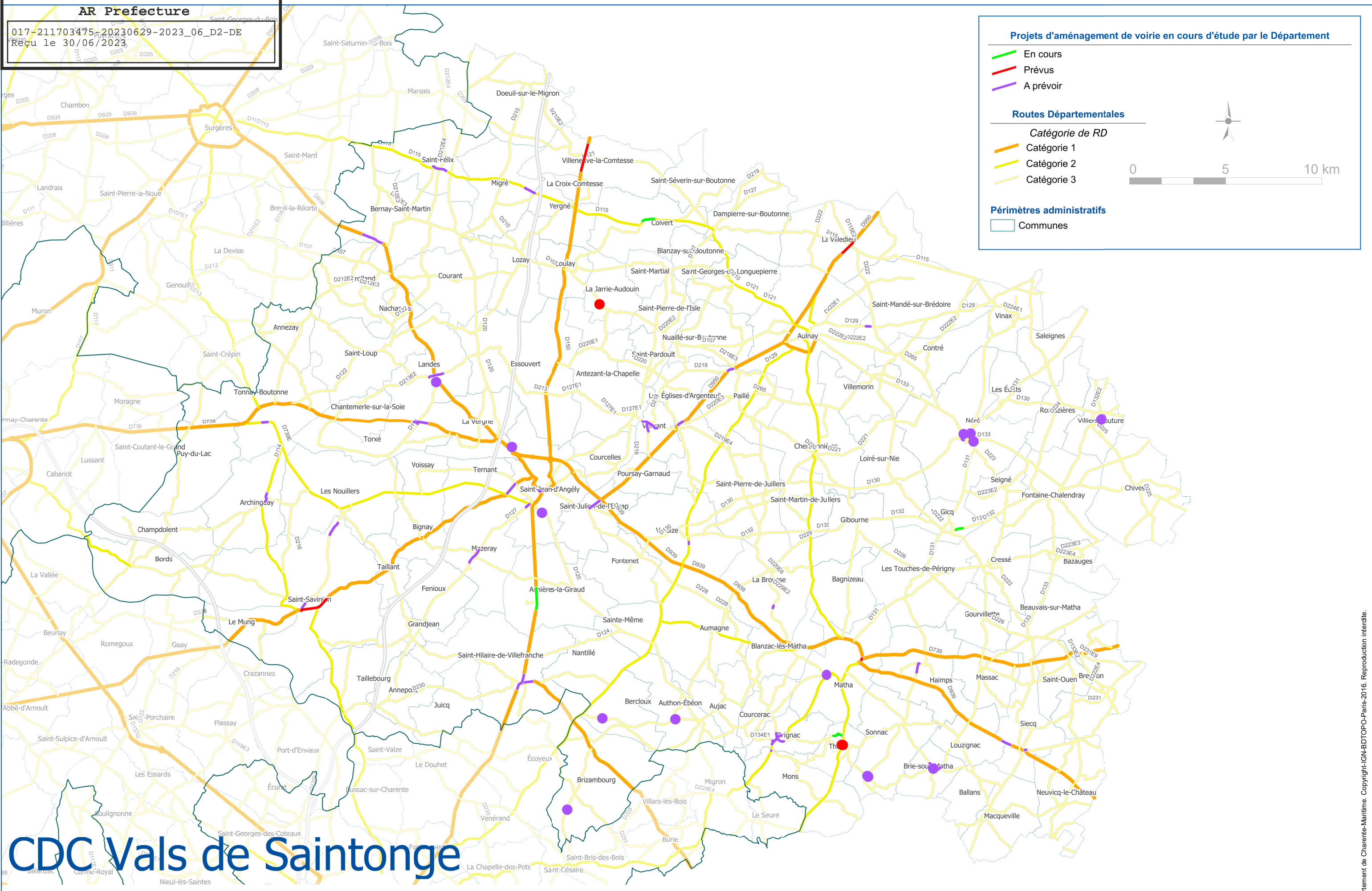
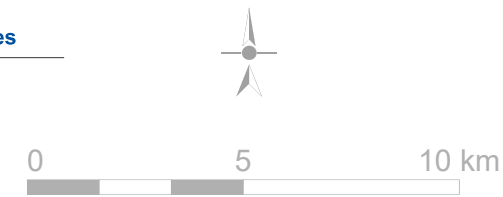
- En cours
- Prévus
- A prévoir

Routes Départementales

- Catégorie de RD
- Catégorie 1
 - Catégorie 2
 - Catégorie 3

Périmètres administratifs

- Communes



CDC Vals de Saintonge

Projets d'aménagement de voirie en cours d'étude par le Département

13 - Vals de Saintonge : Programmation des travaux dans les Collèges pour 2023

Commune	Collège	Opération	Montant	Commentaire	Date prévisionnelle de réalisation des travaux		
Aulnay	l'Ouche des Carmes	Rénovation structurelle et chauffage	365 000 €			fin 2026	
Aulnay	l'Ouche des Carmes	Remplacement Système sécurité incendie	50 000 €		fin 2024		
Matha	Marc Jeanjean	Substitution chauffage		en cours de chiffrage		fin 2026	
Matha	Marc Jeanjean	Rénovation système de chauffage	60 000 €		fin 2024		
Loulay	La Trézence	Substitution chauffage	123 000 €			fin 2026	
Loulay	La Trézence	Ravalement de façade ouest	80 000 €		fin 2024		
Loulay	La Trézence	Rénovation de toiture et ligne de vie	230 000 €			fin 2026	
Tonnay-boutonne	Marcel Pagnol	Création d'un atelier ouvrier	250 000 €			fin 2026	
Tonnay-boutonne	Marcel Pagnol	Remplacement cloture de sureté	40 000 €		fin 2024		
Saint Savinien	Robert Cellierier	Audit énergétique		en cours de chiffrage			fin 2028
Saint Hilaire de Villefranche	Raymond Bouyer	Rénovation de toiture	20 000 €		fin 2024		
TOTAL EPCI			1 218 000 €				

ANNEXE 6 - TRAVAUX DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS EN VALS DE SAINTONGE

<u>Centre d'incendie et de Secours</u>	<u>EPCI</u>	<u>Cout prévisionnel de l'opération</u>	<u>Construction ou réhabilitation</u>	<u>Début des études et travaux</u>
Aulnay de Saintonge	CDC VALS DE SAINTONGE	426 065 €	Réhabilitation	2032
Loulay	CDC VALS DE SAINTONGE	2 158 659 €	Construction	2027
Matha	CDC VALS DE SAINTONGE	2 500 000 €	Réhabilitation	2023
Néré	CDC VALS DE SAINTONGE	319 217 €	Réhabilitation	2033
Saint Jean d'Angély	CDC VALS DE SAINTONGE	81 063 €	Réhabilitation	2023
Saint Savinien	CDC VALS DE SAINTONGE	243 993 €	Réhabilitation	2033
Tonnay Boutonne	CDC VALS DE SAINTONGE	337 408 €	Réhabilitation	2033

Somme prévisionnelle globale		6 066 405 €
-------------------------------------	--	--------------------

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALS DE SAINTONGE
SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES AUX COMMUNES ET A L'INTERCOMMUNALITÉ
Dossiers "En cours" au 31 décembre 2022

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE D ANNEPONT	2021_02433	Installation de réserves incendie (3ème tranche)	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	6 508,61	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE D ANNEZAY	2022_00380	Acquisition de terrains et installation de 10 équipements incendie : 8 citernes de 60 m3 et 2 de 120m3	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	29 087,36	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE D ANNEZAY	2022_03284	Changement des gouttières de la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	1 986,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D ANTEZANT LA CHAPELLE	2022_01736	Rénovation du logement situé 11 rue de Maurenson	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	25/11/2022	2 700,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D ANTEZANT LA CHAPELLE	2022_03108	Travaux de remise en état du bungalow à l'aire de loisirs	FONDS TOURISTIQUES AMENAGT AIRES DE LOISIRS - HORS BOURG			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE D ARCHINGEAY	2022_03858	Restauration du four à pain communal	FDS TOUR REHAB. PAT. NON CLASS/MISE VAL. SIT NAT. HORS BOURG			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE D ARCHINGEAY	2022_02540	Acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques	VEHICULES ELECTRIQUES	21/10/2022	5 760,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE D ARCHINGEAY	2022_02586	Pose de mobilier urbain sur la place située face au cimetière	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	25/11/2022	1 497,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D ASNIERES LA GIRAUD	2022_03286	Travaux d'isolation des logements situés 20 et 20 bis rue Ancien Puis et 6 et 8 place Saint-Médard	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	16/12/2022	4 140,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D ASNIERES LA GIRAUD	2021_01660	Installation de 7 équipements incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	15 322,12	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D ASNIERES LA GIRAUD	2022_03305	Installation de 7 équipements incendie : 2 citernes 30 m3 Les Grandes Plantes/bois gachet, la Gare, 2 de 60 m3 Le Pas Loubat, Pisselouve et 3 de 120 m3 La Laigne (Projet 6), La Moreau et le Plonget	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE D ASNIERES LA GIRAUD	2022_03285	Travaux d'isolation de la mairie et de la salle des fêtes	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	9 313,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE D AUJAC	2020_01869	Travaux d'extension et de rénovation de la salle des fêtes	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE D AULNAY	2022_02738	Acquisition d'une maison située 260 avenue de l'Eglise dit «Maison Grolaud»	BATIMENTS (URBANISME - ACQUISITION)	21/10/2022	90 000,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2021_03142	Acquisition et pose de mobilier urbain en centre bourg	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	17/12/2021	4 347,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2022_01441	Rénovation de la salle des mariages de la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	12/07/2022	2 948,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2021_01752	Petites Villes de Demain : Etude sur l'aménagement de la place Aristide Briand	INGENIERIE PVD	19/11/2021	7 300,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2022_00648	Petites Villes de Demain - Etude pour la définition d un périmètre de revitalisation	INGENIERIE PVD	13/05/2022	17 140,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2019_01083	Maîtrise d'oeuvre des travaux des trois tranches restantes du programme de restauration et d'assainissement de l'Eglise St-Pierre d'Aulnay de Saintonge	MONUMENTS (patrimoine protégé)	21/06/2019	17 471,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2020_00894	Création d'une boucle vélo intercommunale -Sur les grands chemins- Vals de Saintonge	PISTES CYCLABLES	25/05/2020	3 445,60	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2022_01483	Restauration de l'église Saint Pierre de la Tour	PLAN PATRIMOINE	25/11/2022	86 918,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE D AULNAY	2021_01781	Installation de borniers électriques sur la place Aristide Briand pour les commerçants ambulants	REHABILIT. BATIMENT, MAINTIEN COMMERCE PROX. ((EQUIPEMENT RURAL)	19/11/2021	4 990,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE D AUMAGNE	2019_02216	Restauration de 4 registres paroissiaux (BMS 1659-1701, 1701-1746, 1747-1772, 1773-1790)	RESTAURATION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE HISTORIQUE	25/10/2019	1 298,40	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE D AUMAGNE	2022_03828	Installation de 11 équipements incendie (9 citernes et 2 bassins)	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction
Chaniers	COMMUNE D AUMAGNE	2022_01775	Changement des ouvertures de la mairie (accueil, salle de réunion) et pose d'un volet roulant au secrétariat	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	2 348,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE D AUTHON EBEON	2022_00917	Rénovation de la toiture du logement locatif situé rue des écoles	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	13/05/2022	3 078,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Chaniers	COMMUNE D AUTHON EBEON	2022_00918	Rénovation de la toiture des 2 logements situés rue de la Poste	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	13/05/2022	5 913,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE D AUTHON EBEON	2022_00919	Réfection de la toiture de la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	8 909,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE D AUTHON EBEON	2021_00836	Achat et pose d'un bungalow derrière les ateliers municipaux afin d'y aménager des sanitaires et un vestiaire pour les employés municipaux	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE BAGNIZEAU	2022_01473	Installation de jeux pour enfants en centre bourg	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	12/07/2022	12 077,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BAZAUGES	2022_00094	Acquisition de terrains et installation de 4 bâches incendie aux lieux-dits Font Brochere, Les Madeleines, Les Arramays	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	15 025,99	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BEAUVAIS SUR MATHA	2021_03977	Extension de la Maison de Santé pluriprofessionnelle	AUTRES ACTIONS DE SANTE (INVESTISSEMENT)	18/03/2022	65 774,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BEAUVAIS SUR MATHA	2021_03939	Acquisition de l'ancien tabac presse pour créer un multi-services	BATIMENTS (URBANISME - ACQUISITION)	18/03/2022	55 000,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BEAUVAIS SUR MATHA	2022_00300	Travaux dans l'ancien tabac presse (acquis par la Commune) afin d'y aménager un multiservices	REHABILIT. BATIMENT, MAINTIEN COMMERCE PROX. ((EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	20 190,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BEAUVAIS SUR MATHA	2022_02484	Travaux de rénovation du multi-service	REHABILIT. BATIMENT, MAINTIEN COMMERCE PROX. ((EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	13 610,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2021_02606	Création de deux logements à loyer libre 5 rue des Mottes (Logement 1)	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	17/12/2021	24 500,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2021_03582	Création de deux logements à loyer libre 5 rue des Mottes (logement 2)	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	17/12/2021	19 754,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2022_04008	Isolation thermique du logement communal à loyer libre situé rue Aubeterre	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2022_04009	Isolation thermique du logement communal à loyer libre situé 42 Grande rue	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)			0,00	Enregistré

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2022_00134	Installation d'une citerne souple de 120 m3 au village de la Fontaine Bruneau	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	4 052,97	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2020_00051	Création d'une boucle tempérée géothermique pour le futur éco-quartier «Les Mottes»	ECONOMIES D'ENERGIE : TRAVAUX	18/09/2020	47 881,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2022_02730	Réalisation d'une boucle d'eau tempérée alimentée par un doublet géothermique pour desservir les parcelles du nouvel éco-quartier communal «Les Mottes» aménagé parallèlement	ECONOMIES D'ENERGIE : TRAVAUX	16/09/2022	11 660,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BERNAY SAINT MARTIN	2022_04007	Isolation thermique de la mairie, de l'agence postale et de la bibliothèque	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BIGNAY	2020_00023	Installation de deux citernes souples de 60 m³ situées et deux citernes de 120 m³ et de 5 poteaux incendie situés Chez Gautret, La Contrie, Les Audouins, rue de l'Église et Le Vivier.	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	12/07/2022	16 990,65	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BLANZAC LES MATHA	2022_00135	Elaboration du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie et installation d'un poteau incendie sur la route de St Jean d'Angély à proximité du lotissement Fief Conteau	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	1 931,74	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BLANZAC LES MATHA	2022_02541	Travaux d'aménagement du parvis de l'église	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	25/11/2022	16 749,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BLANZAY SUR BOUTONNE	2020_00898	Création d'une boucle vélo intercommunale -Sur les grands chemins- Vals de Saintonge	PISTES CYCLABLES	25/05/2020	2 383,60	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BORDS	2022_03071	Acquisition de bâtiments pour y transférer le multiservice	BATIMENTS (URBANISME - ACQUISITION)	16/12/2022	24 750,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BORDS	2021_01935	Installation de 2 citernes incendie souples de 60m3 aux lieux-dits: La Viennière et Port la Pierre	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	3 865,80	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BORDS	2022_00581	Installation de 3 citernes incendie souples de 60m3 et 120m3 aux lieux-dits:L Hôpiteau et Terrefort	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	7 100,28	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BORDS	2020_02201	Mise aux normes des sanitaires publics de la place Tranquard et création de toilettes publiques à l'aire de jeux	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	27/11/2020	4 565,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE BORDS	2020_01669	Remplacement des volets roulants au groupe scolaire	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	27/11/2020	3 038,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE BRIE SOUS MATHA	2011_05266	Rénovation du bâtiment de la mairie et des salles associatives situées dans un bâtiment mitoyen	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	23/03/2012	32 200,00	16 100,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BRIE SOUS MATHA	2013_01300	Rénovation de la mairie et de ses annexes (3ème tranche : rénovation de la partie associative et création de nouveaux sanitaires)	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	17/06/2013	32 165,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BRIE SOUS MATHA	2014_01149	Travaux de rénovation et de remise aux normes de la salle des fêtes	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	16/06/2014	32 200,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE BRIE SOUS MATHA	2020_00603	Travaux d'isolation et de mise aux normes de la salle des fêtes	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/09/2020	40 345,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE BRIZAMBOURG	2022_02457	Mise aux normes électriques du logement à loyer libre situé 2 rue du Stade	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	25/11/2022	2 900,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE BRIZAMBOURG	2022_01777	Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle	AUTRES ACTIONS DE SANTE	12/07/2022	75 000,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE BRIZAMBOURG	2021_02886	Installation d'une citerne incendie sur 7 sites (tranche 1)	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	14/01/2022	24 335,33	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE BRIZAMBOURG	2022_02155	Travaux d'isolation du préau fermé à l'école maternelle Yves Bray	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	5 620,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE BRIZAMBOURG	2020_01566	Réhabilitation de l'ancien centre de distribution du courrier en maison des associations	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	27/11/2020	53 120,00	26 560,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE BRIZAMBOURG	2022_02458	Mise aux normes PMR de la salle des fêtes	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	14 563,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE CHAMPDOLENT 2	2022_02511	Travaux d'isolation du logement situé 2 rue des écluses	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	25/11/2022	673,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE CHAMPDOLENT 2	2022_02635	Installation d'une bache incendie de 60 m3 au lieu-dit Les Moulins	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	2 681,73	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE CHERBONNIERES	2021_03728	Réalisation du schéma de défense extérieure contre l'incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	975,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE CHERBONNIERES	2020_03269	Travaux de réfection de la couverture de l'église	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE CHERBONNIERES	2019_03392	Réfection de la couverture du local de stockage du matériel communal	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	17/04/2020	3 550,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE COIVERT	2021_03278	Réfection de la salle de bain du logement communal à loyer libre situé 4 rue de la Chevalerie	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	17/12/2021	1 408,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE COIVERT	2022_03885	Isolation extérieure du logement communal à loyer libre situé 4 rue de la Chevalerie	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)			0,00	Enregistré
Matha	COMMUNE DE COIVERT	2022_03886	Isolation extérieure du logement communal à loyer libre situé 41 rue de la Mairie	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)			0,00	Enregistré
Matha	COMMUNE DE COIVERT	2021_00177	Elaboration du schéma communal	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	26/03/2021	975,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE COIVERT	2021_03726	Installation de trois poteaux incendie situés 1 rue de l'Eglise, 1 Chemin de la Vieille Boutonne et La Roche	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	2 870,23	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE COURANT	2022_02147	Réhabilitation de la toiture de la chapelle de Sainte Radegonde	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE COURANT	2022_02146	Réfection de la toiture de la salle associative	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	13 089,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE COURCELLES	2020_01591	Acquisition d'un véhicule électrique	VEHICULES ELECTRIQUES	18/09/2020	3 890,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE COURCERAC	2021_01905	Aménagement et pose de tables de pique-nique à l'aire de loisirs	FONDS TOURISTIQUES AMENAGEMENTS DE LOISIRS - HORS BOURG	17/12/2021	16 757,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE CRESSE	2021_00698	Restauration de l'atlas cadastral «Napoléon» (1840)	RESTAURATION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE HISTORIQUE	21/05/2021	737,10	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE CRESSE	2022_03262	Travaux de réfection et de modification des toitures de l'atelier et garages communaux	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	31 552,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE DAMPIERRE SUR	2021_01485	Travaux de rénovation des logements communaux situés 18 et 20 rue de La Poste	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	23/07/2021	10 080,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE DAMPIERRE SUR	2021_00421	Création d'une aire de loisirs et de jeux dans la zone naturelle du bourg	FONDS TOURISTIQUES AMENAGt AIRES DE LOISIRS - HORS BOURG	21/05/2021	36 800,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE DAMPIERRE SUR	2022_03484	Aménagement d'un restaurant dans un bâtiment communal situé 3, place de la Mairie	GUICHET			0,00	Enregistré
Matha	COMMUNE DE DAMPIERRE SUR	2020_00896	Création d'une boucle intercommunale -Sur les grands chemins- Vals de Saintonge	PISTES CYCLABLES	25/05/2020	2 497,60	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE DAMPIERRE SUR	2021_01543	Rénovation d'un ensemble de petits bâtiments anciens «lavoir, four à pain et petits toits à cochons».	PLAN PATRIMOINE	17/12/2021	6 676,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE DOEUIL SUR LE MIGNON	2022_01515	Aménagement de vestiaires à destination des arbitres au stade de football	AMENAGEMENTS (EQUIPEMENTS ACCUEIL SPORTIF)	21/10/2022	8 346,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE ESSOUVERT	2021_03564	Enfouissement des réseaux de télécommunications, Puymoreau (tranche 1)	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	17/12/2021	20 953,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE ESSOUVERT	2021_03655	Enfouissement des réseaux de télécommunications, Puymoreau (tranche 2)	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	17/12/2021	21 547,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE FENIOUX	2016_03049	Réalisation et pose d'une roue sur la chute d'eau de l'ancien moulin	FDS TOUR REHAB. PAT. NON CLASS/MISE VAL. SIT NAT. HORS BOURG	16/12/2016	3 573,60	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE FENIOUX	2019_03362	Fonds d'Aide à la Diffusion Culturelle - Concert intitulé du Concerto Grosso à la Symphonie par l'Orchestre symphonique des Vals de Saintonge, le 17 mai 2020 à l'église de Fenieux	FONDS D'AIDE A LA DIFFUSION CULTURELLE	28/02/2020	1 500,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE FONTAINE CHALENDRAY	2022_00328	Installation d'une réserve incendie «Chez Dornat»	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	3 548,77	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE FONTAINE CHALENDRAY	2021_03766	Aménagement du parvis de l'église (changement du portail)	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	2 928,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE FONTAINE CHALENDRAY	2022_00327	Réhabilitation d'une ancienne salle de classe en salle communale	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	62 842,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE FONTENET	2021_00129	Remplacement de trois ouvrants du logement communal situé 12 rue de l'école	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	26/03/2021	1 183,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE FONTENET	2022_03575	Réfection de la toiture du local de stockage du matériel communal	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	13 773,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE FONTENET	2021_03819	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications rues Basse, des Marais, du Prieuré, de l'Abreuvoir et de l'Eglise	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	27 961,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE GIBOURNE	2021_00510	Acquisition de terrain et installation 3 citernes : 1 de 120m3 à la mairie, 1 citerne de 60m3 dans le bourg et 1 citerne de 30 m3 au lieu-dit Le Vignaud	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	19/11/2021	7 479,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE GOURVILLETTE	2021_03793	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications dans le haut du village (RD 224)	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	23 659,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE GRANDJEAN	2022_02530	Création d'un terrain multisports et des vestiaires	AMENAGEMENTS (Z.A.P.S)	21/10/2022	16 476,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE GRANDJEAN	2021_02235	Réalisation de 10 emplacements de puisage «2ème tranche»	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	33 937,50	16 968,75	Voté
Matha	COMMUNE DE HAIMPS	2022_02106	Ravalement des façades de l'école côté route	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	12 752,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE HAIMPS	2021_03657	Mise en souterrain de réseaux de télécommunications rue de la Maison Brûlée	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	17/12/2021	11 333,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE JUICQ	2021_03744	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments de la Mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	13 083,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE JUICQ	2022_02056	Travaux de mise aux normes de l'assainissement de la Mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	5 725,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE JUICQ	2022_02434	Travaux de mise aux normes électriques de l'église	PLAN PATRIMOINE			0,00	Enregistré
Chaniers	COMMUNE DE JUICQ	2021_03798	Travaux de rénovation de la salle associative (éclairage et acoustique)	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	3 200,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE LA BROUSSE	2021_00368	Réfection de la façade du logement communal situé Rond-Point de La Poste	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	21/05/2021	2 405,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LA BROUSSE	2021_03546	Réfection d'une partie de la toiture zinc de l'école	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	18/03/2022	5 279,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LA JARRIE AUDOUIN	2022_00592	Travaux de rénovation thermique des bureaux de la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	46 193,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LA JARRIE AUDOUIN	2021_01920	Fonds d'Aide à la Diffusion Culturelle - Spectacle «En pièce» du groupe Les Crogs à l'occasion d'une «Soirée Romane», le 31 juillet 2021	FONDS D'AIDE A LA DIFFUSION CULTURELLE	22/10/2021	975,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LA JARRIE AUDOUIN	2022_03267	Fonds d'Aide à la Diffusion Culturelle - Concert «L'Odyssée de l'Orchestre», par l'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge, le 4 décembre 2022	FONDS D'AIDE A LA DIFFUSION CULTURELLE			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LA VERGNE	2022_00561	Création d'un city stade	AMENAGEMENTS (Z.A.P.S)	13/05/2022	9 400,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LA VERGNE	2022_01464	Réfection des façades de la mairie et travaux d'aménagements extérieurs devant le bâtiment	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	12/07/2022	9 544,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LA VILLEDIEU	2020_00895	Création d'une boucle vélo intercommunale -Sur les grands chemins- Vals de Saintonge	PISTES CYCLABLES	25/05/2020	3 097,60	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LANDES	2022_00370	Mise aux normes des sanitaires du stade	AMENAGEMENTS (EQUIPEMENTS ACCUEIL SPORTIF)	13/05/2022	30 559,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LANDES	2021_03335	Réalisation du schéma de défense extérieure contre l'incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	975,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LANDES	2022_00309	Création d'un sanitaire PMR à la salle associative dénommée Salle du Puits	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	13 128,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2021_03734	Réhabilitation des locaux sportifs (vestiaires, local stockage matériel)	AMENAGEMENTS (TENNIS)	13/05/2022	6 644,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2021_03747	Installation d'une bâche de 60 m3 au lieu dit Chapitre	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	2 345,76	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2021_00495	Installation d'une citerne incendie de 60m3 au lieu-dit «Marquisat»	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2021_03733	Travaux d'aménagement des ateliers municipaux	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	29 121,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2022_01312	Mise en valeur des parcs de loisirs et sécurisation des parcours pédestres	FONDS TOURISTIQUES AMENAGÉES DE LOISIRS - HORS BOURG	12/07/2022	3 068,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2022_00705	Enfouissement des réseaux de télécommunications, rue du Bourg, impasse de l'Antenne et impasse du Moulin des Planches	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	13/05/2022	15 286,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2022_00878	Enfouissement des réseaux de télécommunications, rue du Bourg, rue de l'Île et impasse des Bonnets	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	13/05/2022	16 563,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2022_00670	Travaux de restauration du bâtiment communal abritant la boulangerie	REHABILIT. BATIMENT, MAINTIEN COMMERCE PROX. ((EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	13 223,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LES TOUCHES DE PERIGNY	2021_01840	Aménagement paysager d'un secteur piéton et pose de mobilier urbain «Rue du Clos»	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	19/11/2021	5 465,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2020_00417	Réhabilitation de deux logements communaux situés 13 rue Saint Jean - Lgt 1	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	18/09/2020	21 000,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2020_00418	Réhabilitation de deux logements communaux situés 13 rue Saint Jean - Lgt 2	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	18/09/2020	21 000,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2022_03687	Création d'un skatepark pumptrack	AMENAGEMENTS (Z.A.P.S)			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2021_00235	Acquisition d'un terrain et installation d'une citerne incendie de 60m3 rue de La Jarrie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	23/07/2021	6 710,49	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2021_00488	Réfection de la toiture et de la façade du bâtiment du Parc (annexe de rangement des ateliers municipaux)	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	21/05/2021	19 870,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2021_00486	Réfection de la toiture du bâtiment associatif situé rue des Tilleuls	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	21/05/2021	6 439,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2021_00487	Création d'un chemin piéton permettant de relier les écoles, la bibliothèque, le gymnase, le terrain de sport	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	21/05/2021	6 604,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOULAY	2022_01856	Création d'un chemin piéton permettant de relier le parking de l'école à la rue des Petites Fontaines	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	25/11/2022	6 511,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE LOUZIGNAC	2021_03916	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications rue du Bourg	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	50 389,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE LOZAY	2022_00396	Réfection de la toiture de l'ancienne mairie devenue salles de réunions	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	6 079,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE MASSAC	2022_03802	Restauration de la cloche de l'église	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE MATHA	2022_03787	Elaboration du schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE MATHA	2021_03417	Socle numérique 2021 : équipement informatique	EQUIPEMENTS	17/12/2021	1 515,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE MATHA	2022_00684	Petites Villes de Demain - Etude pour la définition d un périmètre de revitalisation (volet habitat et logement)	INGENIERIE PVD	13/05/2022	12 075,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE MAZERAY	2022_03943	Aménagement d'une aire de jeux	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)			0,00	Instruction terminée
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE MAZERAY	2022_03737	Restauration des intérieurs de l'église de la Navité de la Vierge	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE MIGRE	2021_00184	Acquisition de terrains et installation de 7 réserves incendies	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	23/07/2021	21 990,66	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE MIGRE	2022_00107	Construction d'un préau à côté de la salle des fêtes afin d'accueillir des manifestations extérieures	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	23 253,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE MONS	2020_02716	Rénovation du logement communal situé 4 place de la mairie	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	18/12/2020	13 115,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE MONS	2022_00513	Installation de quatre citernes à Mons, La Chagnée, Aux Ecures	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	10 754,27	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE NACHAMPS	2021_01343	Acquisition et pose de mobilier urbain pour l'habillage des emplacements des containers de tri	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	23/07/2021	7 466,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE NANTILLE	2022_00235	Installation de réserves d'incendie : Chez Villain, chez Jobet, Le Pin et le bourg de Nantillé	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	8 227,80	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE NANTILLE	2021_01088	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications dans le village de Chez Villain	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	23/07/2021	8 912,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE NANTILLE	2021_01089	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications dans le village de Chez Aubry	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	23/07/2021	24 039,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE NANTILLE	2021_01090	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications dans le village de La Roussellerie	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	23/07/2021	7 840,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE NANTILLE	2022_02391	Mise aux normes de l'assainissement de la salle des fêtes	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	20 582,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE NERE	2022_01860	Elaboration du schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	1 170,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE NERE	2022_01847	Aménagement d'une aire de jeux dans le square situé derrière l'agence postale	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	25/11/2022	1 546,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE NERE	2022_01855	Aménagement d'un bardage à l'atelier municipal	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	3 825,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE NEUVICQ LE CHATEAU	2021_00447	Installation d'une bâche de 120 m ² aux Brousses une citerne de 60 m ³ Puycerteau et une citerne enterrée de 60 m ³ rue des Porches	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	14 304,65	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE PAILLE	2020_02938	Travaux de la toiture et des façades de l'église Saint Georges à Paillé	PLAN PATRIMOINE	13/05/2022	21 940,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE PRIGNAC	2022_01445	Rénovation du logement situé place des Tilleuls	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	13/05/2022	10 642,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE PUYROLLAND	2020_01415	Travaux de restructuration de l'ancienne école afin d'y transférer la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	18/09/2020	99 000,00	49 500,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE PUYROLLAND	2020_02994	Travaux de restauration de l'église Saint Pierre	PLAN PATRIMOINE	25/11/2022	11 673,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE PUYROLLAND	2022_02699	Travaux de restauration de l'Eglise Saint Pierre	PLAN PATRIMOINE			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE PUYROLLAND	2020_01416	Travaux de restructuration de l'ancienne école afin d'y aménager des salles pour les associations	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/09/2020	99 000,00	49 500,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE PUYROLLAND	2022_01032	Intempéries de février 2021	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	23 730,62	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE ROMAZIERES	2022_02649	Travaux d'aménagement de la place du village (installation d'un point d'eau)	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	25/11/2022	1 379,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT FELIX	2022_03536	Aménagement d'une aire de jeux en centre bourg	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)			0,00	Instruction terminée
Chaniers	COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE	2022_00516	Installation de citernes et poteaux incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	24 409,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE	2020_02280	Réhabilitation de la salle des archives de la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	27/11/2020	2 490,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE	2020_02305	Travaux de réhabilitation de la salle des mariages	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	27/11/2020	12 417,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE	2021_02415	Travaux de rénovation de la toiture du local des archives à la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	19/11/2021	4 535,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE	2022_01517	Changement des huisseries de l'école maternelle	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	12/07/2022	8 787,00	0,00	Voté
Chaniers	COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE	2022_01516	Réhabilitation et mise aux normes des ouvertures de la salle polyvalente	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	12/07/2022	5 482,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2022_01246	Rénovation de l'éclairage de la piste de BMX et de l'anneau cycliste du pôle sportif de l'Aumônerie à Saint Jean d'Angély	AMENAGEMENTS (TERRAINS DE GRANDS JEUX)	16/09/2022	12 205,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2021_03780	Aménagement des locaux (accueil, formation et stockage) pour le club de kayak de la base nautique	FONDS TOURISTIQUES AMENAGEMENT DE PLANS D'EAU	24/06/2022	81 750,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2022_03529	Programmation de la saison culturelle 2022/2023 de la salle « l'Eden » à Saint Jean d'Angély	LIEUX CULTURELS	16/12/2022	26 000,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2020_01621	Mission d'assistance technique relative à l'opération de sauvegarde de la maison Bonnet" à pans de bois, située au 22-24 rue de Grosse Horloge	PLAN PATRIMOINE	26/02/2021	10 710,00	5 355,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2020_03189	Salle de spectacle EDEN : travaux d'aménagement d'une salle de pratique artistique, d'un lieu d'accueil des artistes et d'un local de stockage	PLAN PATRIMOINE	23/04/2021	37 455,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2022_01889	Parcours urbain patrimonial	PLAN PATRIMOINE	25/11/2022	4 581,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2022_02510	Opérations de conservation-restauration 2022 d'objets mobiliers du Musée des Cordeliers	PLAN PATRIMOINE	25/11/2022	3 110,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2021_03781	Travaux de restauration du portail d'entrée et des murets de l'Abbaye Royale	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2021_03782	Relevage de l'orgue de l'église Saint Jean-Baptiste	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2021_03259	Acquisition d'œuvres et d'objets d'art et d'histoire pour le Musée des Cordeliers	PLAN PATRIMOINE			0,00	Instruction terminée
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2021_00586	Construction et réhabilitation d'équipements sportifs utilisés par les élèves des collèges sur le site du Coi	REHABILITATION (SALLES SPORT)	24/09/2021	691 860,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2022_01153	Rénovation de l'éclairage et du système de chauffage du gymnase Bernard Chauvet à Saint Jean d'Angély	REHABILITATION (SALLES SPORT)	16/09/2022	6 153,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2021_03800	Création d'une salle de formation des arts vivants	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	24/06/2022	33 900,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean- d'Angély	COMMUNE DE SAINT JEAN D ANGELY	2020_03451	Travaux de sécurisation et d'accessibilité pour les piétons aux abords du cinéma communautaire CinéVals	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE SAINT JULIEN DE L ESCAP	2021_03341	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications rue des Justices	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	17/12/2021	2 253,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT JULIEN DE L ESCAP	2011_00461	Réfection de la toiture et aménagement des vestiaires du local technique des agents communaux	REHABILIT. BATIMENT, MAINTIEN COMMERCE PROX. ((EQUIPEMENT RURAL)	27/05/2011	10 060,80	5 030,40	Voté
Saint-Jean- d'Angély	COMMUNE DE SAINT LOUP	2020_02798	Installation de 5 citernes incendie aux lieux-dits «Renardières», «Fontaine de Goux», nord «Goux», entre «Petites Rivières» et «Chez Besnay» et dans le bourg	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	28/05/2021	11 119,20	0,00	Voté
Saint-Jean- d'Angély	COMMUNE DE SAINT LOUP	2022_00366	Restauration de la toiture de l'église	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean- d'Angély	COMMUNE DE SAINT LOUP	2022_00410	Restauration de la cloche de l'église	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE SAINT MANDE SUR BREDOIRE	2022_01182	Remplacement du système de chauffage du logement communal à loyer libre situé 23 rue de la Mairie	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	12/07/2022	5 190,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT MANDE SUR BREDOIRE	2022_00468	Réfection d'une partie du mur du jardin public	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	13/05/2022	3 273,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT MANDE SUR BREDOIRE	2020_00897	Création d'une boucle vélo intercommunale -Sur les grands chemins- Vals de Saintonge	PISTES CYCLABLES	25/05/2020	3 755,20	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT MANDE SUR BREDOIRE	2021_03499	Etudes pour la rénovation de l'église Saint Brice	PLAN PATRIMOINE	13/05/2022	20 086,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT MANDE SUR BREDOIRE	2022_00640	Relevés topographiques des abords de l'église	PLAN PATRIMOINE	25/11/2022	1 602,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT MANDE SUR BREDOIRE	2022_00467	Mise aux normes de la salle des fêtes	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	3 135,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT OUEN LA THENE	2022_00739	Installation d'une bâche incendie de 60m ³ au lieu-dit Beaulieu et de deux bâches incendie de 120m ³ aux lieux-dits Chez Bignon et Les Brousses	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	9 779,27	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE SAINT PARDOULT	2021_01072	Travaux d'aménagement de l'aire de jeux située en centre bourg	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	21/05/2021	1 841,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SAINT PIERRE DE L'ISLE	2019_03708	Restauration d'un registre de délibérations (1918-1940)	RESTAURATION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE HISTORIQUE	28/02/2020	210,60	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2021_00858	Restauration du logement communal situé 5 rue du Centre	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	21/05/2021	3 380,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_03709	Restauration du logement communal situé 5 rue du Centre	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_02672	Construction d'un terrain de boules dans le village des « Garlopeaux »	AMENAGEMENTS (Z.A.P.S)			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2021_01708	Acquisition d'un bâtiment afin de créer deux grandes salles de réunions et d'expositions	BATIMENTS (URBANISME - ACQUISITION)	19/11/2021	16 000,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_00330	Acquisition d'une maison d'habitation afin d'y créer une maison des collections de la vie d'autrefois	BATIMENTS (URBANISME - ACQUISITION)	18/03/2022	40 000,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_01447	Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	12/07/2022	68 910,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_00582	Elaboration du schéma communal de Défense Extérieure Contre l'incendie et installation d'équipements incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_03342	Extension de l'aire de jeux située sur l'île la Grenouillette	FONDS TOURISTIQUES AMENAGÉES DE LOISIRS - HORS BOURG	16/12/2022	35 789,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_01537	Travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	12/07/2022	119 066,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_03725	Restauration extérieure du temple	GUICHET			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_03726	Restauration extérieure du temple	GUICHET			0,00	Enregistré

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_00685	Petites Villes de Demain - Etude pour la définition d un périmètre de revitalisation (volet habitat et logement)	INGENIERIE PVD	13/05/2022	12 855,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_01247	Création d'un itinéraire de randonnée vélo dans les communes de Saint Savinien, Archingeay et Les Nouillers	PISTES CYCLABLES			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2021_01334	Réhabilitation d'une ancienne friche SNCF en pôle musical	PLAN PATRIMOINE	19/11/2021	328 617,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2019_00365	Travaux de nettoyage, demoussage et dévégétalisation du clocher, des toitures et façades de l'Eglise de Saint Savinien sur Charente	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2021_02455	Mise aux normes électriques du cinéma «Le Florida»	PROGRAMMES PARTICULIERS (patrimoine)	19/11/2021	1 355,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2020_00671	Aménagement du hall d'entrée de la salle des Augustins avec la création d'un espace office avec bar et sas d'entrée	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/09/2020	24 641,00	12 320,50	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_02633	Réhabilitation d'un ancien chai en salle associative	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	25/11/2022	22 236,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_03349	Rénovation d'un petit local afin d'y aménager un bureau d'accueil pour les associations	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	10 224,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE SAINT SAVINIEN	2022_00929	Pose d'un garde-corps sur l'aire de carénage du port fluvial de Saint Savinien sur Charente.				0,00	En cours d'instruction
Chaniers	COMMUNE DE SAINTE MEME	2018_00605	Travaux de mise aux normes accessibilité des personnes à mobilité réduite à la Mairie et à la salle des fêtes	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	27/04/2018	9 405,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SALEIGNES	2022_03939	Isolation de la toiture et remplacement des radiateurs des gîtes communaux	FONDS TOURISTIQUES AMENAGEMENT DE GITES COMMUNAUX			0,00	Enregistré
Matha	COMMUNE DE SEIGNE	2022_01229	Rénovation énergétique du logement locatif à loyer libre situé rue de la Mairie(VMC, menuiserie et pompe à chaleur)	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	12/07/2022	8 238,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SIECQ	2022_00591	Restauration et remplacement des vitraux de l'église Saint-Julien	FDS TOUR REHAB. PAT. NON CLASS/MISE VAL. SIT NAT. HORS BOURG	13/05/2022	12 620,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DE SIECQ	2021_02408	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications aux villages de Coucoussac et La Bistandille	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	19/11/2021	7 920,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SIECQ	2021_03725	Enfouissement des réseaux de télécommunications rue du Chêne Vert	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	15 101,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SIECQ	2022_00694	Remplacement du système d ouverture automatique de la porte de la boulangerie	REHABILIT. BATIMENT, MAINTIEN COMMERCE PROX. ((EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	2 543,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE SONNAC	2022_00517	Réfection de la cour et mise en accessibilité des classes de l école	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	13/05/2022	10 484,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE ST GEORGES DE LONGUEPIERRE	2020_00900	Création d'une boucle vélo intercommunale - Sur les grands chemins - Vals de Saintonge	PISTES CYCLABLES	25/05/2020	3 097,60	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TAILLANT	2021_03544	Installation de quatre réserves incendie : deux de 60m3 situées à la Galernerie et à Bonnefont Chez Cartier et deux de 120m3 situées Chez Moquette et à la ZA le Mat des Rois	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	13/05/2022	11 437,84	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TAILLANT	2021_03344	Mise en souterrain des réseaux de télécommunications Chez Rateau	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	17/12/2021	24 215,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TAILLEBOURG	2021_03361	Installation de 4 bâches hors sol : 1 de 30 m3 route d’Annepont, 2 de 60 m3 aux lieux-dit Les Garneries - La Maissonette et Bois des Tritons, 1 de 120 m3 à La Brossardière	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	11 179,32	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TAILLEBOURG	2020_01406	Restauration du mur d'escarpe sur fossé Nord Est et du mur du rempart sur plusieurs parcelles de la commune de Taillebourg	PLAN PATRIMOINE	30/10/2020	249 459,00	174 620,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TAILLEBOURG	2022_00988	Mission de diagnostic architectural Parc du Château	PLAN PATRIMOINE	25/11/2022	19 597,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TAILLEBOURG	2022_01034	Intempéries de février 2021	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	16 082,28	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TERNANT	2021_02808	Réhabilitation complète de l atelier municipal	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	19/11/2021	25 128,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TERNANT	2021_02616	Restauration de l intérieur et de la couverture de l église	PLAN PATRIMOINE	29/11/2021	16 353,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TERNANT	2022_03644	Conservation restauration des vestiges de décors peints de l'église	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Matha	COMMUNE DE THORS	2022_00324	Réfection de la toiture et isolation du logement communal situé 4 rue de l'ancienne cure	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	18/03/2022	4 003,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2019_02123	Création d'un terrain multisports	CREATION (TERRAINS DE GRANDS JEUX)	25/10/2019	9 303,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2022_03007	Création d'un terrain multisports, rue du Champ de Foire	CREATION (TERRAINS DE GRANDS JEUX)			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2022_00131	Acquisition de poteau d'incendie et création de 10 citernes incendie	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2022_00293	Rénovation de la toiture de la mairie	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	32 802,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2021_00356	Création d'une aire de camping-car	FDS TOUR AMENAGt CAMPINGS/HEBERGt LEGER/MOBILIER RUST.	21/05/2021	7 959,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2021_03271	Fonds d'Aide à la Diffusion Culturelle - Concert « L'Odyssée de l'Orchestre » de l'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge, le 18 décembre 2021	FONDS D'AIDE A LA DIFFUSION CULTURELLE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2022_03181	Fonds d'Aide à la Diffusion Culturelle - Concert «L'Odyssée de l'Orchestre» par l'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge, le 17 décembre 2022	FONDS D'AIDE A LA DIFFUSION CULTURELLE			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TONNAY BOUTONNE	2022_03012	Entretien des chéneaux du toit du gymnase	REHABILITATION (SALLES SPORT)			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TORXE	2021_03810	Installation de trois citernes incendie, 2 de 120 m³ aux lieux-dits Champagné et Jappe Grenouille et 1 de 60 m3 située au Treuil	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	10 134,50	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE TORXE	2022_01790	Création d'un espace b=végétalisé et réfection des sanitaires à proximité de la halte nautique	FONDS TOURISTIQUES AMENAGt AIRES DE LOISIRS - HORS BOURG	25/11/2022	15 123,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE VARAIZE	2020_01986	Restauration de l'église Saint Germain de Varaize	PLAN PATRIMOINE	26/02/2021	31 162,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VERGNE	2022_00381	Remplacement des volets du logement communal à loyer libre situé route de la Gare	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	13/05/2022	2 970,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VERGNE	2022_00382	Enfouissement des réseaux de télécommunications, rue de l'Eglise Saint-Martin	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	13/05/2022	26 902,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VERGNE	2022_00504	Enfouissement des réseaux de télécommunications, rue des Grands Chaumes et rue de la Fontaine	MISES EN SOUTERRAIN DU RESEAU TELECOM (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	13/05/2022	15 960,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE VERVANT	2021_03643	Création d'une aire de jeux	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	26 965,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VILLENEUVE LA COMTESS	2021_01482	Acquisition d un bâtiment situé 8 et 8 bis place de Gaulle afin de créer des logements à loyer libre et des activités associatives et/ou professionnelles	ACQUISITIONS (LOGEMENT A LOYER LIBRE)			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VILLENEUVE LA COMTESS	2021_02442	Changement des huisseries du logement aménagé dans le bâtiment de l'ancienne poste	AMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT (LOGEMENT A LOYER LIBRE)	17/12/2021	8 250,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VILLENEUVE LA COMTESS	2019_01084	Mise en accessibilité de l'église par la mise aux normes de l'éclairage intérieur	PLAN PATRIMOINE	25/05/2020	3 069,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VILLENEUVE LA COMTESS	2022_00323	Réhabilitation de la salle municipale (réfection intérieure)	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	90 000,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VILLENEUVE LA COMTESS	2022_00329	Réhabilitation de la salle municipale et mise aux normes PMR (travaux extérieurs)	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	18/03/2022	32 340,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE VILLIERS COUTURE	2022_03340	Installation d'une aire de jeux face à la mairie	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	16/12/2022	8 239,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DE VINAX	2021_00134	Acquisition et installation de panneaux de signalisation	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	26/03/2021	251,30	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DE VOISSAY	2020_01613	Installation de 5 bâches incendie (1 de 120 m² et 4 de 60 m²) situées parking salle des Fêtes, La Garenne, Cimetière et les villages de Fondouce et du Petit Moulin	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	27/11/2020	8 534,32	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DES EGLISES D ARGENTEUIL	2021_02288	Acquisition d'une partie d'un bâtiment afin de le démolir pour créer un espace ouvert au public - Partie acquisition	BATIMENTS (URBANISME - ACQUISITION)	19/11/2021	4 315,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Matha	COMMUNE DES EGLISES D ARGENTEUIL	2021_03556	Acquisition d'une partie d'un bâtiment afin de le démolir pour créer un espace ouvert au public - Partie travaux	ESPACES VERTS ET JARDINS PUBLICS (ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	19/11/2021	4 829,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DES NOUILLERS	2022_00402	Travaux d'aménagement d'un nouveau dortoir et d'un bloc sanitaire à l'école maternelle	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DES NOUILLERS	2022_00422	Restauration des toitures de l'école	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	13/05/2022	22 500,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DES NOUILLERS	2020_03309	Travaux extérieurs de l'église Saint Pierre - Première tranche	PLAN PATRIMOINE			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DES NOUILLERS	2020_01339	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal afin d'y transférer la boulangerie pâtisserie	REHABILIT. BATIMENT, MAINTIEN COMMERCE PROX. ((EQUIPEMENT RURAL))	18/09/2020	62 394,00	31 197,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DES NOUILLERS	2019_01771	Construction d'une petite salle associative	REHABILITATION/EXTENS. DES SALLES REUNIONS (EQUIPEMENT RURAL)	25/10/2019	16 162,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DES NOUILLERS	2021_01107	Création d'un cheminement et aménagement d'espaces verts autour de la salle associative	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	23/07/2021	9 172,00	0,00	Voté
Matha	COMMUNE DU GICQ	2021_01510	Réfection de la toiture de l'atelier municipal	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL))	23/07/2021	2 821,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DU MUNG	2021_00445	Installation de 8 bâches aux lieux-dits: Les Tartres, La Salle, Les Abelins, La Tonnelle, Le Boutet et La Lançonnière, Le Breuillet la Porchinière et 2 points Le Port et La Planche	DEFENSE INCENDIE (EQUIPEMENT RURAL)	16/12/2022	30 671,14	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DU MUNG	2022_01675	Réfection de la voirie de la «Flow Vélo»	PISTES CYCLABLES	12/07/2022	43 386,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DU MUNG	2021_00451	Restauration du Mémorial Raoul Bitaud	PLAN PATRIMOINE	22/10/2021	1 650,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	COMMUNE DU MUNG	2021_01893	Intempéries de février 2021	VOIES/AMENAGEMENTS A CARACTERE PIETONNIER(ENVIRONNEMENT CENTRE BOURG)	18/03/2022	27 229,74	0,00	Voté
Matha	COMMUNE ST GEORGES DE LONGUEPIERRE	2022_01307	Aménagement du parcours de la «Boucle cyclable sur des Grands Chemins» à Saint Georges de Longuepierre	PISTES CYCLABLES	16/09/2022	29 000,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	SIVOS HENRI MATISSE	2022_02334	Pose de mobilier fixe à la cantine et la nouvelle salle de classe et aménagement de jeux pour la cour de l'école	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	8 202,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	SYND INTERCOM SCOLAIRE ANNEPONT	2022_02849	Construction d'un groupe scolaire à Taillebourg	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES			0,00	Enregistré
Chaniers	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_01313	Création d'un bâtiment d'exploitation, de transformation et de commercialisation de produits agricoles bio : Légumerie à Aujac	A.I.E.	12/07/2022	248 532,57	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_00575	Réhabilitation plateau R+3 (Phase 2) du bâtiment «La Tour» de l'hôtel d'entreprises «La Garrousserie» à Saint Jean d'Angély	A.I.E.	12/07/2022	15 414,40	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_01663	Réhabilitation de la Zone d'Activités de Moulineau à La Vergne (phase 1)	A.I.E.	16/09/2022	100 000,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_03321	Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de la ludothèque de Saint-Jean d'Angély	AIDES AUX COMMUNES	16/12/2022	7 337,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_03753	Accompagnement socio-éducatif des gens du voyage Saint Jean d'Angély - 2023	CENTRES SOCIAUX (FAMILLES EN INTERGENERATION)			0,00	Enregistré
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02437	Remplacement du jeux de la cour de l'école des Eglises d'Argenteuil	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	25/11/2022	5 267,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02435	Remplacement des jeux de la cour de l'école maternelle de Saint Julien de l'Escap	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	25/11/2022	3 753,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_03274	Fourniture et pose de jeux à l'école de Néré	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	16/12/2022	1 462,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_03273	Fourniture et pose de jeux à école de Saint Georges de Longuepierre	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	16/12/2022	5 710,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_03272	Fourniture et pose d'un toboggan à l'école de Varaize	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	16/12/2022	1 849,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_03263	Fourniture et pose de jeux à l'école de Landes	CONSTRUCTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES	16/12/2022	8 410,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2012_00425	Aménagement de salles de réunions réservées aux associations dans le bâtiment de la maison de santé à Tonny-Boutonne - Grande salle	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	27/02/2012	18 562,50	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2012_00871	Aménagement de salles de réunions réservées aux associations dans le bâtiment de la maison de santé à Tonny-Boutonne - Deux petites salles	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	27/02/2012	15 750,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2021_03527	Travaux de réfection de la toiture du bureau de l'office du tourisme de Matha	EXTENS./REHAB. BATIMENTS CIVILS COMMUN./MAIRIE((EQUIPEMENT RURAL)	24/06/2022	5 480,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2021_01912	Travaux de toiture, d isolation et réhabilitation de la salle de repas à l école élémentaire de Loulay	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	19/11/2021	19 982,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2021_01919	Travaux énergétiques et acoustiques de l école de Mazeray	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	19/11/2021	3 801,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02414	Travaux d'insonorisation du restaurant scolaire d'Antezant la Chapelle	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	1 964,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02411	Installation d'un chauffage dans le couloir de l'école d'Asnières-la-Giraud	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	1 999,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02413	Réfection du sol des sanitaires de l'école de Poursay-Garnaud	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	1 467,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02415	Remplacement des huisseries de l'école primaire et réfection du sol et des murs de la salle de motricité de l'école maternelle de Saint Julien de l'Escap	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	5 082,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02412	Mise aux normes de sécurité de l'école de Varaize	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	2 075,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02436	Pose de cloisons dans les sanitaires de l'école de Landes	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	1 255,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02409	Remplacement de la chaudière, réfection des sols et des peintures des murs des CP/CE1 de l'école de Loulay	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	5 492,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02410	Réfection de la toiture de la partie ancienne de l'école et changement des portes intérieures du restaurant scolaire de Villeneuve la Comtesse	GROSSES REPARATIONS LOCAUX SCOLAIRES	25/11/2022	3 211,00	0,00	Voté

Canton	Bénéficiaires	N° Dossier	Objet de la demande	Aide Libellé	Date de décision	Montant Voté	Montant Mandaté	Statut du dossier
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2017_03200	Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles (St Jean d'Angély)	LUTTE EEE ANIMALES AQUATIQUES	30/03/2018	11 694,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2020_00697	Lutte contre les animaux aquatiques nuisibles (St Jean d'Angély)	LUTTE EEE ANIMALES AQUATIQUES	17/04/2020	11 694,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2021_03015	Lutte contre les animaux aquatiques nuisibles 2021 (St Jean d'Angély)	LUTTE EEE ANIMALES AQUATIQUES	17/12/2021	11 694,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2021_03348	Lutte contre les animaux aquatiques nuisibles 2018 et 2020 (St Jean d'Angély)	LUTTE EEE ANIMALES AQUATIQUES	17/12/2021	23 388,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_01167	Lutte contre les animaux aquatiques nuisibles 2022 (St Jean d'Angély)	LUTTE EEE ANIMALES AQUATIQUES	24/06/2022	11 694,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_03801	Festival « Nocturnes en Vals de Saintonge » du 10 juillet au 26 août 2023 (St Jean d'Angély)	MANIFESTATIONS CULTURELLES			0,00	Enregistré
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2021_03597	Acquisition d'équipements publics d'inclusion numérique pour faciliter l'accès aux e-services (St Jean d'Angély)	NUMERIQUE EN MILIEU RURAL			0,00	En cours d'instruction
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2020_00710	Réhabilitation de la piscine municipale de Saint-Savinien/Le Mung	PISCINES TRAVAUX IMPORTANTS MISE AUX NORMES	10/07/2020	400 000,00	0,00	Voté
Matha	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2022_02651	Acquisition de pompes à chaleur pour la piscine de Matha	PISCINES TRAVAUX SIMPLES MISE AUX NORMES	16/09/2022	1 973,00	0,00	Voté
Saint-Jean-d'Angély	VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE	2018_00209	Création d'un complexe cinématographique «Cinévals» à Saint Jean d'Angély	SALLES DE SPECTACLE	20/12/2018	400 000,00	200 000,00	Voté

Etude et accompagnement des collectivités dans leurs projets énergétiques

TERRITOIRE CDC / CDA	Communes	Intitulé projet	Mission Ingénierie	Projet intégré au CDT CD17
13-Vals de Saintonge	Annepont	Rénovation énergétique de 3 logements communaux et de la maison paramédicale	ET	1
13-Vals de Saintonge	Annezay	Remplacement du système de chauffage de la salle polyvalente et de la mairie	ET	1
13-Vals de Saintonge	Ballans	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	ET	0
13-Vals de Saintonge	Beauvais-sur-Matha	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	ET	1
13-Vals de Saintonge	Bernay-Saint-Martin	Création d'une boucle d'eau tempérée géothermique pour un éco-quartier communal	ACC	0
13-Vals de Saintonge	Bords	Revitalisation du centre bourg : relocalisation commerces, création logements	ET	1
13-Vals de Saintonge	Bords	Remplacement de la chaudière fioul des bâtiments scolaires et de la mairie	ET	1
13-Vals de Saintonge	Bresdon	Rénovation d'un bâtiment communal pour y aménager une maison d'assistantes maternelles	ET	1
13-Vals de Saintonge	Brizambourg	Rénovation énergétique d'un logement communal	C	0
13-Vals de Saintonge	Brizambourg	Production de chaleur renouvelable pour plusieurs bâtiments communaux	ET	0
13-Vals de Saintonge	CDC Vals de Saintonge	Remplacement du système de chauffage de l'école de Bernay-St-Martin	ET	0
13-Vals de Saintonge	Chantemerle-sur-la-Soie	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	ET	1
13-Vals de Saintonge	Cherbonnières	Amélioration énergétique des bâtiments communaux	ET	1
13-Vals de Saintonge	Courcelles	Remplacement de la production de chauffage de la salle des fêtes	ET	1
13-Vals de Saintonge	Courcerac	Amélioration énergétique et production de chaleur de plusieurs bâtiments communaux	ET	1
13-Vals de Saintonge	Nachamps	Création d'une boucle d'eau tempérée géothermique pour un éco-quartier communal	ET	0
13-Vals de Saintonge	Néré	Remplacement de la chaufferie fioul de l'ensemble mairie-bibliothèque-salles associatives	ET	1
13-Vals de Saintonge	Nuillé-sur-Boutonne	Amélioration énergétique du bâtiment de la salle des fêtes	ET	0
13-Vals de Saintonge	Saint-Jean-d'Angély	Création d'une boucle d'eau tempérée géothermique pour un futur lotissement communal	ET	1
13-Vals de Saintonge	Saint-Loup-de-Saintonge	Remplacement de la chaudière fioul des bâtiments scolaires et d'un logement	ET	1
13-Vals de Saintonge	SIVOS Tonnay-Boutonne	Amélioration du confort d'été du bâtiment de l'école maternelle	C	0
13-Vals de Saintonge	Taillebourg	Amélioration énergétique de la salle des fêtes	ET	0
13-Vals de Saintonge	Ternant	Création d'un lotissement communal	ET	1
13-Vals de Saintonge	Tonnay-Boutonne	Suivi exploitation de la chaufferie collective et du réseau de chaleur communal	ET	0
13-Vals de Saintonge	Torxé	Amélioration énergétique des bâtiments communaux et aménagement d'une chaufferie collective bois	ACC	1

Légende Mission Ingénierie	
C	Conseil simplifié - Note de recommandations techniques et énergétiques
ACC	Projet accompagné - Etude faite - Projet en cours de réalisation
ET	Etude demandée / documents nécessaires demandés en attente
ET	Etude demandée / à faire
ET	Etude faite - Attente décision de la collectivité pour un éventuel accompagnement
ET	Etude faite - Décision de faire de la collectivité sans accompagnement
ET DI CL	Etude en lien avec des bâtiments de la DI CL (Collège)
ET DI CL	Etude faite - Attente décision de la collectivité pour un éventuel accompagnement
ET DC ST	Etude en lien avec la direction Culture, Sport et Tourisme

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL pour la production de chaleur renouvelable

TERRITOIRE CDC / CDA	NOM Porteur de Projet	CIBLE (Collectivité / Département / Médico-social / Tourisme / Entreprise)	Intitulé projet	PROJET	
13-Vals de Saintonge	Annepont	Commune	Rénovation énergétique de 3 logements communaux	GRANU	1
13-Vals de Saintonge	Annezay	Commune	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	GRANU	1
13-Vals de Saintonge	Beauvais-sur-Matha	Commune	Production de chaleur collective pour plusieurs bâtiments communaux	GRANU	2
13-Vals de Saintonge	Bords	Commune	Création d'une boucle d'eau tempérée géothermique dans le cadre de la revitalisation du centre bourg : relocalisation commerces, création logements	NAPPE	1
13-Vals de Saintonge	Bords	Commune	Remplacement de la chaudière fioul des bâtiments scolaires et de la mairie	BOIS POLY	1
13-Vals de Saintonge	Bresdon	Commune	Mise en place d'une chaudière granulés bois pour la future maison d'assistantes maternelles	GRANU	1
13-Vals de Saintonge	Chantemerle-sur-la-Soie	Commune	Rénovation énergétique de la salle des fêtes, mutualisation avec mairie possible	GRANU	2
13-Vals de Saintonge	Cherbonnières	Commune	Amélioration énergétique des bâtiments communaux	GRANU	2
13-Vals de Saintonge	Courcelles	Commune	Remplacement de la production de chauffage de la salle des fêtes	GRANU	2
13-Vals de Saintonge	Courcerac	Commune	Aménagement d'une chaufferie collective pour la mairie, l'école et la cantine	GRANU	2
13-Vals de Saintonge	Néré	Commune	Remplacement de la chaufferie fioul de l'ensemble mairie-bibliothèque-salles associatives	GRANU	1
13-Vals de Saintonge	Saint-Jean-d'Angély	Commune	Création d'une boucle d'eau tempérée géothermique pour un futur lotissement communal	NAPPE	1
13-Vals de Saintonge	Saint-Jean-d'Angély (CRER)	Commune	Aménagement d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur	BD + RC	2

AR Prefecture

017-211703475-20230629-2023_06_D2-DE
Reçu le 30/06/2023



Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9 - Tél. 05 46 31 70 00

charente-maritime.fr

